



Esquimaux: Lévesque dénonce violemment l'attitude de Laing

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Le ministre des richesses naturelles a accusé hier le ministre fédéral des affaires du Nord, M. Arthur Laing, de "bloquer" personnellement les négociations Ottawa-Québec en vue du transfert au gouvernement provincial de la juridiction sur les quelque 2,500 Esquimaux du Nouveau-Québec.

Le premier ministre a appuyé M. René Lévesque en répondant à une question du chef de l'opposition: "J'ai bien l'impression que M. Laing n'est pas un expert en coopération".

M. Daniel Johnson avait demandé si la déclaration de M. Laing à Winnipeg, à laquelle répondait le ministre des richesses naturelles, était une autre manifestation du fédéralisme coopératif.

Le ministre fédéral avait dit qu'il n'était pas question qu'Ottawa cède à Québec la juridiction dans le domaine de la santé et de l'éducation des Esquimaux. Tout au plus, la province pourrait-elle s'occuper de problèmes d'ordre municipal.

Dans un texte préparé à l'avance — (c'est la deuxième fois en quelques jours qu'il a recours à ce procédé) — M. R. Lévesque s'en est pris violemment au ministre fédéral.

"Il ne semble plus possible, pour l'heure en tout cas, a-t-il dit, de poursuivre avec lui, les négociations en vue du transfert au Québec de ces affaires esquimaudes. C'est un blocage qui est tout évident. C'est voulu par le ministre fédéral tout personnellement".

Après avoir lu le texte anglais de la déclaration du ministre fédéral à Winnipeg, M. Lévesque l'a résumé ainsi: "Bref, M. Laing se propose d'offrir au Québec de s'occuper, sans doute, sous sa gouverne paternelle, de certaines petites choses, mais comme il dit lui-même, il a l'intention de conserver dans son ministère jusqu'aux calendes grecques les items vraiment importants qui sont l'éducation, la santé et le bien-être".

Voir page 2: Lévesque dénonce...



Pearson: s'il le faut nous irons au peuple

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Devant l'état-major de son parti disposé en rangs de bataille, le premier ministre Lester Pearson a prononcé hier soir un discours précurseur d'élections. Il s'est bien gardé de dire que son gouvernement déclencherait prochainement des élections: ni les Canadiens, ni moi, ni le cabinet, ni mes députés ne souhaitent une élection, a-t-il dit, mais... "Si l'opposition insiste pour en avoir une, si l'intérêt du public passe après les tactiques partisans, si... alors, il se pourrait qu'elle en provoque une."

Son discours de près d'une heure, devant les 235 membres du Conseil national du parti libéral, avait tous les caractères d'une veillée d'armes. Le premier ministre a longuement énuméré les oeuvres de son gouvernement, depuis les plus abstraites jusqu'aux plus concrètes, des plus douteuses aux plus indiscutables. Les promesses que son gouvernement n'a pu réaliser, il en a rejeté la faute — coup classique — sur "l'obstruction" exercée en Chambre par l'opposition. Et, à ceux de ses partisans qui pouvaient encore nourrir des doutes quant à l'efficacité de son équipe, il a dit:

"Rappelez-vous l'énormité des problèmes qui nous attendaient il y a un an alors que le Canada depuis des mois et des mois recevait si peu de son gouvernement, alors que le parlement n'avait pas discuté de budget pendant deux ans, alors que le gouvernement conservateur avait refusé de s'occuper du différend sur les Grands lacs, alors que le dialogue avec nos amis les plus intimes (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) s'était brusquement terminé, alors que la confiance envers le Canada était un vain mot."

M. Pearson n'a pas consacré moins de six pages de son texte qui en comptait 15 à rappeler les oeuvres accomplies par son gouvernement. Et toutes ces oeuvres, a-t-il dit, ont été accomplies malgré notre position minoritaire en Chambre, malgré l'obstruction sans cesse pratiquée par l'opposition.

"Aujourd'hui, on tente toutes sortes de manoeuvres de querelles. On fait obstruction."

Parlant devant les membres du Richelieu-St-Laurent, l'imprimeur de la reine a donné deux autres raisons de la "peu d'empressement des Canadiens anglais de reconnaître dans la pratique les exigences de la cohabitation et les déficiences de nos maisons d'enseignement qui ne doteraient pas leurs étudiants d'une formation appropriée à une carrière dans le fonctionnarisme."

Abordant le sujet de la désaffection qu'il considère comme raison principale, M. Duhamel précise: "Il faudrait arriver à nous comprendre clairement. Si nous ne voulons pas travailler pour le gouvernement fédéral, cessons nos récriminations."

M. Duhamel a ajouté que les séparatistes sont logiques dans ce cas: ils refusent l'Etat canadien et agissent en conséquence.

"Mais, pour ceux qui ne sont pas de cet avis, il faudrait commencer par réviser dans l'opinion publique le rôle du fonctionnaire fédéral. Je m'insurge contre cette légende qui veut que travailler pour le gouvernement canadien équivaut à une forme de trahison."

Le conférencier estime qu'aussi longtemps que nous n'aurons pas revivifié nos positions, "nous égarerons d'excellents sujets d'une carrière prometteuse et c'est le Canada qui sera perdant, sans compter le Canada français lui-même."

"Qu'on veuille me croire: les fonctionnaires fédéraux de langue française ne sont pas des étrangers dans la cité. Serait-ce trop demander qu'ils ne soient pas considérés comme tels par leurs propres compatriotes?"

M. Duhamel a souligné que les 350,000 fonctionnaires fédéraux reçoivent un traitement annuel global de \$1,500,000,000. De ce nombre, 137,000 sont assujettis à la loi de la Commission du service civil, créée en 1908.

Roger Duhamel: les Canadiens français fonctionnaires à Ottawa passent pour traîtres au Québec

Roger Duhamel a émis l'opinion hier soir que le manque de Canadiens français dans la fonction publique fédérale vient surtout "d'une sorte de désaffection qui peut finir par compromettre dangereusement notre situation au sein de la Confédération". Il a ajouté: "Les Canadiens français qui deviennent fonctionnaires à Ottawa sont considérés comme des 'traîtres' et des 'déserteurs' par plusieurs de leurs compatriotes."

Parlant devant les membres du Richelieu-St-Laurent, l'imprimeur de la reine a donné deux autres raisons de la "peu d'empressement des Canadiens anglais de reconnaître dans la pratique les exigences de la cohabitation et les déficiences de nos maisons d'enseignement qui ne doteraient pas leurs étudiants d'une formation appropriée à une carrière dans le fonctionnarisme."

Abordant le sujet de la désaffection qu'il considère comme raison principale, M. Duhamel précise: "Il faudrait arriver à nous comprendre clairement. Si nous ne voulons pas travailler pour le gouvernement fédéral, cessons nos récriminations."

M. Duhamel a ajouté que les séparatistes sont logiques dans ce cas: ils refusent l'Etat canadien et agissent en conséquence.

"Mais, pour ceux qui ne sont pas de cet avis, il faudrait commencer par réviser dans l'opinion publique le rôle du fonctionnaire fédéral. Je m'insurge contre cette légende qui veut que travailler pour le gouvernement canadien équivaut à une forme de trahison."

Le conférencier estime qu'aussi longtemps que nous n'aurons pas revivifié nos positions, "nous égarerons d'excellents sujets d'une carrière prometteuse et c'est le Canada qui sera perdant, sans compter le Canada français lui-même."

"Qu'on veuille me croire: les fonctionnaires fédéraux de langue française ne sont pas des étrangers dans la cité. Serait-ce trop demander qu'ils ne soient pas considérés comme tels par leurs propres compatriotes?"

M. Duhamel a souligné que les 350,000 fonctionnaires fédéraux reçoivent un traitement annuel global de \$1,500,000,000. De ce nombre, 137,000 sont assujettis à la loi de la Commission du service civil, créée en 1908.

Le consommateur a tiré avantage de la nationalisation

QUEBEC. — M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro-Québec, affirme que l'amélioration de la situation financière de la commission et la réduction des taux d'électricité pour les consommateurs au cours de 1963 prouvent les avantages de la nationalisation. Il a fait cette déclaration dans le rapport annuel de l'Hydro-Québec, soumis hier à la législature.

AU COURS DE SON PASSAGE A LONDRES CES JOURS DERNIERS M. Pickersgill a exposé à la reine le sens de la résolution Pearson sur les drapeaux

de notre correspondant parlementaire

OTTAWA — De passage à Londres où il avait à traiter des affaires personnelles, le ministre des transports, M. Jack Pickersgill, en a profité en fin de semaine pour rendre visite à Sa Majesté et lui exposer le sens de la résolution du gouvernement canadien proclamant un drapeau distinctif et retenant l'Union Jack pour marquer notre fidélité à la Couronne et au Commonwealth des nations.

Le premier ministre Lester Pearson, qui n'avait pas répondu la veille quand M. Eldon Woolliams (PC, Bow River) lui avait demandé quel était l'objet de la visite de M. Pickersgill à Buckingham Palace, a reconnu hier que la question du drapeau avait été le thème principal de la courte entrevue accordée par la reine à son ministre.

Il a cependant précisé que le motif du voyage de M. Pickersgill à Londres n'était pas de voir Sa Majesté. Le ministre y est allé à ses frais avec sa famille pour affaires personnelles. "Mais comme l'étiquette le commande, il a signalé son passage à la Cour et Sa Majesté l'a reçu en audience privée, a dit le premier ministre. Il en a profité pour lui révéler le contenu de la résolution dont j'avais déjà fait part à la reine par cablogramme."

M. John Diefenbaker a demandé au chef du gouvernement s'il avait prévenu M. Joey Smallwood de la visite de M. Pickersgill à Buckingham Palace. Car, devant un auditoire de St. John's en fin de semaine, le premier ministre de Terre-

Neuve s'est vanté de ce qu'on ait choisi un fils de la province (M. Pickersgill représente la circonscription de Bonaville-Twillingate) pour aller expliquer à la reine les projets du gouvernement.

M. Pearson a répondu qu'il n'avait pu en faire part à M. Smallwood puisqu'il ne savait pas lui-même si M. Pickersgill obtiendrait une entrevue avec la reine.

M. Diefenbaker, néanmoins, est resté sceptique et il a demandé au premier ministre de déposer devant la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre lui et M. Smallwood.

L'abandon du drapeau a été plus brève que de coutume hier en Chambre. L'opposition commença à donner des signes d'épuisement. Si le débat sur la résolution gouvernementale ne s'ouvre pas bientôt (et, suivant les indications données par les membres du cabinet hier matin au conseil national du parti libéral réuni à Ottawa, il se pourrait qu'il s'écoule plusieurs semaines avant qu'on aborde la résolution), il se peut que la question du drapeau sorte de l'actualité pendant un certain temps.

Vexé par les propos qu'avait tenus M. Louis-Joseph Pigeon (PC, Joliette) à l'endroit du Red Ensign lundi soir en Chambre, M. Harold Winch (NPD, Vancouver), ardent loyaliste, a souligné une question de privilège que le président a admise avec condescendance de crainte de déclencher les passions des Tories.

Voir page 2: Pickersgill a...

Jean Deschamps revient confiant

Peugeot au Québec: question de jours

par Yves MARGRAFF

Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Deschamps, a déclaré hier soir à son retour de France que, selon lui, la décision des usines Peugeot de faire monter leurs voitures au Québec n'est plus qu'une question de jours. Le haut fonctionnaire confirmait ainsi une déclaration qu'il avait déjà faite à Paris la veille et qui avait fait

dire, selon AFP, à un représentant de la firme Peugeot: "Le sous-ministre me semble exagérément optimiste!" Quant à M. Deschamps, interrogé sur cette déclaration, il s'est contenté d'ajouter avec un sourire confiant: "Laissez-les dire!"

Dès son arrivée à Dorval, M. Deschamps a été assailli de questions par quelques journalistes venus à sa rencontre.

Prié de commenter un titre de première page du *Montreal Star* d'hier: "Paris investors wary of Separatism", le sous-ministre s'est esclaffé, pour ajouter:

"Je ne vous cache pas qu'effectivement, les industriels que j'ai rencontrés m'ont tous posé des questions quant à l'éventualité d'une sécession du Québec (et ce sont là les termes exacts dont ils ont usé)."

Partant d'une telle éventualité, il est évident que les industriels en question se demandent quel serait l'intérêt d'investissements économiques d'importance dans un pays qui, à tout prendre, a une population égale à la seule région parisienne. Quant à dire qu'ils sont inquiets, il y a une marge que je me refuse à franchir."

— Qu'avez-vous répondu à ces réflexions?

— Simplement qu'au Québec comme ailleurs, les manifestations des extrémistes sont les premières à passer les frontières, ce qui ne signifie nullement qu'elles reflètent l'opinion et les tendances de la majorité."

L'industrie Peugeot

"Je ne suis pas allé en France nanti des pouvoirs nécessaires à la signature d'un contrat quelconque. C'est la SGF et son directeur général, M. Filion, qui détiennent l'autorité en la matière. Toutefois, j'ai assisté à une rencontre. Or, moi qui avait déjà rencontré des représentants de Peugeot l'autonome dernier à ce sujet (bien que ce fût à titre privé), je puis vous affirmer, par voie de comparaison, que les choses sont restées maintenues assez loin pour que je vous dise et vous redise que ce n'est plus qu'une question de jours."

Le voyage de M. Deschamps en France répondait à une invitation que lui avaient lancée le gouvernement français et diverses industries et fédérations d'industries dans le cadre de la quinzaine de la technique française. Cette tournée lui a permis de prendre de nombreux contacts avec plusieurs industriels qui, tous, envisagent avec plaisir une implantation au Québec.

Le matériel Alstan

C'est ainsi que la firme Alstan, spécialisée dans la fabrication d'appareils lourds destinés à la génération électrique,

Voir page 2: Une inconnue...

Voir page 2: Peugeot...

Une inconnue à l'Assemblée législative Sire, nous ne sommes plus seuls

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Une femme a causé tout un émoi en faisant son apparition hier sur le parquet de l'Assemblée législative.

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, était en train de poser au ministre de la voirie une question concernant le pont de Trois-Rivières, quand, à la surprise générale des députés, des journalistes et des gens des galeries, une femme d'une quarantaine d'années, vêtue d'une robe bleue et coiffée d'un genre de canotier rose, est apparue sur le parquet pour déboucher lentement devant les membres de la gauche, contourner la table du greffier au centre, s'arrêter brièvement devant le président de la Chambre et finalement continuer pour faire une pause à quelques pas des pupitres du premier ministre et du ministre des richesses naturelles.

Ce n'est qu'à ce moment que le président, M. Richard Hyde, revenant de sa surprise, s'est levé pour déclarer: "Je demanderais au sergent d'armes d'assister madame qui semble perdue".

Le premier ministre était visiblement mal à l'aise. Il était appuyé sur son pupitre

plus s'est adossé à son fauteuil alors que l'intruse, les poings sur les hanches, jetait un regard menaçant vers les ministériels.

Après quatre ou cinq secondes, elle s'est dirigée vers la porte de sortie tandis que le sergent d'armes s'avançait vers elle. La suivante de quelques pas il l'a conduite jusque dans le corridor.

Comme la porte se refermait sur l'intruse, la Chambre a éclaté d'un immense rire, qui s'est accentué quand le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, s'est levé pour se diriger vers la sortie en imitant la démarche de la femme.

"Je l'ai échappé belle, a déclaré M. Maurice Bellemare, j'ai craint qu'elle n'arrête devant moi; mais j'ai été soulagé quand elle a salué le président pour se diriger du côté des ministériels."

Un photographe du magazine "Life" qui se trouvait dans la galerie des journalistes fut si estomaqué par cet incident qu'il a oublié de croquer cette scène unique dans l'histoire de la Législature québécoise.

On croit savoir que le premier incident du genre dans le Commonwealth s'est produit en 1962 à l'Assemblée légis-



Les deux adversaires se croisent: Rockefeller (à gauche) et Goldwater. (Photo UPI)

Californie: Goldwater se dit vainqueur

LOS ANGELES. — Quelques minutes après 11 heures hier soir, le sénateur Barry Goldwater revendiquait la victoire aux élections primaires du parti républicain en Californie, sur la foi des projections établies par calculatrice électronique. Ces projections étaient alors fondées sur des résultats fragmentaires recueillis dans plusieurs comités jugés représentatifs. Le sénateur de l'Arizona s'est présenté à la permanence de sa campagne où il a fait la déclaration suivante:

"Il semble que je suis le vainqueur. Mais je suis vieux jeu. Je tiens à voir tous les résultats avant d'être fixé. Mais si l'on en croit l'électronique, je tiens à vous remercier tous."

Les chiffres, vers 11h.30, n'indiquaient pas aussi clairement la victoire de M. Goldwater sur son adversaire unique, le gouverneur Nelson Rockefeller. D'après l'Associated Press, ce dernier détenait un léger avantage sur le sénateur Goldwater.

Ces élections primaires revêtent un aspect très important, surtout pour le sénateur conservateur Goldwater. S'il triomphait, il pourrait en effet espérer être le candidat officiel du parti républicain, lors de la prochaine élection américaine de novembre prochain.

Si au contraire Nelson Rockefeller devait l'emporter, ce serait le coup d'arrêt des visées politiques de Goldwater, et la recherche d'un candidat de compromis qui pourrait être soit William Scranton soit Richard Nixon. Les observateurs politiques s'accordent en effet pour ne reconnaître aucune chance sérieuse à Roc-

efeller qui a enregistré de cuisantes défaites lors de précédentes élections primaires dans l'est des Etats-Unis. Rarement élection primaire a-t-elle été un pôle d'attraction aussi considérable que celle qui a eu lieu hier dans le grand Etat de la côte du Pacifique. Et cet intérêt, qui porte avant tout sur la course Rockefeller-Goldwater, se complète par la curiosité éprouvée par la tentative de Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche, de se faire désigner comme candidat de cet Etat aux élections sénatoriales pour le parti démocrate. Il s'agit pour beaucoup d'observateurs d'une épreuve politique intéressante dont le résultat montrera dans une certaine mesure si l'auréole de John Kennedy peut être transposée sur la tête de ses anciens proches collaborateurs.

Lévesque dénonce...

(Suite de la première page)

M. Lévesque a accusé le ministre des affaires du Nord d'avoir violé l'entente de principe intervenue à Québec, le 21 février dernier, lors d'une réunion fédérale-provinciale sur la question esquimaude.

"Après de laborieuses discussions, a dit le ministre des Richesses naturelles, les deux gouvernements ont ratifié un texte contenant les principes généraux sur lesquels un accord de transfert devait s'appuyer. Le premier paragraphe de ce texte disait entre autres: 'Le Canada, c'est-à-dire le fédéral, est prêt à céder au Québec l'administration des affaires esquimaudes dans le cadre de ses responsabilités administratives étant entendu que, après le transfert, les Esquimaux continueront de jouir au moins des services qu'ils reçoivent à l'heure actuelle du gouvernement fédéral.'"

"Dans ce texte conjoint, a poursuivi le ministre, il n'est question nulle part d'une cession de territoire comme celle qu'a évoquée le ministre fédéral. Cette attitude de M. Lévesque est d'autant plus étrange qu'il y a un mois, le 27 avril, il s'était invité à Montréal, à brûle-pourpoint, et au cours d'une réunion avec quelques hauts fonctionnaires des deux gouvernements, il n'avait trouvé qu'une seule chose importante à dire et à répéter, à savoir que de part et d'autre nous ne parlons pas en public des pourparlers qui se poursuivent afin de ne pas alimenter les rumeurs nombreuses et souvent fantaisistes circulant à ce sujet dans divers milieux. Nous avons été d'accord là-dessus."

M. Lévesque a expliqué qu'un comité de fonctionnaires ou le représentant fédéral était désigné par M. Laing lui-même à poursuivre le travail de négociation.

"Le 22 mai, a-t-il ajouté, le ministre fédéral écrivait pour souhaiter que nous nous rendions aussitôt remis le rapport du comité. Le 26 mai, je lui écrivais dans le même sens et le lendemain, rompant lui-même sa consigne du silence, M. Laing déclarait publiquement qu'il refusait d'accepter et d'appliquer l'accord de principe ratifié par les deux gouvernements."

"Dans les circonstances, a souligné M. Lévesque, on ne voit pas très bien l'utilité d'une rencontre avec le ministre fédéral des affaires du Nord. Mais nous continuons et nous allons continuer avec fermeté, par tous les moyens légitimes, à demander toute la responsabilité administrative dans nos territoires du nord, c'est-à-dire, ce qui dès 1949 a été accordé à Terre-Neuve, la seule autre province du pays qui possède une population esquimaude de quelque importance numérique."

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

M. Lévesque a dit qu'il avait lu les comptes rendus "qui ne démentaient pas l'essentiel de ce qu'il avait déclaré à Winnipeg et qu'il a réconfirmé en retournant à Ottawa le lendemain et qui est, que, à toutes fins pratiques, avant les calendes grecques, il ne voit pas en dépit de l'accord qui a été signé au mois de février, comment il pourrait lâcher l'essentiel de l'administration".

Le chef de l'opposition a demandé au ministre s'il avait pris connaissance de la déclaration faite, la veille, aux Communes, par M. Laing.

maine professionnel et celui des affaires. Ils veulent se sentir chez eux lorsqu'ils ont à traiter avec le gouvernement et négocier leurs affaires en français.

Les sans-grade M. John Nichol, 40 ans, manufacturier de Vancouver, et le nouveau président de la Fédération libérale nationale, reprend le thème de M. Favreau. Il affirme que son objectif consistait à favoriser une plus grande participation du commun des membres de la fédération à la politique du parti par le truchement des fédérations provinciales du parti et la diffusion des idées par la voie de comités permanents du conseil.

M. Nichol est le plus jeune président que se soit donné la Fédération nationale et le premier citoyen de la Colombie-Britannique qui ait accédé à ce poste. Il espère que les comités permanents du programme, de l'organisation, de la finance et des communications constitueront des voies pour l'intermédiaire desquelles les idées des simples membres pourront parvenir aux échelons supérieurs.

Le conseil qui a terminé son congrès de deux jours mardi soir, a siégé à huis clos pour interroger les ministres fédéraux et les députés sur l'oeuvre qu'ils ont accomplie depuis leur avènement au pouvoir en avril 1963.

Sur la sellette A une conférence de presse donnée par la suite, le ministre des Grands lacs, le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne et M. Guy Rouleau, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, ont confié aux reporters qu'il n'avait pas été question du nouveau drapeau, au cours de la séance secrète.

Il fut question de commerce, d'agriculture, du niveau des Grands lacs, d'aide à l'étranger, des problèmes ouvriers, à leur dire. M. Rouleau affirma qu'aucune critique n'avait été formulée.

M. Roy Matas, de Winnipeg, présente une résolution suggérant l'adoption de normes nationales pour l'éducation et le développement, le gouvernement fédéral devrait s'efforcer que chaque province se développe sur un pied d'égalité au point de vue éducatif et culturel.

"L'éducation est avant tout une chose qui regarde les provinces mais le comité du programme devrait attentionner le problème d'établissement d'une norme nationale. La chose est étudiée par la Fédération canadienne des instituteurs et par l'Association nationale des commissaires d'écoles."

"Nous devrions rechercher les moyens qu'un gouvernement fédéral pourrait prendre pour coordonner la tâche des ministres provinciaux de l'éducation et encourager les ministres provinciaux de l'éducation à collaborer."

Le français M. Jean-Eudes Dubé, député de Restigouche, Madawaska, prône que le français soit reconnu officiellement devant tous les tribunaux du Canada et dans les législatures provinciales. L'on devrait accorder aux minorités françaises de toutes les provinces les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les Anglais dans le Québec. Il préconise la création d'un ministère fédéral de l'éducation.

La réunion plénière du conseil prit fin en présence de 33 délégués. Une motion fut adoptée qui exprime le vœu que le programme des réunions futures soit dressé de façon que tous les délégués puissent y assister sans que la tenue de ces réunions vienne en conflit avec d'autres assises.

M. Pigeon avait dit que le Red Ensign constituait pour lui un signe de domination et d'impérialisme et cela lui a valu de se faire conseiller par M. Winch de voir un psychiatre.

"Peut-être suis-je trop sentimental, a dit M. Winch avec gravité, mais qu'on me permette de rappeler à mon honorable ami que nous, Canadiens, avons vécu sous ce drapeau durant de nombreuses années.

"De dire aujourd'hui qu'il est un symbole de domination et d'impérialisme est non seulement malicieux, mais entièrement faux. C'est faux et méprisable. Quiconque ose dire une telle chose dans la Chambre des communes requiert les services d'un psychiatre."

M. Pigeon s'est efforcé de s'excuser: "Je vous assure que je n'ai voulu blesser personne. J'ai parlé suivant ma conscience. On est en démocratie, on a un bill des droits de l'homme et j'ai pensé pouvoir exprimer mon opinion sans offenser qui que ce soit."

Le français M. Jean-Eudes Dubé, député de Restigouche, Madawaska, prône que le français soit reconnu officiellement devant tous les tribunaux du Canada et dans les législatures provinciales. L'on devrait accorder aux minorités françaises de toutes les provinces les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les Anglais dans le Québec. Il préconise la création d'un ministère fédéral de l'éducation.

La réunion plénière du conseil prit fin en présence de 33 délégués. Une motion fut adoptée qui exprime le vœu que le programme des réunions futures soit dressé de façon que tous les délégués puissent y assister sans que la tenue de ces réunions vienne en conflit avec d'autres assises.

M. Pigeon avait dit que le Red Ensign constituait pour lui un signe de domination et d'impérialisme et cela lui a valu de se faire conseiller par M. Winch de voir un psychiatre.

"Peut-être suis-je trop sentimental, a dit M. Winch avec gravité, mais qu'on me permette de rappeler à mon honorable ami que nous, Canadiens, avons vécu sous ce drapeau durant de nombreuses années.

"De dire aujourd'hui qu'il est un symbole de domination et d'impérialisme est non seulement malicieux, mais entièrement faux. C'est faux et méprisable. Quiconque ose dire une telle chose dans la Chambre des communes requiert les services d'un psychiatre."

M. Pigeon s'est efforcé de s'excuser: "Je vous assure que je n'ai voulu blesser personne. J'ai parlé suivant ma conscience. On est en démocratie, on a un bill des droits de l'homme et j'ai pensé pouvoir exprimer mon opinion sans offenser qui que ce soit."

Le français M. Jean-Eudes Dubé, député de Restigouche, Madawaska, prône que le français soit reconnu officiellement devant tous les tribunaux du Canada et dans les législatures provinciales. L'on devrait accorder aux minorités françaises de toutes les provinces les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les Anglais dans le Québec. Il préconise la création d'un ministère fédéral de l'éducation.

La réunion plénière du conseil prit fin en présence de 33 délégués. Une motion fut adoptée qui exprime le vœu que le programme des réunions futures soit dressé de façon que tous les délégués puissent y assister sans que la tenue de ces réunions vienne en conflit avec d'autres assises.

M. Pigeon avait dit que le Red Ensign constituait pour lui un signe de domination et d'impérialisme et cela lui a valu de se faire conseiller par M. Winch de voir un psychiatre.

"Peut-être suis-je trop sentimental, a dit M. Winch avec gravité, mais qu'on me permette de rappeler à mon honorable ami que nous, Canadiens, avons vécu sous ce drapeau durant de nombreuses années.

"De dire aujourd'hui qu'il est un symbole de domination et d'impérialisme est non seulement malicieux, mais entièrement faux. C'est faux et méprisable. Quiconque ose dire une telle chose dans la Chambre des communes requiert les services d'un psychiatre."

M. Pigeon s'est efforcé de s'excuser: "Je vous assure que je n'ai voulu blesser personne. J'ai parlé suivant ma conscience. On est en démocratie, on a un bill des droits de l'homme et j'ai pensé pouvoir exprimer mon opinion sans offenser qui que ce soit."

Pearson...

(Suite de la première page)

dant des jours et des jours, on a retardé l'adoption des crédits. Aujourd'hui, jour après jour, on fait obstruction aux débats, on soulève des questions de privilège et des points d'ordre inutiles."

Malgré tout, a assuré le premier ministre, le gouvernement n'est pas moins déterminé à remplir son mandat jusqu'au bout, c'est-à-dire à persister au pouvoir durant quatre ans, peut-être cinq.

"Nous sommes déterminés, bien que ce soit difficile actuellement et qu'il y ait danger que cela le devienne encore plus, à continuer tout comme si nous avions une véritable majorité, à continuer à remplir notre programme pour un mandat de quatre à cinq ans. C'est la période nécessaire pour que, suivant notre promesse, nous puissions mettre en oeuvre notre programme tout entier."

"Nous demeurons déterminés, malgré l'obstruction, à agir suivant les responsabilités que les Canadiens nous ont confiées."

"Nous allons continuer à apporter au parlement les mesures qui aideront au développement et à la croissance de notre économie, qui prolongeront la sécurité économique et sociale du peuple canadien, qui amélioreront l'organisation et l'administration des affaires publiques et réformeront notre procédure électorale de façon à éviter les abus et à restaurer dans la mesure du possible le principe de la représentation d'après la population."

"Nous continuerons à donner notre jugement selon la volonté des électeurs et nous ne retournerons pas cette responsabilité aux électeurs. Nous ne leur imposerons pas une nouvelle élection. C'est l'opposition qui portera maintenant la responsabilité d'une élection."

"Les Canadiens ne désirent pas maintenant une autre élection qui serait la troisième en deux ans. Je ne désire pas d'élection. Le cabinet et notre caucus parlementaire ne désirent pas non plus d'élection."

"Toutefois, si l'opposition..." Et voilà le mais qui, ou bien presse une élection générale, ou bien tend à prévenir les partis d'opposition que les ministériels sont prêts à subir une élection s'ils forcent le gouvernement à dissoudre les Chambres.

M. Pearson a terminé par un solennel appel au devoir. Il a prié les militants libéraux de placer les besoins du Canada avant les besoins du parti, seule condition qui puisse justifier le peuple canadien de mettre sa confiance dans le parti, dit-il.

"J'ai déjà dit que, si nous mettions le Canada avant le parti, nous nous audrions le droit de former le gouvernement. Nous l'avons fait et nous avons mérité ce droit."

"Ce soir, ayant ce droit, cette responsabilité, il n'en tient qu'à nous de demeurer sur le droit chemin que nous avons choisi, le chemin qui nous vaudra le droit de garder la confiance que l'on nous a donnée; le droit, lorsqu'il le temps viendra, de demander la continuation de notre mandat, le droit de former le prochain gouvernement majoritaire au Canada."

Cette formule de contrats d'entreprise incluant la consultation d'ingénieurs est généralisée dans une quarantaine d'Etats américains et dans d'autres provinces canadiennes, ont fait valoir ses tenants. Elle empêche le contact entre le client et l'ingénieur lui-même, ont objecté ses adversaires, notamment les grands bureaux d'ingénieurs-conseils.

Autre argument invoqué en faveur des contrats globaux, ils permettent aux nouvelles industries de compter sur de plus grandes réserves de capital, étant donné que les promoteurs vendent souvent la construction une fois terminée

sur une base de paiements échelonnés. On s'est aussi interrogé sur l'opportunité de laisser les ingénieurs se constituer en compagnie pour la pratique de leur profession. La reconnaissance de ce droit aux ingénieurs ne soulèverait aucune difficulté si l'on parvenait à trouver la formule qui empêche le contrôle de ces compagnies de tomber, par exemple par le jeu des successions, hors des mains de professionnels en règle.

Dix-sept compagnies du genre existent déjà au Québec, dont plusieurs de peu plus d'un demi-siècle, a fait savoir un procureur.

Conflit d'intérêt Un autre aspect de ce problème se situe dans le fait que certaines de ces compagnies sont souvent des filiales ou des compagnies-mères de compagnies de construction. On y voit un conflit d'intérêt entre la préparation des devis et la soumission à présenter. Au gouvernement, a dit M. Lesage, on a résolu le problème en écartant des soumissionnaires les compagnies apparentées aux sociétés de génie.

Le P. Legault... (Suite de la page 9) qui croit au Christ et qui est témoin de l'Évangile dans le détail très quotidien de sa vie. Même l'incroyance, continuait-il, se présente comme une chance qui va nous forcer à devenir des chrétiens adultes. Nous croirons parce que personnellement nous nous sommes mis à la recherche du Christ. Il termina en déclarant que l'Église au 20e siècle, pour ne pas être en perte de vitesse sur la marche accélérée de l'histoire, aura vraiment besoin de toutes ses troupes, et que le laïc ne sera plus simplement un numéro anonyme dans la nef ou un numéro passif dans le monde mais un agent exact et indispensable de l'Évangile dans le monde.

Peugeot...

(Suite de la première page)

que, est d'ores et déjà l'auteur d'un projet très précis. Alsthan, en effet, a présenté, en même temps que d'autres firmes étrangères au Québec, des soumissions pour la fourniture d'alternateurs pour équiper les centrales de la Manicouagan. M. Deschamps nous a confié que si les prix pratiqués par Alsthan sont concurrentiels, cette firme viendrait fabriquer ses alternateurs au Québec ainsi que d'autres, bien sûr, pour répondre à des commandes subséquentes.

La maison Schneider également envisage plus que sérieusement l'implantation industrielle au Québec où elle fabriquerait ses équipements mécaniques qui lui ont valu sa réputation actuelle de leader. Quant aux usines Renault, M. Deschamps semble moins optimiste. (On sait qu'il avait été question que l'usine de montage envisagée soit exclusivement québécoise et que les fabricants français lui confient le montage "à façon" de leurs véhicules. À l'époque, Le Devoir lui-même avait parlé de Renault comme un "client-tourneur" possible pour cette usine. Dans les déclarations de M. Deschamps, on retrouve la "formule" présentée par notre journal, mais il n'est plus question de Renault.)

En conclusion, M. Deschamps rapporte de France une leçon qu'il voudrait communiquer aux hommes d'affaires canadiens-français: "L'industriel français de la génération actuelle n'est plus aussi individualiste qu'on se l'imagine, moins même que son homologue québécois. Il a compris que la tendance est au regroupement, ce regroupement que préconise le ministère de l'Industrie et du Commerce, comme le fit du reste M. Filion à diverses reprises."

Les membres de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) ont tenu hier soir une deuxième assemblée générale spéciale pour entendre le rapport de leurs dirigeants sur la négociation en cours avec les représentants des onze hôpitaux. Le présent différend est déjà vieux de 15 mois.

L'assemblée tenue hier soir a manifesté clairement son impatience et son mécontentement devant le peu de progrès réalisés au cours de ces ultimes négociations.

Présidée par Mme Madeleine Morgan, l'assemblée a adopté une résolution qui pour être laconique n'en est pas moins significative: "Que le comité exécutif soit autorisé à convoquer une assemblée générale de l'Alliance le jour, le soir ou la nuit, dès qu'il le jugera à propos."

Le vote a été de 97 p. cent favorable. Il y avait plus de 800 infirmières à la réunion. Commentant le résultat des négociations qui ont eu lieu lundi et mardi entre les représentants de onze hôpitaux de la région métropolitaine et l'Alliance des infirmières (CSN), le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Pepin a déclaré à l'assemblée générale des infirmières: "L'heure est venue pour le gouvernement de tenir sa promesse de vendredi dernier à exécution. Malheureusement, il a été impossible de réaliser un accord satisfaisant entre les parties. Dès demain, nous nous attendons à ce que le gouvernement fournisse un mandat précis à ses représentants de prendre désormais une part active aux négociations. Je comprends votre impatience, d'ajouter M. Pepin. La situation qui vous est faite n'est pas normale."

On se souviendra qu'au cours d'une rencontre tenue au bureau du gouvernement, vendredi dernier, le ministre du travail M. Carrier Fortin avait promis aux représentants de l'Alliance et à la CSN que le gouvernement interviendrait directement dans la négociation d'un accord si une dernière tentative d'entente entre les hôpitaux et l'Alliance, doublée de la médiation de M. Donat Quimper, ne permettait pas de régler le litige.

Chez les chausseurs L'Union protectrice des travailleurs en chaussures du Québec vient d'élire ses dirigeants pour l'année 64-65. Ce sont MM. Gaudias Denis, Robert Normand, et Jean-Marie Lachance respectivement élus à la présidence ainsi qu'aux premières et deuxième vice-présidences. Mme Fernande Murphy a été élue à la troisième vice-présidence.

OUI! Nous préparons votre menu \$3.75 et plus (complet) ● Divertissement continu ● Tours de chant ● Folklore ● Opéra ● Aucun frais de couvert Rés.: CR. 1-1188 Gouter d'après le théâtre Au Latin qui bouffe ST-GREGOIRE & ST-HUBERT

Au temps de notre folle jeunesse L'auteur de ce livre et sa copine étaient de toutes jeunes filles quand elles partirent à la découverte de l'Europe. Leur voyage mémorable a fait le sujet d'un livre délicieux, condensé dans SELECTION du Reader's Digest de Juin. Lisez les aventures et les mésaventures de ces deux ingénues, lancées en pleine Europe des années 20; leur folle équipée vous est racontée avec une drôlerie et une verve qui vous captiveront. Acheté Sélection aujourd'hui!

EATON Boutique du Cadeau 4ième

INSTITUTEURS DEMANDÉS Instituteurs qualifiés pour enseigner la 7ème année. LA COMMISSION SCOLAIRE DU VILLAGE ST-GABRIEL DE BRANDON, CTE BERTHIER, Tél.: 835-4982

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES INSTITUTRICES DEMANDÉES COURS SECONDAIRE EXIGENCES: a) brevet "A" d'enseignement et plus. b) Au moins une année d'expérience complétée au cours secondaire. TRAITEMENTS: \$4,200, à \$10,000, selon les qualifications et années d'expérience. ECRIRE: Directeur général des écoles, Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles, 216, Boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval, P. Qué.

SCIENTES COMMERCIALES 11e-12e-13e Commerciales SPECIALISTES: (hommes et femmes) pour enseigner: * Anglais: commercial, conversation, laboratoire de langue. * Machines de bureau, dactylo, sténographie. UNE SECRETAIRE AVEC: a) BREVET D'ENSEIGNEMENT b) Expérience des bureaux c) Excellente personnalité pour le secrétariat de l'école en Sciences Commerciales DEMANDER: M. P.-E. Duffresne, Directeur, 216, Boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval, P. Qué. Tél.: 625-6951

BIBLIOTHECAIRE (\$5,200 — \$6,700) ASSISTANTE-BIBLIOTHECAIRE (\$3,400 — \$4,600) CLASSIFICATEUR TRICE (\$3,400 — \$4,600) Les candidats pour le poste de bibliothécaire doivent posséder un baccalauréat en bibliothéconomie et une expérience valable dans une bibliothèque publique. Pour les deux autres postes, un diplôme technique en bibliothéconomie et un certificat de onzième année sont des exigences minima. On tiendra compte de l'expérience pratique de chacun des postulants, lors de l'établissement du salaire initial. S'adresser en personne au bureau de placement de LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 3737 est, rue Sherbrooke — pièce 226 A

TAILLEUR Faites transformer votre habit à devant croisé en un joliment complet à devant simple, dans le dernier style. SPÉCIALITE: Habits et costumes ajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUYOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE ROUSSILLE Transport. Déménagement, vente, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poeles, réfrigérateurs. RA. 3-2421. J.N.O.

CHALET D'ETE Construction de chalets d'été, termes faciles, excellents prix. Réparations. Tél.: 328-6263. 22-6-64

EDUCATION Cours privés, niveau primaire par professeur de collège français. Tél.: 489-7297. 4-6-64

Les infirmières de 11 hôpitaux envisagent un arrêt de travail Québec interviendrait aujourd'hui même

Les infirmières de 11 hôpitaux de la région métropolitaine ont donné hier soir l'autorisation au comité exécutif de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) de convoquer une "assemblée générale" des membres, le jour, le soir ou la nuit, dès qu'il le jugera à propos.

Les hôpitaux en cause risquent donc d'être privés de toutes leurs infirmières pendant la durée d'une telle assemblée.

D'autre part, comme les négociations poursuivies hier et lundi avec la médiation du sous-ministre du travail Donat Quimper sont restées sans succès, s'attend que le gouvernement aura aujourd'hui des représentants aux séances de négociations, comme il avait été convenu vendredi à Québec.

Les membres de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) ont tenu hier soir une deuxième assemblée générale spéciale pour entendre le rapport de leurs dirigeants sur la négociation en cours avec les représentants des onze hôpitaux. Le présent différend est déjà vieux de 15 mois.

L'assemblée tenue hier soir a manifesté clairement son impatience et son mécontentement devant le peu de progrès réalisés au cours de ces ultimes négociations.

Présidée par Mme Madeleine Morgan, l'assemblée a adopté une résolution qui pour être laconique n'en est pas moins significative: "Que le comité exécutif soit autorisé à convoquer une assemblée générale de l'Alliance le jour, le soir ou la nuit, dès qu'il le jugera à propos."

Le vote a été de 97 p. cent favorable. Il y avait plus de 800 infirmières à la réunion. Commentant le résultat des négociations qui ont eu lieu lundi et mardi entre les représentants de onze hôpitaux de la région métropolitaine et l'Alliance des infirmières (CSN), le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Pepin a déclaré à l'assemblée générale des infirmières: "L'heure est venue pour le gouvernement de tenir sa promesse de vendredi dernier à exécution. Malheureusement, il a été impossible de réaliser un accord satisfaisant entre les parties. Dès demain, nous nous attendons à ce que le gouvernement fournisse un mandat précis à ses représentants de prendre désormais une part active aux négociations. Je comprends votre impatience, d'ajouter M. Pepin. La situation qui vous est faite n'est pas normale."

On se souviendra qu'au cours d'une rencontre tenue au bureau du gouvernement, vendredi dernier, le ministre du travail M. Carrier Fortin avait promis aux représentants de l'Alliance et à la CSN que le gouvernement interviendrait directement dans la négociation d'un accord si une dernière tentative d'entente entre les hôpitaux et l'Alliance, doublée de la médiation de M. Donat Quimper, ne permettait pas de régler le litige.

Chez les chausseurs L'Union protectrice des travailleurs en chaussures du Québec vient d'élire ses dirigeants pour l'année 64-65. Ce sont MM. Gaudias Denis, Robert Normand, et Jean-Marie Lachance respectivement élus à la présidence ainsi qu'aux premières et deuxième vice-présidences. Mme Fernande Murphy a été élue à la troisième vice-présidence.

OUI! Nous préparons votre menu \$3.75 et plus (complet) ● Divertissement continu ● Tours de chant ● Folklore ● Opéra ● Aucun frais de couvert Rés.: CR. 1-1188 Gouter d'après le théâtre Au Latin qui bouffe ST-GREGOIRE & ST-HUBERT

Au temps de notre folle jeunesse L'auteur de ce livre et sa copine étaient de toutes jeunes filles quand elles partirent à la découverte de l'Europe. Leur voyage mémorable a fait le sujet d'un livre délicieux, condensé dans SELECTION du Reader's Digest de Juin. Lisez les aventures et les mésaventures de ces deux ingénues, lancées en pleine Europe des années 20; leur folle équipée vous est racontée avec une drôlerie et une verve qui vous captiveront. Acheté Sélection aujourd'hui!

EATON Boutique du Cadeau 4ième

INSTITUTEURS DEMANDÉS Instituteurs qualifiés pour enseigner la 7ème année. LA COMMISSION SCOLAIRE DU VILLAGE ST-GABRIEL DE BRANDON, CTE BERTHIER, Tél.: 835-4982

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES INSTITUTRICES DEMANDÉES COURS SECONDAIRE EXIGENCES: a) brevet "A" d'enseignement et plus. b) Au moins une année d'expérience complétée au cours secondaire. TRAITEMENTS: \$4,200, à \$10,000, selon les qualifications et années d'expérience. ECRIRE: Directeur général des écoles, Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles, 216, Boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval, P. Qué.

SCIENTES COMMERCIALES 11e-12e-13e Commerciales SPECIALISTES: (hommes et femmes) pour enseigner: * Anglais: commercial, conversation, laboratoire de langue. * Machines de bureau, dactylo, sténographie. UNE SECRETAIRE AVEC: a) BREVET D'ENSEIGNEMENT b) Expérience des bureaux c) Excellente personnalité pour le secrétariat de l'école en Sciences Commerciales DEMANDER: M. P.-E. Duffresne, Directeur, 216, Boul. Laval, Ste-Rose-de-Laval, P. Qué. Tél.: 625-6951

BIBLIOTHECAIRE (\$5,200 — \$6,700) ASSISTANTE-BIBLIOTHECAIRE (\$3,400 — \$4,600) CLASSIFICATEUR TRICE (\$3,400 — \$4,600) Les candidats pour le poste de bibliothécaire doivent posséder un baccalauréat en bibliothéconomie et une expérience valable dans une bibliothèque publique. Pour les deux autres postes, un diplôme technique en bibliothéconomie et un certificat de onzième année sont des exigences minima. On tiendra compte de l'expérience pratique de chacun des postulants, lors de l'établissement du salaire initial. S'adresser en personne au bureau de placement de LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL 3737 est, rue Sherbrooke — pièce 226 A

TAILLEUR Faites transformer votre habit à devant croisé en un joliment complet à devant simple, dans le dernier style. SPÉCIALITE: Habits et costumes ajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUYOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE ROUSSILLE Transport. Déménagement, vente, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poeles, réfrigérateurs. RA. 3-2421. J.N.O.

CHALET D'ETE Construction de chalets d'été, termes faciles, excellents prix. Réparations. Tél.: 328-6263. 22-6-64

EDUCATION Cours privés, niveau primaire par professeur de collège français. Tél.: 489-7297. 4-6-64

Une inconnue...

La déclaration de l'intruse sur le septième commandement a éclairé les journalistes, qui, la veille, avaient remarqué la même femme qui, de la galerie de gauche, puis de la droite, tentait d'attirer l'attention des députés en formant de ses doigts le chiffre sept.

La période de surprise et celle du rire passées, de nombreux membres de la Chambre ont déclaré qu'un tel incident aurait pu avoir des conséquences très graves.

"Que se serait-il produit, ont-ils dit, si cette femme, qui semble faible d'esprit, avait eu une arme dans sa bourse? Elle aurait pu facilement tirer sur le premier ministre, par exemple, ou tout autre membre de la Chambre, avant qu'on ait réussi à la désarmer."

L'incident du 1er mars 1954, qui s'est déroulé à la Chambre des représentants à Washington, est revenu à la mémoire de tous. On sait que, ce jour-là, trois ou quatre Porto-Ricains nationalistes, tirant des galeries ont blessé grièvement cinq représentants.

Les portiers de l'Assemblée législative, à la suite de l'incident d'hier, feront preuve d'une plus grande sévérité.

Les Indiens veulent présenter eux-mêmes les danses indiennes lors de l'Expo universelle...

Toute danse indienne présentée lors de l'Exposition universelle de 1967 devrait être exécutée par des Indiens. C'est ce qu'a demandé hier aux autorités de l'Expo M. Guy Williams, président de la Fédération des aborigènes de la Colombie-Britannique.

M. Williams a expliqué, lors d'une interview, qu'il était venu à Montréal spécifiquement pour protéger les intérêts de son organisation en collaboration avec le Conseil national des Indiens.

"Nous désirons faire quelque chose de notre propre initiative. Nous devrions tout au moins nous permettre de présenter notre folklore nous-mêmes."

M. Williams, qui était accompagné de M. James Swind, vice-président de la fédération, a expliqué aux autorités que son groupe s'oppose à ce que des danses indiennes soient exécutées à l'Expo par des groupes non-indiens comme par exemple les Feux-Jollets, une troupe montréalaise.

Un porte-parole de l'Expo a dit que M. Williams a obtenu l'assurance que ses revendications seront prises en considération.

Affaire Coffin: Weston Eagles qualifie McGregor de "menteur"

PERCE — Weston Eagles a contredit hier le témoignage de son beau-frère devant la Commission royale d'enquête sur l'affaire Coffin et a traité un autre témoin de "menteur". Eagle, ouvrier de 41 ans qui n'a que sa sixième année scolaire, a été interrogé au sujet d'une déclaration de 1955 dans laquelle Wilson McGregor avait déclaré n'être pas certain d'avoir vu un fusil ou une barre de fer à l'arrière du camion de Wilbert Coffin en juin 1953.

McGregor avait affirmé au procès de Coffin en 1954 avoir vu le baril d'un fusil dépassant du camion alors que Coffin était arrêté chez lui.

Eagle a témoigné qu'il était à un hôtel de Gaspé à boire de la bière lorsqu'il surprit McGregor dire qu'il n'était pas certain d'avoir vu un fusil.

Le témoin, marié à l'une des sœurs de Coffin, raconta par la suite l'incident à Leslie Coffin. Après une assemblée de famille, il se rendit en compagnie de Leslie à la résidence de McGregor. C'était à l'époque où on tentait d'interjeter appel afin d'obtenir un autre procès.

"Je crois que c'est Leslie qui a demandé à M. Gravel, l'avocat François Gravel, procureur de Coffin si une déclaration servirait à quelque chose."

"Mieux dire" mérite une coupe "Girardin"

PARIS — "Mieux dire", la revue de l'Office de la langue française de l'Etat du Québec, a remporté jeudi une des coupes "Emile Girardin" attribuées chaque année par la revue française "Vie et Langage".

Le palmarès des coupes "Emile-Girardin" comporte aussi les noms du quotidien parisien "Le Figaro", du journal "La Cité" de Bruxelles, de "La Tribune de Genève", et du "Berry républicain", pour la presse de province.

C'est M. Jacques Chastenot, de l'Académie française, qui a proclamé les lauréats. Au nom de M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française du Québec et de la revue "Mieux dire", c'est M. Robert Elie, conseiller culturel à la délégation générale du Québec à Paris, qui a reçu la coupe "Emile-Girardin".

La cérémonie, présidée par M. Alain Guillemin, secrétaire général de l'Office du vocabulaire français, s'est déroulée à la Maison de l'Amérique latine. En commentant le palmarès, M. Jacques Chastenot a déploré que la langue française semble maintenant incapable de franciser les mots anglais qu'elle adopte, soit en transformant l'orthographe, soit en adaptant la prononciation, comme elle le faisait dans le passé.

Deniau: la France se rend compte de l'importance du Canada français

PARIS — La France doit prouver aux Canadiens français qu'elle se rend compte de l'importance de l'épanouissement d'une communauté française florissante au-delà de l'Atlantique, a déclaré dans une interview au Monde M. Xavier Deniau, député gaulliste rentré récemment d'un séjour au Canada.

M. Deniau, qui est également président du groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur le Québec, a déclaré notamment :

Eagle a déclaré qu'il connaissait McGregor depuis 30 ou 35 ans et qu'il lui avait rendu visite chez lui à plusieurs reprises. Il présente Leslie aux McGregor, l'affaire fit l'objet d'entretiens et une déclaration fut rédigée. C'est Mme McGregor qui l'écrivit, a-t-il dit.

"Leslie en rédigea le phraséologie pour elle comme il put."

Par la suite la déclaration fut assemblée devant un juge de paix.

Le juge Roger Brossard, qui fait fonction de commissaire, a alors rappelé la déposition faite en avril devant la Commission par Leslie Coffin, qui avait déclaré que Eagle avait pris l'initiative et avait dit à Mme McGregor ce qu'elle devait écrire.

"Cela contredit une bonne partie de ce que vous avez dit", a noté le juge Brossard, demandant où se trouvait la vérité.

"Je crois que ce doit être lui, de répondre M. Eagle. Je n'ai pas l'instruction pour écrire une lettre comme ça."

Le conseiller juridique Jules Deschênes de la Commission a alors rappelé que McGregor a déclaré à l'enquête que ni Leslie Coffin ni Eagle n'étaient jamais allés chez lui.

"C'est un menteur", de déclarer le témoin.

Mme Felix Rhoda Stanley, 39 ans, l'un des sœurs de Wilbert Coffin, a déclaré qu'elle croyait avoir envoyé ensuite la déclaration assemblée à M. Gravel. Elle était datée du 3 septembre 1955, cinq mois avant la pendaison de Coffin.

Mme Albert Coffin, 78 ans, mère de Wilbert, a également comparu brièvement à son fils a été jugé et convaincu il y a 10 ans du meurtre d'un des trois chasseurs de la Pennsylvanie trouvés morts dans les bois.

M. Deschênes, s'appuyant sur un passage d'un livre de John Edward Belliveau de Toronto au sujet de l'affaire Coffin, a demandé si elle était au courant d'une lettre laissée par son fils le jour avant sa pendaison.

Elle a déclaré n'avoir jamais entendu parlé d'une telle lettre.

Les bibliothécaires: le rapport Bouchard s'inspire d'une fausse conception de la bibliothèque et de ce qu'est son rôle

QUEBEC — Le rapport de la commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec comporte "une fausse conception de la bibliothèque et de son rôle dans

le domaine de l'enseignement, de l'information et de la culture."

L'Association canadienne des bibliothèques a commenté le rapport Bouchard dans une lettre adressée au ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, où elle déplore que les mandataires de la commission n'aient pas consulté les facultés universitaires de bibliothéconomie de l'université de Montréal et de McGill et les associations professionnelles de bibliothécaires.

L'Association rejette toute perspective d'une régie des bibliothèques, car une telle régie porterait atteinte "aux libertés généralement reconnues aux citoyens du Canada dans le domaine de la culture."

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTRÉAL, MERCREDI 3 JUIN 1964

LES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST

Il faut annexer à Montréal les 6 villes situées à l'est de l'île

Les hommes d'affaires de l'est de Montréal favorisent l'annexion à la métropole de toutes les villes situées dans la partie est de l'île. C'est ce qu'ils ont affirmé hier, par la voix de leur président M. Pierre Lorange qui a soumis aux autorités municipales, au nom de la Société des Hommes d'Affaires de l'Est, un mémoire portant sur trois problèmes particuliers.

Relativement à l'annexion des villes de Montréal-Nord, St-Michel, St-Léonard, Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles le mémoire, dont M. Lorange a donné lecture devant le conseil municipal, Paul-Emile Sauvageau, représentant du maire Jean Drapeau, dit qu'il serait "plus agréable, plus normal, que l'ensemble des citoyens de ce territoire fassent partie de Montréal où les normes de l'urbanisme sont sérieusement établies."

Les Hommes d'affaires de l'est sont d'avis que les citoyens de ces municipalités sont privés de services essentiels et particulièrement d'un urbanisme bien dirigé.

"Nous souhaitons, déclarent-ils, que les citoyens de ces

municipalités manifestent leur désir d'annexion à Montréal et profitent de l'occasion que nous leur offrons, en mettant à leur disposition les cadres de notre société pour organiser des assemblées, des rencontres et des forums, pour débattre la question, afin qu'ils constatent par eux-mêmes les bienfaits que leur apporterait la qualité de citoyens à part égale et entière de Montréal."

Concernant le problème de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux qui traverse le secteur est de Montréal, la Société des Hommes d'affaires de l'est remercie tous les hommes publics tant de la scène fédérale que ceux des scènes provinciales et municipales qui ont appuyé leurs revendications.

Même si à la suite d'une entrevue, sur place, avec le pré-

sident des Chemins de fer nationaux, l'on a espoir d'une solution à brève échéance, la S.H.A.E. déclare qu'elle laisse ce dossier ouvert et qu'elle continuera de soulever ce problème tant qu'un règlement final n'aura pas été obtenu.

Enfin, le mémoire de la S.H.A.E. traite du golf municipal et du centre sportif. Assurés que le golf municipal demeurera, à la suite des déclarations catégoriques faites par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, les Hommes d'affaires de l'est demandent à l'administration de poursuivre l'aménagement du centre sportif.

Pour sa part, la société continuera l'étude de ce projet sous tous ses aspects et fera part de ses conclusions et recommandations à l'administration.

Kierans: plus de sévérité rapportera \$3 millions de plus au gouvernement

QUEBEC, (DNC). — Le ministre du revenu, M. Eric Kierans, a déclaré, hier, aux journalistes, que son ministère comptait recueillir quelque \$3 millions de plus par année en se montrant plus sévère envers les cabarets et les restaurants qui négligent de verser au gouvernement l'argent qu'ils reçoivent en taxes sur les repas.

M. Kierans a fait cette remarque alors qu'on le questionnait sur la fermeture par la Régie des alcools de la boîte de nuit "El Morocco" de Montréal qui a refusé de remettre au ministère les quelque \$30,000 en taxes qu'il lui doit depuis quelques années.

La taxe de 5 p.c. sur les repas a rapporté, l'an dernier, \$12 millions. Cette somme, par simple accroissement normal, atteindra \$13,500,000 cette année.

Une plus grande sévérité envers cabarets et restaurants devrait porter ce total à \$16,500,000.

Le ministre a précisé qu'il y avait entre 100 et 125 restaurants, la plupart dans la région de Montréal, qui devaient de l'argent au gouvernement.

LE METRO

Soumissions pour la construction de la station Jarry

L'administration municipale de Montréal a reçu trois soumissions pour la construction de la station de métro Jarry.

L'offre la plus basse est offerte par la compagnie Inspiration Limited, de LaSalle, au prix de \$58,490. La plus haute soumission est de l'ordre de \$737,086.

D'autre part l'administration n'a reçu qu'une offre pour la fourniture des rails pour l'équipement des voies du métro. Cette soumission vient de Dominion Steel and Coal Corporation Limited de ville St-Pierre et son prix est de l'ordre de \$728,748.

Après avoir étudié "sérieusement" tout aspect des bibliothèques soumis à l'examen de la commission royale d'enquête, l'association, dans sa lettre, dit s'intéresser au plus haut point à toutes les recommandations et à toute législation consécutive.

L'Association canadienne des bibliothèques (The Canadian Library Association) est une organisation professionnelle qui représente l'ensemble des bibliothèques du Canada, tant de langue française que de langue anglaise.

Elle groupe 2,500 membres qui dirigent toutes les bibliothèques importantes du pays.

Le conseil d'administration présidé par le Rév. Père Edmond Desrochers, jésuite, et M. David W. Foley, déclare que le rapport Bouchard est "incomplet, même outrancier et dangereux lorsqu'il recommande une législation propre à créer une régie gouvernementale des bibliothèques subventionnées en même temps que la Régie des commerçants libraires."

Par ailleurs, l'association se dit favorable à un réseau de bibliothèques, à leur accréditation, et à des conditions économiques susceptibles de les faire prospérer.

Le rapport Bouchard, cependant, ne recommande nullement, dit-on, d'augmenter les subventions aux bibliothèques alors que le développement actuel du Canada taxe au maximum les maigres ressources de celles-ci.

Selon les bibliothécaires, le rapport de la commission préparé par M. Maurice Bouchard, professeur à l'université de Montréal, recommande une hausse des prix d'achat des livres qui affectera 5,000 bibliothèques de la province de Québec et des millions de Québécois.

Après avoir invité le gouvernement du Québec à pousser davantage l'étude de toute la situation du livre, non seulement chez les libraires, mais également chez les bibliothécaires, l'association précise :

"Les experts du domaine économique seront capables de trouver d'autres moyens d'aider les librairies avec, cette fois, la collaboration des bibliothécaires."

Le rapport Bouchard fut déposé en Chambre, le 24 janvier dernier, par M. Lapalme.

Le 3 mars, le premier ministre Lesage annonça qu'une législation sur le commerce du livre serait bientôt proposée.

Les représentants du cartel syndical de "La Presse" et de "La Patrie" à Québec hier

Les représentants de tous les syndicats (typographes, journalistes, employés de bureau, pressiers, etc.) des journaux "La Presse" et "La Patrie" ont eu hier une rencontre avec le ministre du travail, Carlier Fortin, pour lui demander l'assurance de sa médiation au cas où le différend soulevé par les négociations en cours aboutirait à une grève ou un lock-out.

Les derniers contrats expiraient à la fin de 1963. La tension dans les relations entre la direction de ces journaux et les syndicats croît sans cesse depuis quelques semaines. Le 22 mai, le syndicat des typographes de "La Presse" s'est prononcé à la quasi unanimité en faveur du recours à la grève. La date limite qu'il s'était fixée pour tenter de régler le différend par le négociation, c'était hier soir à minuit.

A la Stelco, création d'un comité de relations humaines

Pour la première fois dans l'histoire des relations ouvriers-patronales du Québec, un "comité de relations humaines" a été formé entre un syndicat et une puissante entreprise industrielle. Les Métallurgistes et la compagnie Steel Co. of Canada (Stelco) viennent, en effet, d'entreprendre un nouveau genre de pourparlers qui ont pour but d'éliminer le plus de problèmes possible avant que les négociations proprement dites ne commencent officiellement.

M. Jean Beaudry, assistant directeur des Métallurgistes dans la province, a déclaré que le nouveau comité de relations humaines préparera la voie à la solution des problèmes fondamentaux qui se présentent dans l'industrie. "Il s'agit de plus, a-t-il dit, de faire face aux différends ouvriers-patronaux au fur et à mesure qu'ils se présentent au lieu d'attendre que la conversation ne prenne fin."

Soulignant que ce nouveau comité venait tout juste d'être mis sur pied, M. Beaudry a souhaité qu'il s'installe en permanence chez Stelco et qu'il devienne un précédent dans toute l'industrie québécoise.

Grâce à ce nouveau comité de relations humaines, c'est la première fois que tous les comités de négociations des Métallurgistes dans la région métropolitaine peuvent rencontrer, ensemble, les négociateurs des usines de la compagnie Stelco, soit à Lachine, Notre-Dame, Saint-Henri et Contrecoeur. Il s'agit de comités de négociations qui représentent plus de 1,200 employés.

M. Beaudry a précisé que ces comités de relations humaines avaient remporté de remarquables succès dans la grande industrie de l'acier aux Etats-Unis. "C'est une façon moderne et efficace d'améliorer les relations ouvriers-patronales", a-t-il ajouté.

Les négociateurs syndicaux et patronaux ont déjà abordé un des problèmes les plus urgents qui se présentent dans toutes les grandes industries, celui de l'entraînement des employés.

Aux nombreuses questions que lui ont posées les députés au sujet du pont, M. Deschâtelets a répondu que la responsabilité du projet comme telle appartient au gouvernement provincial et que le fédéral n'a pas l'intention d'intervenir.

Le projet de loi assurant que le pont ne compromette pas la navigation a été adopté en deuxième et troisième lecture, après avoir été endossé par le Sénat.

Guy Marcoux, créditiste de Québec-Montmorency, circoscription où le nouveau pont prendra racine, a ridiculisé le fait qu'on utilisera pour la nouvelle structure les mêmes voies d'accès que celles employées pour le vieux pont, ce qui n'a aucun sens.

Le ministre a expliqué que le nouveau pont sera suspendu et que les piliers seront séparés d'une distance de 1,800 pieds, assurant ainsi une liberté de manœuvre des brise-glace. Il y aura six voies de circulation.

Réal Caouette a fait observer qu'un tunnel serait préférable au pont.

Raymond Guay, libéral de Lévis, a noté l'utilité du futur pont, mais a ajouté que les études de l'accroissement de circulation démentent qu'un tunnel ou un troisième pont sera bientôt nécessaires.

On sait que lors de sa dernière réunion, le comité a décidé d'inscrire le séparatisme parmi les solutions possibles à la crise constitutionnelle actuelle.

L'un des problèmes auquel fait face le comité est celui de trouver les experts qui feront l'étude sur le séparatisme.

Patry et Morin, devant la commission de la constitution vendredi

QUEBEC — Le comité parlementaire de la constitution se réunira vendredi, pour entendre deux spécialistes des questions constitutionnelles, MM. André Patry et Jacques-Yves Morin.

On sait que lors de sa dernière réunion, le comité a décidé d'inscrire le séparatisme parmi les solutions possibles à la crise constitutionnelle actuelle.

L'un des problèmes auquel fait face le comité est celui de trouver les experts qui feront l'étude sur le séparatisme.

Ottawa décline toute responsabilité concernant le nouveau pont de Québec

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décliné toute responsabilité dans la construction d'un second pont enjambant le Saint-Laurent près de Québec.

Le rôle du gouvernement fédéral, a déclaré le ministre des travaux publics, M. Jean-Paul

Deschâtelets, aux Communes, est de voir à ce que la future construction n'enfreigne d'aucune manière la navigation sur le fleuve.

Des députés du Québec ont fait observer que la solution qu'offre le pont ne convient pas

aux problèmes de circulation qui se posent, principalement durant la saison du tourisme.

On a demandé que le pont soit situé plus loin en aval et que le gouvernement fédéral invite les autorités provinciales à étudier l'alternative d'un tunnel sous le

fleuve, entre Québec et Lévis.

Aux nombreuses questions que lui ont posées les députés au sujet du pont, M. Deschâtelets a répondu que la responsabilité du projet comme telle appartient au gouvernement provincial et que le fédéral n'a pas l'intention d'intervenir.

Le projet de loi assurant que le pont ne compromette pas la navigation a été adopté en deuxième et troisième lecture, après avoir été endossé par le Sénat.

Guy Marcoux, créditiste de Québec-Montmorency, circoscription où le nouveau pont prendra racine, a ridiculisé le fait qu'on utilisera pour la nouvelle structure les mêmes voies d'accès que celles employées pour le vieux pont, ce qui n'a aucun sens.

Le ministre a expliqué que le nouveau pont sera suspendu et que les piliers seront séparés d'une distance de 1,800 pieds, assurant ainsi une liberté de manœuvre des brise-glace. Il y aura six voies de circulation.

Réal Caouette a fait observer qu'un tunnel serait préférable au pont.

Raymond Guay, libéral de Lévis, a noté l'utilité du futur pont, mais a ajouté que les études de l'accroissement de circulation démentent qu'un tunnel ou un troisième pont sera bientôt nécessaires.

Chez Steinberg

M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal a déclaré que la campagne des travailleurs unis des saisons, pour grouper les employés des entrepôts de la firme Steinberg, se poursuit toujours "en dépit des moyens dilatoires utilisés par l'employeur et ses agents".

Quatre campagnes de souscription au cours de juin

Au cours du mois de juin les Montréalais ne seront sollicités que par quatre organisations sociales ou charitables et l'objectif de ces campagnes n'est que de \$95,400.

Du 1er au 15 juin, le "Fresh Air Fund Inc." tendra la main pour obtenir \$25,000 et le "Welfare Club" pour \$35,000.

Les Clubs juvéniles de Montréal, entre le 12 et le 26 juin, tenteront de recueillir \$25,000 tandis que le "Recreation for Handicapped Inc." lancera un appel au public pour obtenir \$10,400 du 22 juin au 6 juillet.

Au cours du mois il n'y aura que deux quêtes publiques (tag-day) soit celle de la "Ladies Soimech Noifneum Society", le 1er juin, et celle de la "Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc.", le 16 juin.

Le comité de la fonction publique reprend ses études mardi prochain

QUEBEC (DNC) — Le comité parlementaire des services publics a mis, hier, un point final aux deux rapports adoptés, la semaine dernière, concernant les employés des municipalités et des hôpitaux, dans le premier cas, il s'agit du statu quo; dans le deuxième, on recommande des négociations au niveau provincial avec représentants du gouvernement.

Mardi prochain, on abordera le problème des fonctionnaires provinciaux.

De plus en plus, les collèges doivent tenir compte d'une société pluraliste

Les collèges du Québec ont, de plus en plus, à "tenir compte d'une société pluraliste dans ses aspirations et ses modes d'expression", a affirmé le président de la Fédération des collèges classiques lors de l'assemblée générale de cet organisme qui a eu lieu à Québec.

Selon le communiqué publié à l'issue des assises, le père Florian Larivière a affirmé, au sujet du pluralisme de la société québécoise: "Nos étudiants sont très sensibles à cette transformation. Un collège, dirigé par des clercs, peut-il l'accepter sans se dénigrer et même sans contradiction interne? L'école peut-elle être confessionnelle et neutre à la fois?"

"Il y a des positions qui représentent un athéisme agressif et militant qui ne peuvent être tolérées en nos maisons, a continué le recteur du Collège des jésuites de Québec. Que s'organisent des institutions sans credo défini, si cela est nécessaire, cela permettra à ceux qui préfèrent ce climat de trouver un milieu où ils pourront s'épanouir sans frustration inutile. Nos maisons sont ouvertes à tous les étudiants de bonne volonté, respectueux des principes qui nous animent. Pour accomplir notre tâche d'éducateurs, nous avons besoin du respect et de la confiance tant des étudiants que de leurs parents."

Au tout début de sa causerie, le père Larivière a affirmé: "Si nos problèmes d'éducation pouvaient se régler aussi facilement que les problèmes de voi-

Jodoin vante les mérites du syndicalisme ouvrier libre

NEW YORK — M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a vanté mardi les mérites du syndicalisme ouvrier libre à travers le monde et a déclaré que la coopération syndicale canado-américaine constituait un exemple de ce que l'organisation internationale du travail peut accomplir.

M. Jodoin adressait la parole lors du 13e congrès biennal de la Textile Workers Union of America tenu ici. Le syndicat est affilié à la FAT-COI et au congrès du travail du Canada.

"Tout comme le capital américain a aidé à édifier l'économie canadienne", a-t-il déclaré, "ainsi le syndicalisme américain par le truchement du syndicalisme international, a aidé à édifier le mouvement du syndicalisme ouvrier canadien."

Il a affirmé que "ceux qui prennent plaisir à chercher noise aux Etats-Unis" pourraient tirer un bon exemple des réalisations des Etats-Unis et du Canada travaillant à l'unisson.

Il a prétendu qu'au Canada, les Canadiens avaient vu des politiciens chercher à se créer du capital en attaquant les Etats-Unis.

"Permettez-moi de vous dire, en tant que Canadien, qu'au Canada il n'y a pas de place pour l'anti-américanisme," a ajouté M. Jodoin.

Plus tôt, il y avait eu plusieurs violentes interruptions de la part de délégués opposés à M. William Pollock, président de la TWUA.

Des délégués avaient agité des pancartes proclamant: "Pas de dictature à la TWUA", et demandé à grands cris la lecture immédiate du rapport financier du congrès.

A un certain moment, M. Pollock, a déclaré que si l'assemblée ne revenait pas à l'ordre, il serait obligé de demander aux délégués s'ils préféraient que le congrès fût tenu avec l'aide de la "police armée".

Cette déclaration a provoqué des cris de colère de la part des adversaires de M. Pollock, principalement des délégués du New Jersey, de la Caroline du Sud et du Massachusetts.

M. Pollock a alors expliqué qu'il avait voulu dire des "policiers en uniforme".

COMPTABLE DEMANDE

Nous requérons les services d'un comptable qualifié et bilingue pour un commerce de marchand de bois au détail.

Références exigées

TÉLÉPHONER OU ÉCRIRE À :

M. ROBERT DEMONTIGNY

500 boul. Stinson, Montréal 9 — Tél.: 748-6311

SURINTENDANT DE LA SURVEILLANCE

(Bilingue)

Demandé par une compagnie canadienne progressive ayant son siège social à Montréal et possédant un certain nombre d'établissements au Québec et en Ontario. Cette offre d'emploi est à un établissement de Montréal et comprend la surveillance approximative de 60 hommes.

L'importance et la nature de l'organisation indiquent clairement que c'est une excellente occasion pour un homme sérieux de progresser.

Les qualités requises sont: un diplôme universitaire en génie mécanique et électrique ainsi qu'un minimum de 5 ans d'expérience dans la surveillance d'un établissement de préférence au niveau de la direction.

Toutes demandes sont gardées confidentielles; une réponse est assurée. Sur rendez-vous.

Veuillez vous adresser à: Monsieur Gordon Bryson HAROLD FISK & COMPANY A-461 Edifice Carré Dominion — Montréal

Conseillers... à toute direction recherchant des exécutifs

EDITORIAL

Le "troisième groupe"

A Port-Arthur et Winnipeg, la semaine dernière, les porte-parole des Néo-Canadiens ont tenu la vedette lors des rencontres consultatives organisées par la commission Dunton-Laurendeau. Ils ont exprimé une fois de plus leurs craintes devant la thèse du biculturalisme. Ils ont insisté sur le respect des cultures que représentent au Canada les membres du "troisième groupe".

Nous nous sommes bornés jusqu'à maintenant à rejeter la thèse du multiculturalisme. Mais des refus purs et simples n'éclaircissent rien. Sans modifier nos options de fond, pourquoi n'essaierions-nous pas de nous placer dans la peau des Ukrainiens de Winnipeg ou des Allemands de Saskatchewan, afin de mieux comprendre leur point de vue?

Laissons de côté les prétentions excessives de ceux qui conçoivent les Néo-Canadiens comme un tiers groupe homogène. Entre les Italiens et les Ukrainiens, il y a plus de distance qu'entre les Italiens et les Canadiens français. De même, entre les Hollandais et les Canadiens anglais, il y a plus d'affinité qu'entre les Hollandais et les Polonais. Le "troisième groupe", si on veut le définir trop rigoureusement, apparaît vite comme une invention imaginée pour des fins de polémique.

Oublions aussi la thèse grossière exprimée dimanche à la télévision par le professeur Lynka de Winnipeg. Selon ce dernier, le français, comme culture officielle, se cantonnerait à la province de Québec. Pour le reste du pays, différentes cultures particulières pourraient subsister, avec l'anglais comme lien unificateur. Ce professeur ne comprend pas que sa thèse ferait sauter le Canada en peu de temps. Par delà ces points de vue extrêmes, il existe, chez les Néo-Canadiens de l'Est et de l'Ouest, des positions beaucoup plus humaines, beaucoup plus réalistes, qui méritent notre attention. Elles ont été exposées à maintes reprises par des Néo-Canadiens influents.

L'une de ces positions reconnaît volontiers la situation historique privilégiée du français et de l'anglais dans la vie canadienne. Au plan des structures politiques, elle consent à ce que ces deux langues jouissent seules d'un statut égal et officiel. Elle accepte sans réserve le bilinguisme officiel et les conséquences qui en découlent naturellement pour l'administration publique, l'éducation et les institutions sociales.

Cette prémisses étant admise, on nous demande ensuite: "Voulez-vous que nous maintenions nos cultures particulières? Qu'êtes-vous disposés à faire pour nous aider?"

Ceux qui posent ces questions trouvent un solide appui dans le droit natu-

rel: aucune once de vie ne peut être étouffée ni se perdre impunément. Ils invoquent aussi à bon droit les avantages pratiques qui résulteraient, pour le Canada, de la préservation des valeurs culturelles représentées par le tiers groupe. Dans un monde qui se rapetisse sans cesse, ces nombreuses cultures représentent, pour notre pays, autant de points de contact avec des peuples situés partout dans le monde.

Il nous incombe de définir, dans un dialogue loyal avec les Néo-Canadiens, les modalités possibles d'une intégration dans le contexte canadien qui ne signifierait point, pour eux, l'extinction pure et simple de leur culture d'origine.

En Suisse, par exemple, on reconnaît, en plus des trois langues officielles, une quatrième langue dite "nationale". Cette reconnaissance accordée à la langue "romanche" est d'ordre culturel plutôt que politique. Elle n'implique pas la publication des documents officiels dans cette langue. Mais elle exprime la valeur culturelle que la Suisse attache à la langue romanche et constitue, pour les Suisses qui parlent cette langue, un précieux encouragement à la préserver et à la développer. Cet exemple ne saurait nous laisser froids.

Sur le terrain scolaire et dans les institutions locales, bien des aménagements pratiques seraient également concevables. Dans une école fréquentée par une forte proportion d'enfants ukrainiens, pourquoi ne pourrait-on pas prévoir, chaque semaine, quelques cours spéciaux en ukrainien à l'intention de ces enfants? Dans une ville où les Ukrainiens formeraient un groupe très important, pourquoi ne compteraient-ils pas à l'hôtel de ville un certain nombre de fonctionnaires qui, en plus de parler les langues officielles, pourraient s'adresser à ces citoyens dans leur langue? Cela se pratique déjà, à Montréal même, par un bon nombre de dirigeants dynamiques d'entreprises commerciales. Pourquoi ne le ferait-on pas aussi dans certaines institutions publiques de caractère local?

Les brassages de peuples et de cultures obéissent à des lois que nous connaissons encore très imparfaitement. A défaut de connaissance certaine, évitons le dogmatisme et la raideur. Faisons preuve d'ouverture et d'humilité. Cela vaut mieux que de se boucher les oreilles. Si nous manifestons un peu plus de compréhension à l'endroit des aspirations légitimes des Néo-Canadiens, nous aurons plus de facilité à leur faire comprendre que, loin d'être une menace pour eux, le biculturalisme bien compris est, au contraire, le gage le plus précieux de survie pour leurs propres valeurs culturelles.

Claude RYAN

Les travaux du Concile

Cinq ouvrages viennent de paraître en France sur la deuxième session du concile Vatican II, par des auteurs qui ont suivi ces délibérations. Quatre sont des catholiques et le cinquième est un observateur protestant. Il s'agit en grande partie de textes écrits non pas après le concile, mais au fil des événements; on trouve ainsi dans ces livres une chronique de la session, avec les éléments d'actualité que cela comporte, notamment quant aux attitudes des principaux prélats sur les questions discutées, et d'autre part une synthèse des travaux, de l'orientation et de l'évolution de la pensée des Pères conciliaires.

"Le Concile au jour le jour", du Père Congar, est une édition du "bio-notes" qu'il publiait dans les "Informations catholiques internationales", chaque quinzaine, et auquel s'ajoutent d'autres articles de l'auteur, ainsi que certains documents majeurs de la session, notamment les discours d'ouverture et de clôture du pape Paul VI et son allocution aux observateurs (Editions du Cerf).

Le Père Wenger, rédacteur en chef de La Croix, envoyait chaque jour à ce journal, immédiatement après chaque séance, des comptes rendus qu'il a condensés et complétés dans le livre qu'il intitule: "Vatican II: Chronique de la deuxième session." Le texte conserve ce caractère de chronique quotidienne, écho du choc des thèses opposées qui s'affrontent et s'harmonisent, et profite en même temps d'une analyse et d'une vue d'ensemble qui embrassent toute la session. Une première partie, qui évoque les différents débats, met en relief la compétence de l'auteur et sa maîtrise de la langue. La seconde partie présente des synthèses sur les grands thèmes de la session: le Pape et le Concile, l'Unité, les rapports de Rome avec Constantinople et avec Moscou (Editions du Centurion).

Le Bilan de la deuxième session, de l'abbé René Laurentin, profite aussi du fait que l'auteur écrivait des articles au Figaro sur le Concile; mais c'est un texte nouveau, qui donne d'abord une vue d'ensemble et un récapitulatif des travaux intitulé: "Histoire", et ensuite le "Bilan" proprement dit de la session. C'est en mé-

me temps un ouvrage de référence par les résumés des schémas, le détail des votes, un lexique. On a déjà souligné aussi la valeur des notes documentaires sur les principaux débats, comme la colléabilité et la question mariale (Editions du Seuil).

Le Père Bernard Lambert, expert au Concile, et spécialiste de l'œcuménisme, vient de publier, d'autre part, une sorte de synthèse, dont le titre dit bien l'orientation: "De Rome à Jérusalem: Itinéraire spirituel de Vatican II." Les chapitres sont groupés en quatre parties: De Jean XXIII à Paul VI; Thèmes et problèmes; Les lignes de force du Concile; Perspectives d'avenir (Editions du Centurion).

Signalons, enfin, un ouvrage par un observateur protestant. Le pasteur Richard Molard, chargé du service de presse de la Fédération protestante de France et attaché à l'hebdomadaire Réforme, a rédigé un journal quotidien de ses impressions sur la deuxième session, qu'il publie sous le titre: "Un pasteur au Concile." Il donne ses réactions, formule des critiques devant certaines attitudes, mais il évoque avec émotion les efforts de compréhension dont il a été témoin (Editions Albin-Michel).

Ces ouvrages fort différents à divers points de vue permettent de faire le point à la veille de la troisième session du Concile. La rapidité de ces publications, peu de mois après la session étudiée, s'explique en bonne partie par le rôle des auteurs, et en particulier par leur fonction de journalistes au Concile. Cela souligne l'importance de l'information dans cet événement

BLOCS NOTES

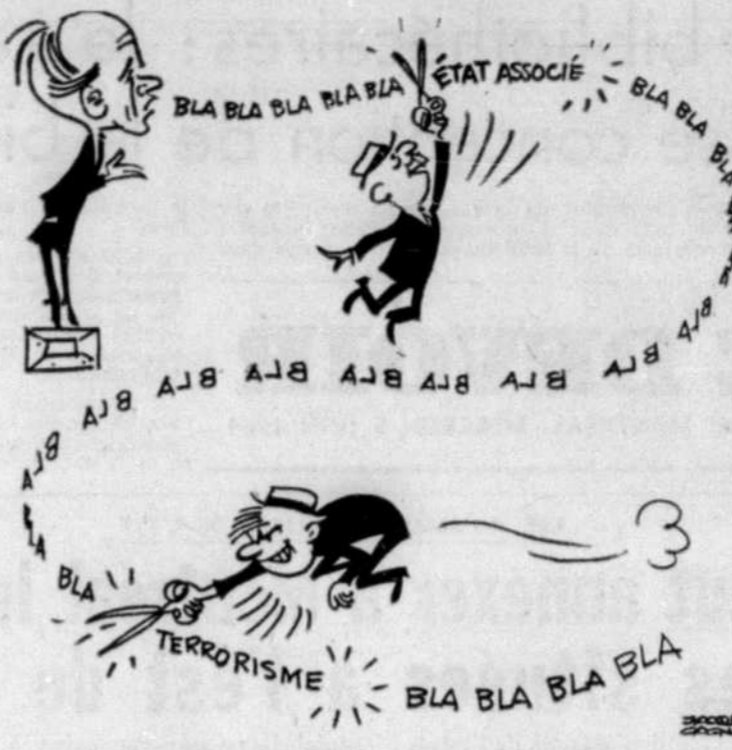
Le drapeau et l'esthétique

M. Pearson a écarté avec raison la protestation d'un groupe d'universitaires anglophones contre le dessin proposé par le gouvernement pour le nouveau drapeau canadien. Si, comme le réclame ce groupe, le drapeau devait avoir un contenu ou une signification historique, l'on comprendrait que le modèle proposé puisse paraître assez pauvre sous ce rapport. Mais si l'on considère les drapeaux des divers pays, ce qui domine c'est une division géométrique d'une grande simplicité et un choix assez limité de couleurs bien contrastées. L'emploi des symboles particuliers est aussi plutôt restreint, et nos feuilles d'érable ne détonneraient pas.

Par une coïncidence assez amusante, le symbole de l'Exposition universelle de 1967 a remporté un prix à New-York, au moment où M. Pearson soumettait son projet de drapeau au Parlement. Après le vote hostile des Communes contre le symbole de l'Expo de Julien Hébert, on peut voir dans ce choix d'un jury étranger formé de spécialistes une preuve que les hommes politiques ne sont pas des esthètes et qu'un parlement ne doit pas étendre l'expression de sa

souveraineté aux domaines techniques et artistiques qui ne sont pas de sa compétence. Si un drapeau devait être une oeuvre d'art, il faudrait s'en remettre aux artistes. Mais il suffit qu'on respecte les exigences générales du genre: pour le reste, l'usage et le caractère symbolique d'un emblème national lui confèrent son prestige. M. Pearson aurait peut-être mieux fait de choisir une seule feuille d'érable au lieu de trois, mais ce qui est nouveau aujourd'hui deviendra vite familier après peu d'années. Ce qui est plus important, c'est d'établir bien clairement la prépondérance du nouveau drapeau sur tout autre emblème, et notamment sur l'Union Jack même si ce dernier devait garder, dans certaines circonstances, un rôle subalterne.

P. S.



Les journaux sortent des bouts de phrase...

L'OPINION DU LECTEUR

Une apologie philosophique de l'indépendance du Québec

par le Dr René JUTRAS

M. Pearson, il y a quelque temps, a proclamé un fait que nous payons chèrement depuis deux siècles pour le vivre, à savoir que le Québec est la patrie des Canadiens français. Pourtant c'est monnaie courante de taxer d'extrémistes ceux qui veulent affranchir ce territoire. Pourquoi? De quelle nature politique cette solution serait-elle l'extrême? Quelle excentricité y a-t-il à prôner que la nation canadienne-française doit passer de l'état sociologique de fait à l'état sociologique de droit? Cette évolution nationaliste va-t-elle à l'encontre des lois qui régissent la biologie des peuples?

Nous savons bien que le "nationalisme" (c'est-à-dire groupement d'hommes en nation) est un phénomène social qui a fait le bonheur ou le malheur de l'humanité depuis des millénaires, selon que sa bonne ou mauvaise compréhension a engendré des théories politiques fructueuses ou néfastes. Pour une meilleure compréhension, étudions brièvement ce phénomène du "national" chez l'homme.

La nation dans son entité est à la fois matière et esprit. Elle est constituée d'hommes et de familles qui eux aussi sont matière et esprit. Elle admettent de certaines manières d'être et certaines aspirations communes, lesquelles sont assez fortes pour dépasser les différentes conditions sociales entre riches et pauvres, entre ignorants et instruits, et assez durables pour se perpétuer d'une génération à l'autre indépendamment des conditions sociales et politiques qui peuvent varier.

La nation éducatrice

Mais c'est en analysant l'action de la "nation" que l'on comprend mieux sa nature. En effet dans un premier lieu, la nation est éducatrice: une éducatrice très discrète, "comme une mère" très patiente, très désintéressée, très effacée, pas toujours désirée, mais constamment présente. C'est elle qui dès les tous débuts de la vie, par l'hérédité, par les coutumes, par les traditions insensibles, par les formes du langage, façonne les petits à l'image de leurs pères, dans leur mode de souffrir, de se réjouir et de penser, dans ces manières d'être collectives qui les homogénéisent aux aïeux. A cet égard, la nation joue un rôle très humain, et indispensable, car aucun citoyen du monde ne saurait se sentir son parfait épanouissement sans être éduqué, dès le début, dans l'une ou l'autre des nations qui fleurissent sur notre planète. C'est ce qui faisait dire au sociologue français, le père Delos: "La matérialité de l'homme l'incorpore à une terre et à une race; à cause d'elle, l'homme est incorporé dans un ensemble organique et complexe, qui contient autant d'éléments physiques que d'éléments spirituels". Puis il ajoute: "L'action de ces éléments achève l'homme vers sa perfection: pour être pleinement homme, il faut d'abord être membre d'un certain groupe national et en avoir subi l'influence par mode de culture".

Dans un second rôle, la nation est également "organistrice". Une "organistrice" qui conduit insensiblement mais graduellement à la mise en place d'institutions matérielles, coordonnées, communautaires, en vue du bien-être des commettants, et de la survie de la civilisation ainsi transmise. "Car le chef-d'oeuvre de l'homme, écrit Goethe, est de durer". C'est donc ici qu'apparaissent les structures politiques dont les caractères seront des plus va-

riés, parce qu'il leur faut subir des influences de facteurs autres que ceux issus de la nation, soit la géographie, la co-occupation d'un territoire, les moyens de communications et les relations qui doivent exister entre les différentes nationalités.

Le principe des nationalités

Ceci nous permet donc de rejeter immédiatement comme faux le fameux "principe des nationalités" qui au siècle dernier a fait tant de ravages particulièrement en Europe. Cette théorie, qui proclame le droit absolu de toute nationalité à se constituer en état souverain, est fautive au départ parce qu'elle ignore les principes de la justice commutative entre les nations. Elle ignore également la vertu cardinale de la prudence, et est-elle sage pratique, elle permet d'apprécier l'opportunité ou l'inopportunité de projets politiques communautaires. Ajoutons, cependant, avec un autre éminent sociologue français, le père Yves de la Brière, "Comme toutes les autres théories, le principe des nationalités" contient pourtant quelque chose de vrai. Le renouveau des nationalités répond à une idée juste et à une aspiration féconde. Sous l'infinité variée de "systèmes politiques" requis selon les circonstances, il faut que les "légitimes franchises" de chaque culture nationale soient respectées et trouvent dans le droit public leur "équitable sauvegarde". Toujours du même auteur: "La nation forme non pas seulement une communauté morale et psychologique, mais aussi une communauté organique et politique, quelles que soient les institutions qui la consacrent visiblement et qui peuvent être tout autre chose que l'indépendance politique comme Etat".

Tutelle dangereuse

Partant à ce phénomène social des nationalités les Canadiens français en forment une bien distincte dont l'incertitude du destin la rend pour le moins impatiente. Enrôlement hon gré mal gré dans la confédération canadienne, elle constate depuis longtemps que ce système n'a résulté à elle-même que pour elle qu'un régime de tutelle mitigée et elle s'aperçoit qu'en regard même du droit public ses "légitimes franchises" ne sont pas respectées et son "équitable sauvegarde" compromise. La liste des griefs de la nation canadienne-française contre la confédération est très longue et chacun d'entre eux mériterait un minutieux examen qui en révélerait davantage le bien-fondé. Il n'en reste pas moins vrai que la nation canadienne-française ne s'est pas développée normalement dans la confédération et de plus, son avenir est gravement menacé dans ce cadre confédératif ou, avant moins de 40 ans, elle ne comptera plus que 18 p.c. de la population.

Toute une gamme de solutions politiques peut être considérée pour obvier à une telle échéance. Mais il y en a une entre toutes cependant, qui ne lèse en rien la justice commutative, qui correspond aux aspirations bien profondes de tout Canadien français: c'est une solution qui se situe en plein centre de toutes les possibilités qui s'échelonnent de la démission complète, au regroupement d'un Etat politique englobant certains territoires à population française hors du Québec, et c'est, par contre, la création d'un Etat souverain à même le territoire actuel du Québec, en respectant l'intégrité territoriale de chacun de nos voisins.

Structures politiques

D'autres nations, comme la nôtre, vivent sous différents arrangements politiques, imposés ou non, lesquels, sans consacrer la souveraineté des nations participantes, peuvent tout de même assurer leur progrès et leur survie jusqu'à un certain point. Mais ces structures politiques deviennent inadéquates dès lors qu'elles font violence à la culture nationale. Alors, si cette culture nationale est diminuée, méconstruite, contrariée, dans son épanouissement et voit compromise sa survie à la quelle elle a un droit naturel, il est normal que l'instinct de conservation s'éveille en jeu et oblige la nation à recourir à des structures politiques souveraines pour s'adapter et se maintenir. Elle pourra le faire, si les circonstances géographiques, les possibilités démographiques et les perspectives économiques le permettent, et qu'elle se fait sont impératives. Cela suppose un territoire suffisamment bien défini, une population suffisamment homogène, et une économie nationale rentable. Si l'indépendance d'une telle nation ne peut se faire en raison de la contrainte extérieure, de l'insouciance et du manque de cohésion intérieure, les jours de cette nation sont comptés.

"Aucune société, aucune humanité n'a pu vivre longtemps sans savoir pourquoi elle vivait, comment elle devait vivre" dit Lucien Romier. L'indépendance d'une nation est donc à la fois un phénomène naturel de croissance, admis et reconnu par la sociologie contemporaine, et la loi naturelle, et parfois une mesure précipitée par la nécessité, également et justifiée par

cette même loi naturelle. C'est bien Jean XXIII qui a écrit dans l'encyclique "Pacem in Terris" le texte suivant: "Toutes les nations ont constitué ou constituent des communautés politiques indépendantes. Les hommes de tout pays et continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant, ou ils sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté ou à son groupe ethnique. On assiste, chez beaucoup, à la disparition du complexe d'infériorité qui a régné pendant des siècles..." "L'égalité naturelle de toutes les communautés politiques en dignité humaine doit être hors de conteste. Chacune a donc son droit à l'existence, au développement, à la possession des moyens nécessaires pour le réaliser, à la RESPONSABILITE PREMIERE de leur mise en oeuvre. Chacune revendiquera légitimement son droit à la considération et aux égards".

Tutelle dangereuse

Le cabinet Pearson devrait étudier sérieusement la suggestion, soulevée par un nombre croissant de personnes dans les milieux d'Ottawa, voulant que sa résolution sur le choix d'un drapeau soit divisée en deux parties distinctes afin d'éviter toute confusion et toute acrimonie additionnelles. Dans sa forme présente, la résolution déclare que le modèle sera le drapeau national du Canada; elle prévoit de plus que le Union Flag (communément appelé Union Jack) "pourra aussi continuer d'être arboré comme symbole de la participation canadienne au Commonwealth des Nations et de notre loyauté envers la Couronne". Cette seconde partie fut introduite, selon toute apparence, sur l'insistance du premier ministre Joseph Smallwood de Terre-Neuve. Mais elle a soulevé une violente opposition dans le Québec et ailleurs; les milieux opposés affirment qu'elle donne au Canada "deux drapeaux". C'est en se basant sur cet argument que M. Réal Caouette et son groupe ont décidé de retirer l'appui qu'ils avaient originellement promis au projet d'un drapeau national. D'autres défections sont susceptibles de se produire.

La controverse qu'engendrera cette deuxième partie de la résolution pourrait très bien jeter dans l'ombre le débat qui aura lieu sur le modèle concernant la feuille d'érable. Le statut accordé à l'Union Jack soulève en fait toute la question des relations du Canada avec la Grande-Bretagne. Cette question a toujours été la plus litigieuse de toutes celles qui sont reliées à la politique de ce pays. C'est sur cette question précise que les Canadiens de vieille souche britannique sont le plus susceptibles de se trouver en désaccord avec les Canadiens de langue française ou avec les Canadiens qui n'ont de racines ni en France ni en Angleterre. En vérité, un grand nombre de personnes qui seraient d'accord sur la nécessité d'un drapeau national se chicaneraient vivement entre elles sur la position

qu'il y a lieu d'accorder à un emblème du Commonwealth. Si l'on se rappelle cet arrière-plan, un débat aux Communes sur la section de la résolution Pearson portant sur l'Union Jack pourrait être un véritable désastre national. Il pourrait donner lieu à une querelle prolongée et acrimonieuse au cours de laquelle on ressusciterait de nouveau toutes les anciennes querelles depuis celle des plaines d'Abraham et de Louis Riel jusqu'à celle que déclencha la conscription irrésponsable au cours de la deuxième grande guerre mondiale. Rien ne serait plus de nature à nuire à l'unité nationale, cause que l'introduction d'un nouveau drapeau était censée promouvoir. Ce danger est rendu encore plus grand à cause de la ligne de conduite irresponsable adoptée par John Diefenbaker et ses adeptes conservateurs, qui sont apparemment déterminés à imposer une élection nationale sur la question du drapeau. Cela serait une calamité à laquelle mieux vaut ne point penser.

Dans ces circonstances, le parti de la sagesse consisterait pour le gouvernement à séparer en deux le paquet présenté l'autre jour au Parlement et à ne retenir, de la résolution originale, que la section visant à l'adoption d'un drapeau national. La section relative à l'Union Jack pourrait être présentée plus tard, si nécessaire, lorsque les sentiments se seront refroidis. En fait, on peut même s'interroger sur la nécessité d'une résolution relative à l'Union Jack. Aucune loi nouvelle n'est requise pour qu'on soit autorisé à arborer ce drapeau en des circonstances comme une visite royale, une conférence du Commonwealth qui aurait lieu au Canada ou tout autre genre de réunion où l'on veut faire revivre les traditions du passé. Il n'existe, non plus, aucune règle ou coutume qui puisse empêcher des organisations ou des citoyens de le hisser à leur propre aise. Sur des questions aussi chargées d'émotion, il est parfois plus sage de légiférer le moins possible.

lettres au DEVOIR

Et cette fameuse "reconquête" économique?

Donc General Motor Corporation va s'installer au Québec et Ford et Chrysler doivent suivre! Peugeot et Renault, à ce qu'il paraît, vont finir par céder au chant des sirènes! Pour ces deux derniers, nous verrons d'ailleurs! Comme on le voit, les Québécois sont en "pleine reconquête économique".

Nous nous considérons "nés pour un petit pain". On fait tout, d'ailleurs pour nous en convaincre. Ces entreprises majeures, qui COMMENTENT vraiment une économie, nous sommes incapables de les constituer à même notre génie. Les Suisses, les Belges, ou les Suédois en sont pourtant capables.

Mais passons! Il nous reste encore une petite chance de ne pas être, d'un bout à l'autre du circuit économique, des prolétaires, grassement payés assurément, mais néanmoins perpétuellement soumis aux initiatives et aux concepts de l'étranger.

Ces puissantes usines d'automobiles ont besoin de quantités importantes de pièces et accessoires qu'elles incorporent à leurs produits: carburateurs, bougies, radiateurs, lampes, cadrans, indicateurs, tapis, sellerie et confections pour les intérieurs et sièges, serrurerie, phares, direction, pneus, freins, vitres, etc... Tous ces éléments sont en général fournis par des entreprises séparées, qui sont d'envergure plus réduites et nécessitent des capitaux plus limités. Allons nous attendre que dans ces domaines les initiatives et les capitaux en totalité viennent à nouveau occuper le marché, nous éliminer, nous maintenir aux rangs d'employés.

Le gouvernement du Québec doit cesser de s'envoyer des tapes dans le dos et prendre immédiatement des dispositions pour que dans ce domaine secondaire des industries vraiment ou partiellement québécoises puissent occuper une place.

Qu'attendent le ministère du commerce et de l'industrie, et la Société générale de financement pour susciter des initiatives et aider à constituer des entreprises, ou, associés, s'il le faut, avec des capitaux américains, les capitaux québécois, privés ou publics, pourront trouver intérêt et profits, et où notre génie (en avançons?) aura une petite chance de se faire valoir.

Nos ministres, nos députés, nos corps intermédiaires, nos sociétés nationales ne se rendent-ils pas compte de l'impasse dans laquelle toute notre activité économique va se fourvoyer si nous ne sommes pas capables d'insérer notre participation, et de nous réserver un peu d'espace dans ce développement de l'industrie automobile au Québec.

La question est grave. Il faut y voir avant qu'il ne soit, une fois encore, trop tard! L. TALBOT

Montréal, ville française?

On la dit tantôt deuxième ville française du monde, tantôt grande ville COSMOPOLITE! Ou est donc la vérité? Voyons un peu. Le Canada, politiquement et internationalement, est un pays anglo-saxon et britannique et personne ne peut le contester à moins que ce soit un super naïf. Montréal est la métropole de ce pays et donc a le même statut politique que ce Canada, mais qu'il y a encore un grand nombre de ses ci-

toyens parlant encore français. Et les armoiries de cette prétendue ville française le prouvent en surabondance. La fleur de lys, française; la rose, anglaise; le trèfle, irlandais; le charbon, écossais...

D'après nos finifs, Montréal serait donc quadruculturelle et quadrilingue selon ses armoiries! Quelle belle aventure l'attend donc!

Bien à vous, Eudore BOULANGER

UN EDITORIAL DU "STAR" DE TORONTO

Un seul drapeau à la fois

NDLR — Le Star de Toronto a publié dans son édition de lundi le 1er juin un important éditorial sur la résolution relative au choix d'un drapeau, présentée aux Communes par M. Pearson la semaine dernière. L'éditorialiste demande que M. Pearson considère sérieusement la possibilité de scinder en deux parties distinctes chacune des deux résolutions relatives au choix d'un drapeau et d'un hymne national. Etant donné la position catégorique prise le jour même par M. Pearson, nous croyons intéressant de porter cet éditorial du Toronto Star à la connaissance de nos lecteurs.

Le cabinet Pearson devrait étudier sérieusement la suggestion, soulevée par un nombre croissant de personnes dans les milieux d'Ottawa, voulant que sa résolution sur le choix d'un drapeau soit divisée en deux parties distinctes afin d'éviter toute confusion et toute acrimonie additionnelles.

Dans sa forme présente, la résolution déclare que le modèle sera le drapeau national du Canada; elle prévoit de plus que le Union Flag (communément appelé Union Jack) "pourra aussi continuer d'être arboré comme symbole de la participation canadienne au Commonwealth des Nations et de notre loyauté envers la Couronne". Cette seconde partie fut introduite, selon toute apparence, sur l'insistance du premier ministre Joseph Smallwood de Terre-Neuve. Mais elle a soulevé une violente opposition dans le Québec et ailleurs; les milieux opposés affirment qu'elle donne au Canada "deux drapeaux". C'est en se basant sur cet argument que M. Réal Caouette et son groupe ont décidé de retirer l'appui qu'ils avaient originellement promis au projet d'un drapeau national. D'autres défections sont susceptibles de se produire.

La controverse qu'engendrera cette deuxième partie de la résolution pourrait très bien jeter dans l'ombre le débat qui aura lieu sur le modèle concernant la feuille d'érable. Le statut accordé à l'Union Jack soulève en fait toute la question des relations du Canada avec la Grande-Bretagne. Cette question a toujours été la plus litigieuse de toutes celles qui sont reliées à la politique de ce pays. C'est sur cette question précise que les Canadiens de vieille souche britannique sont le plus susceptibles de se trouver en désaccord avec les Canadiens de langue française ou avec les Canadiens qui n'ont de racines ni en France ni en Angleterre. En vérité, un grand nombre de personnes qui seraient d'accord sur la nécessité d'un drapeau national se chicaneraient vivement entre elles sur la position

qu'il y a lieu d'accorder à un emblème du Commonwealth. Si l'on se rappelle cet arrière-plan, un débat aux Communes sur la section de la résolution Pearson portant sur l'Union Jack pourrait être un véritable désastre national. Il pourrait donner lieu à une querelle prolongée et acrimonieuse au cours de laquelle on ressusciterait de nouveau toutes les anciennes querelles depuis celle des plaines d'Abraham et de Louis Riel jusqu'à celle que déclencha la conscription irrésponsable au cours de la deuxième grande guerre mondiale. Rien ne serait plus de nature à nuire à l'unité nationale, cause que l'introduction d'un nouveau drapeau était censée promouvoir. Ce danger est rendu encore plus grand à cause de la ligne de conduite irresponsable adoptée par John Diefenbaker et ses adeptes conservateurs, qui sont apparemment déterminés à imposer une élection nationale sur la question du drapeau. Cela serait une calamité à laquelle mieux vaut ne point penser.

Dans ces circonstances, le parti de la sagesse consisterait pour le gouvernement à séparer en deux le paquet présenté l'autre jour au Parlement et à ne retenir, de la résolution originale, que la section visant à l'adoption d'un drapeau national. La section relative à l'Union Jack pourrait être présentée plus tard, si nécessaire, lorsque les sentiments se seront refroidis. En fait, on peut même s'interroger sur la nécessité d'une résolution relative à l'Union Jack. Aucune loi nouvelle n'est requise pour qu'on soit autorisé à arborer ce drapeau en des circonstances comme une visite royale, une conférence du Commonwealth qui aurait lieu au Canada ou tout autre genre de réunion où l'on veut faire revivre les traditions du passé. Il n'existe, non plus, aucune règle ou coutume qui puisse empêcher des organisations ou des citoyens de le hisser à leur propre aise. Sur des questions aussi chargées d'émotion, il est parfois plus sage de légiférer le moins possible.

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1910
Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Bédouin en chef adjoint: Paul SAIRIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, au Québec.
Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$15.00 par an; 50c par semaine.
A l'étranger: \$25.00 par an; 50c par semaine.
Le Devoir est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
TELEPHONE: Victor 4-3361

Pour les municipalités, un statut de partenaire auprès des gouvernements?

REGINA — Le président de la Fédération canadienne des maires et municipalités a suggéré hier une révision de l'Acte de l'Amérique britannique du nord en vue de placer les municipalités sur le même pied que les gouvernements fédéral et provinciaux, comme partenaires égaux.

Le maire C. N. Kushner, de West Kildonan, Manitoba, a précisé que l'AABN "doit être rédigé de nouveau à la lumière des circonstances locales, provinciales, nationales et même internationales, telles qu'elles se présentent aujourd'hui."

Il a également suggéré que la Fédération canadienne des maires et municipalités tienne, en 1967, une conférence spéciale en coopération avec les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le président de la Fédération canadienne des maires et municipalités dit que la main droite, trop souvent, n'a aucune idée de ce que la main gauche fait, quand il s'agit des relations entre les municipalités et les gouvernements supérieurs.

M. Kushner a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'un "organisme intergouvernemental de trois ou quatre hommes" devrait être constitué pour servir de liaison entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada.

Les membres de cet organisme seraient choisis parmi

les villes d'importance diverse, par la Fédération, afin de rencontrer les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et discuter la législation qui touche les municipalités.

"Nous sommes d'avis que nous — les municipalités — devrions être considérées comme gouvernements, sur une base égale," a dit le maire.

M. Kushner a précisé que les municipalités sont aux prises avec des demandes grandissantes pour de nombreux services, de la part des citoyens.

"Les politiciens locaux devraient apprendre à dire non." D'autre part, l'un des directeurs de la FCMM, George Mooney, de Montréal, a dit que plusieurs villes du Québec se sont retirées de la Fédération à cause de déclarations faites par le ministre des affaires municipales, M. Laporte.

M. Mooney a déclaré au cours d'une interview qu'"environ huit ou neuf se sont retirés depuis le commencement de l'année à la suite de requêtes, demandes ou d'ordres du ministre des affaires municipales du Québec."

"M. Laporte a accusé la Fédération d'être une agence centralisatrice et un instrument qui poussait le gouvernement fédéral à s'immiscer dans des territoires qui sont strictement des sphères provinciales."

"Il est mal renseigné, mais nous n'avons jamais cherché à le combattre. Montréal s'est retiré il y a deux ans pour à peu près les mêmes raisons que les prétentions de M. Laporte."

"Nous sommes soucieux chaque fois qu'une municipalité se retire mais jusqu'ici celles qui l'ont fait ne représentent qu'une petite partie de nos membres", a continué M. Mooney.

La FCMM compte 80 membres du Québec et environ 350 du reste du pays.

M. Mooney a mentionné Chicoutimi et Granby au nombre des villes qui se sont retirées de la Fédération depuis le début de l'année.

Plus d'argent

Au cours du congrès, l'unanimité s'est faite autour de l'urgence dans laquelle se trouvent les municipalités dans le domaine des finances. Le maire Phil Givens, de Toronto, est fait le porte-parole des maires en évoquant les problèmes financiers des municipalités.

Il a expliqué au cours d'une interview que "les gouvernements au niveau supérieur ont tendance à considérer les municipalités comme des mendicants qui réclament les mieuses. Je crois qu'il nous faudra convaincre les autorités fédérales que les municipalités sont de grosses entreprises financières."

Dépenses

Il a signalé que les villes dépendent des sommes considérables pour l'éducation, l'embauche, les soins médicaux, le bien-être social et l'élimination de la criminalité. Il nous faut plus de subsides fédéraux, ajouta-t-il.

Le premier magistrat de Toronto note que le gouvernement fédéral fournit de l'aide financière presque exclusivement pour la construction domiciliaire.

"Cela a inconsciemment causé une bonne part de nos problèmes. Cela donne une impulsion financière à l'étendue du territoire urbain." Les municipalités sont portées à s'intéresser à de nouveaux projets domiciliaires dans des secteurs éloignés parce que l'aide fédérale est disponible pour de tels projets. L'agrandissement qui en résulte suscite des problèmes puisqu'il faut doter les nouveaux secteurs de tous les services nécessaires.

Les chiffres du juge Wagner étaient erronés

La société est-elle trop indulgente pour les criminels ?

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La société est-elle trop indulgente pour les criminels? Le juge Claude Wagner, de la Cour des sessions de la paix, pense même qu'elle les dorlote et, parlant le mois dernier devant les membres du cercle Richelieu-Montréal, il a réclâmé qu'on les traite avec plus de rigueur. Mais les statistiques alarmantes sur lesquelles il a fait reposer sa thèse étaient erronées.

Un rapport livré à la Chambre des Communes la semaine dernière par le ministre de la justice, M. Guy Favreau, les contredit de bout en bout.

S'en prenant au régime de libérations conditionnelles en particulier, le juge Wagner avait affirmé le 22 avril: "Quelque 200 mandats de libération conditionnelle ont dû être révoqués par la cour dans le seul district de Montréal depuis un an parce que les mandataires avaient commis, durant leur période de liberté soi-disant surveillée, des crimes tels que vol avec violence, vol à main armée, délit sexuel et même des meurtres... Quelques criminels qui avaient été condamnés à l'emprisonnement à vie se sont retrouvés libres au bout de sept ans de prison..."

Or, en réponse à des questions inscrites au feuillet de la Chambre par M. David Orlikow (NPD, Winnipeg), le ministre de la justice a établi qu'on avait révoqué, non pas 200, mais 40 mandats de libération conditionnelle dans la ville de Montréal au cours de l'an dernier.

Des 40 mandats, 18 ont été annulés par la Commission de libérations conditionnelles pour les raisons suivantes:

- Nouvelles condamnations (possession illégale d'une arme à feu; tentative de vol) (2);
- Allées et venues inconnues (2);
- Manquement à la prescription d'abstinence et/ou in-conduite, mauvais compagnons, absence de la région sans autorisation (10);
- Absence de la région sans autorisation et défaut de pourvoir aux besoins de sa famille (1);
- Inconduite et/ou refus de collaborer avec les surveillants; sujet à de nouvelles accusations (3).

Les 22 autres mandats ont été annulés par la cour en raison des crimes suivants, dont les mandataires ont été reconnus coupables: effraction et cambriolage (6); vol d'auto (4); vol (3); vol et recel (1); recel (1); possession d'articles de provenance illégale (2); assaut causant des blessures corporelles (1); vol avec violence (2); fausses représentations (1); tentative de cambriolage (1).

Aucun mandat n'a été annulé en raison de vol à main armée, de délit sexuel ou de meurtre.

Enfin, seulement deux ex-détenus de Montréal qui avaient été condamnés à l'emprisonnement à vie ont été relâchés au bout de sept ans. Ils ont tous deux recouvré leur liberté après avoir été en prison durant sept ans, trois mois et 11 jours.

24 juin et 1er juillet, fêtes chômées... mais quand ?

Ottawa et Québec attendront-ils, cette année encore, à la dernière minute pour décider du jour où les congés de la Confédération et de la St-Jean-Baptiste seront accordés ?

De nombreux patrons et syndicats de travailleurs demandent que les gouvernements fédéral et provincial fixent, au moins un mois à l'avance, le jour où devront être pris les congés des fêtes du 24 juin et du 1er juillet.

Pourquoi ne pas fêter Dollard... comme la reine et St-Patrick ?

Pourquoi les écoliers canadiens-français n'ont-ils pas congé pour fêter Dollard, comme l'écolier de langue anglaise fête par un congé la reine et saint Patrick? Le Conseil de la section LaSalle de la Société St-Jean-Baptiste propose que la jeunesse fète Dollard par un congé le 24 mai. Il signale la confusion qui règne dans les milieux de l'éducation à ce sujet, alors qu'il n'est plus question de cultiver la fierté nationale chez les nôtres en observant la fête de Dollard et qu'un congé officiel est décrété en l'honneur de la reine.

La section LaSalle de la société St-Jean-Baptiste appuie le voeu de la St-Jean-Baptiste de Montréal qui a suggéré au gouvernement d'Ottawa de contremander la visite de la reine au Québec. Cette visite, souligne le communiqué de la section LaSalle, constituerait un danger sérieux pour la reine et serait interprétée comme une opposition quasi officielle d'Ottawa au mouvement d'autodétermination qui croît au Québec.

La section LaSalle de la St-Jean-Baptiste appuie sans restriction le projet Pearson du drapeau distinctif pour le Canada, mais s'oppose fortement à l'adoption du Red Ensign comme symbole représentant le Canada au sein du Commonwealth. Cette section de la St-Jean-Baptiste s'associe à la célébration des fêtes de la St-Jean et, pour mieux y contribuer, met sur pied un comité historique et un comité de toponymie.

M. Cardin explique les barèmes des indemnités de compensation versées aux militaires licenciés

OTTAWA. — M. Marcel Lessard, créditiste du Lac-St-Jean, a demandé hier au ministre associé de la défense nationale pourquoi le gouvernement tient-il à verser des indemnités de compensation aux militaires démobilités avant l'âge de la retraite; dans l'industrie, a-t-il dit, cette pratique n'existe pas. M. Cardin lui a répondu qu'il existe une différence notable entre les forces armées du pays et la libre entreprise. Dans l'industrie, a dit le ministre, il est relativement facile à un homme bien formé de trouver un autre emploi s'il vient à perdre celui qu'il occupe. Mais la formation acquise dans les forces armées est plus limitée et il n'est pas toujours facile d'obtenir un emploi dans le secteur industriel après avoir quitté l'armée.

Le but de ces indemnités de compensation, a poursuivi M. Cardin, est de procurer aux intéressés les ressources nécessaires tandis qu'ils cherchent un emploi ou qu'ils acquièrent la formation nécessaire pour travailler dans d'autres secteurs.

Dans ces conditions, a fait observer M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac, pourquoi accorde-t-on cinq fois plus à un major-général qu'à un simple soldat; le premier touche \$15,840 et le deuxième \$3,300. Le critère ne devrait-il pas être fondé sur le besoin plutôt que sur le rang ? a demandé M. Martineau. Ne serait-il pas aussi difficile au simple soldat qu'au major-général de trouver un emploi ?

Le ministre a répondu que les indemnités sont calculées suivant la solde que touchait le militaire au moment de son licenciement. Au surplus, a-t-il dit, la carrière d'un officier supérieur est plus touchée que celle d'un simple soldat.

DANS LE FONCTIONNARISME ET L'ARMÉE

Déduction à la source des dons aux campagnes de souscription

HAMILTON — Les responsables des campagnes de souscription des caisses de bienfaisance du Canada ont reçu hier un stimulant qui devrait se traduire par des résultats concrets dès l'an prochain. En effet, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, Mlle Judy LaMarsh, a annoncé qu'à l'avenir, les employés de l'Etat de même que les membres des forces armées pourront faire déduire à la source leurs contributions à ces campagnes de souscription.

Elle a déclaré à la réunion annuelle du Conseil canadien du bien-être que le nouveau règlement sera mis en vigueur pour toutes les souscriptions combinées organisées après le 31 décembre 1964.

"De cette façon, le gouvernement canadien, qui est l'employeur le plus important du pays, fera en sorte que ses employés puissent contribuer plus facilement et, nous l'espérons, plus généreusement à plusieurs milliers de programmes volontaires de santé de bien-être qui obtiennent l'appui financier des campagnes de souscription combinées."

"Je suis convaincu que cette décision gouvernementale se traduira par une augmentation substantielle aux \$37,000,000 souscrits chaque année à des fins de charité lors de ces souscriptions."

Mlle LaMarsh, qui en était à sa première apparition en public depuis qu'elle a reçu son congé de l'hôpital, il y a trois semaines, recommandera qu'une subvention fédérale de \$20,000 soit versée au Conseil canadien du bien-être pour préparer une conférence nationale sur les personnes âgées prévue pour 1965.

Le ministre de la santé a recommandé que les problèmes



De Valera: la division de l'Irlande brise le coeur des Irlandais...

OTTAWA. — La partition de l'Irlande "brise le coeur de tout Irlandais authentique", a déclaré hier le président du pays, M. Eamon de Valera. Interrogé au cours d'une conférence de presse au sujet de l'éventuelle partition de Chypre, ou des soldats irlandais participant à la force de paix des Nations unies, M. de Valera a dit: "Ne me demandez pas de croire en la partition."

Selon lui, la partition de l'Irlande est un mal. Aucun Irlandais n'aime voir la division de sa patrie. S'il y avait un vote sur la question, au moins les trois quarts de la population de l'Irlande et de l'Ulster se prononceraient contre la partition.

Malgré ce litige fondamental, a ajouté M. de Valera, les relations entre l'Irlande et la Grande-Bretagne sont bonnes dans l'ensemble.

Selon lui, le bon sens et la raison finiront par triompher dans cette affaire. On sait que le nord de l'Irlande, appelé Ulster, est gouverné par l'Angleterre.

Le président a exprimé la conviction que les chances de paix mondiale sont "bonnes", — et que la situation internationale s'est améliorée depuis quelques années.

Interrogé au sujet du projet canadien de création d'une force de paix internationale, M. de Valera a déclaré qu'il faudra tôt ou tard constituer une telle force.

M. de Valera quittera aujourd'hui le Canada, au terme d'un séjour de trois jours. Il doit prendre la parole au Canadian Club à midi avant de se rendre à Boston.

SESSION Fédérale

OTTAWA — Réal Caouette veut savoir si l'ookpik sera ajouté à la liste des symboles canadiens. Il a précisé aux Communes que le ministère du commerce semblait vouloir promouvoir la popularité de l'ookpik. L'ookpik prendra notamment la vedette comme symbole de l'industrie canadienne, à une prochaine exposition industrielle de Philadelphie. Mais le président des Communes a jugé la question de M. Caouette non recevable... Incidemment, l'ookpik est un petit animal qu'on trouve dans les régions arctiques.

OTTAWA. — Le Crédit social le Nouveau parti ont félicité le gouvernement des mesures qu'il a prises pour donner une plus large portée à la loi nationale sur l'habitation. Les amendements prévus donneront lieu à la réhabilitation et à la conservation d'anciens districts résidentiels avant qu'ils ne deviennent des quartiers délabrés. La nouvelle loi permettra à la Société centrale d'hypothèque, en plus d'aider à la démolition des taudis, d'apporter une contribution positive à la rénovation urbaine.

OTTAWA. — Stanley Knowles s'est informé auprès du gouvernement du bien-fondé d'une information voulant que les employés d'Air-Canada à la base d'entretien de Winnipeg soient forcés d'ici le 3 juin de choisir entre un déménagement à Montréal ou la perte de leurs droits d'ancienneté. M. Pearson a promis de faire enquête.

En bref

Prêt de la SCHL

OTTAWA. — La Société centrale d'hypothèques et de logement a consenti un prêt de \$300,000 à la paroisse Ste-Philomène dans le Québec afin de défrayer une partie du coût de la construction d'une usine pour le traitement des eaux-usées.

Usine de \$100,000

M. N. J. Fodor, président de la compagnie Electrovert Limitée et de la compagnie de manufacture Electrovert Limitée, de Montréal, annonce la construction d'une usine de \$100,000, qui sera érigée sur la rive sud dans le nouveau parc industriel de La Prairie.

Rues fermées

A compter de cette semaine, la rue Notre-Dame, entre les rues Haig et Desormeaux, et la rue Beaubien, à l'intersection de Châteaubriand, seront fermées à la circulation, en raison de travaux de voirie.

INGENIEUR-MECANICIEN

Jusqu'à \$10,700

ministère des Transports OTTAWA

Poste offert à un ingénieur qui sera chargé de l'étude et de l'installation de systèmes mécaniques et hydrauliques dans le cadre d'un vaste programme de modernisation et de restauration

ECLUSE DE NAVIGATION BARRAGES AUTOMATIQUES PONTS TOURNANTS, LEVANTS OU A BASCULE

Les ingénieurs d'expérience qu'intéresse un tel poste d'organisateur, de conseiller technique et de surveillant des fabrications expérimentales à la Division de l'administration des canaux, sont priés de s'inscrire SANS TARDER auprès de la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

OTTAWA 4

et de demander la circulaire 64-1209.

Ecole reconnue par le D.I.P. et l'U. de Montréal

INSTITUT ALIE

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24

Tél. : 527-3631

COURS CLASSIQUE EXAMEN D'ADMISSION

Se présenter à l'une des dates suivantes :

les 6, 13 et 20 juin 1964 à 9 h. a.m.

Cours Scientifique, Commercial, Général

RENSEIGNEMENTS : composez 527-3631

VOTRE CHANCE ET LA NOTRE ! LISEZ CECI :

Nous possédons : — 22 succursales dans les principales villes mondiales — un réseau d'au delà de 1,000 agents qui nous représentent dans 116 différents pays. — des subsideurs par l'intermédiaire desquelles se font toutes les phases de l'investissement moderne. — le titre du plus grand distributeur de fonds communs, qui ne sont qu'une partie de notre activité.

Nous offrons : — rémunération du salaire exécutif (largement au delà de 10,000 selon les capacités du candidat); — plan d'assurance-vie et hospitalisation. — possibilité de circuler à travers le monde. — chance d'avancement jusqu'au poste d'exécutif.

Nous désirons : — que le candidat réunisse les conditions suivantes : 1 — âgé de 25 ans ou plus 2 — scolarité cours supérieur. 3 — sobriété, intégrité, sens des responsabilités. 4 — apparence soignée. 5 — connaissance primaire de l'anglais.

Pour toutes informations supplémentaires et application, s'adresser : 5371, rue Sherbrooke, ouest, Montréal, P.Q. 2, 3 et 4 juin de 5h.p.m. à 8h. p.m.

PLANTEZ CE QUE VOUS VOULEZ MAIS

PROTÉGEZ-LE AVEC

Pour vous assurer que tout ce que vous plantez croisse en vigueur, Niagara possède les produits qu'il faut pour soigner les parterres et les jardins.

COURS INTENSIFS D'ÉTÉ DE CONVERSATION ANGLAISE

REFERENCE : Méthode exclusive résultat de visites aux centres linguistiques de dix pays d'Europe.

Compagnies qui ont organisé des cours I.C.A. pour leurs employés: Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil, Continental Casualty Co. et Duval Motors.

Entrevues: tous les soirs, de 7 hres et 30 à 9 hres 30, à compter du 1er juin ainsi que tous les samedis après-midi, de 2 à 4 hres.

Endroit : CENTRE DES LOISIRS IMMACULEE-CONCEPTION
4265, avenue Papineau, au nord de Rachel

CHOIX DE COURS : JOUR surtout pour professeurs, 40 heures, du 6 au 17 juillet OU SOIR le lundi seulement, 12 semaines, du 29 juin au 14 septembre

279-0678 OU 381-9019

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

Une affirmation audacieuse

VOUS POUVEZ APPRENDRE CES TROIS SECRETS EN UNE SOIRÉE

- 1—Comment augmenter rapidement la confiance en vous-même;
- 2—Comment trouver des solutions à vos problèmes quotidiens;
- 3—Comment parler avec assurance devant un groupe de gens.

Quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré d'instruction, quels que soient votre succès, vos connaissances et votre expérience, nous osons dire que vous apprendrez ces secrets dans une seule soirée.

Nous savons que c'est une affirmation audacieuse. Mais nous savons aussi que pendant 18 ans près de 6000 personnes ont appris ces secrets et beaucoup d'autres dans le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité.

Voilà pourquoi nous vous offrons un cours-démonstration gratuit, sans aucune obligation. Venez essayer le cours. Venez vérifier personnellement l'efficacité de nos techniques, de nos méthodes, de nos principes. Venez, au cas où cela pourrait vous aider à augmenter votre prestige, votre bonheur, votre revenu, votre succès, votre valeur humaine.

Vous repartirez enrichis d'idées nouvelles.

Démonstration gratuite PALAIS DU COMMERCE (entrez par 1900 Berr et prenez l'ascenseur) Mercredi 3 ou jeudi 4 ou vendredi 5 juin à 8 heures p.m.

842-8186

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devoir plus dynamique en paroles, en paroles et en actions

théâtre • musique • cinéma • variétés

SEMAINE DU CINÉMA ITALIEN

D'un cinéma âpre, rugueux, à une contribution de qualité

par Gilles BLAIN

La Semaine du Cinéma Italien s'est ouverte sur le rire, la pétulance, la couleur, le "vedettisme" et, il faut le dire, sur la superficialité. La soirée de lundi s'inscrit à l'opposé. Et, du coup, d'angoissants problèmes italiens sont portés à la connaissance du monde. Cette plongée abrupte dans le grave et le sombre peut déranger certains estomacs délicats. Elle devrait provoquer l'admiration de ceux qui vibrent au diapason des drames de notre époque. Quel cinéma extraordinaire que celui où tant de jeunes créateurs, insatisfaits des recherches purement formelles, s'interrogent courageusement, lucidement, sur l'âme sociale, nationale, politique de leur pays.

très jolie, cette jeune femme qui s'est oubliée pour les autres. Mais l'amour pourrait la transformer. Hélas! L'ami d'enfance vit très loin, et l'inconnu qui lance son appel par le truchement des journaux ne daigne pas répondre à l'invitation. Quoi de plus banal, en soi, que ce thème? Mais voilà! Tout l'intérêt de ce film réside dans le traitement des images: romantisme vieillot de la chambre de l'infirmerie, lumière tamisée de ces champs en friche, bref immobilité triste de l'ambiance.

Le monde des arts...

NEW YORK — Dolorès Hart, la séduisante actrice à la chevelure blonde qui quitta Hollywood il y a un an pour entrer dans un couvent de religieuse catholique, affirme aujourd'hui qu'elle a trouvé bonheur et satisfaction dans la vie cloîtrée.



André Lachapelle, Guy Sanchez (ci-dessus) et François Cartier continuent, chaque soir, à faire rire les spectateurs du Théâtre Anjou avec l'amusante comédie de Claude Magnier, "Mr. Masure".

Nat "King" Cole et ses ballades romantiques

Nat "King" Cole est devenu un des plus grands chanteurs de ballades romantiques. Cela lui vaut d'être un perpétuel favori pour des millions de personnes sur les trois continents. De par sa connaissance de la technique musicale et la qualité de ses interprétations, Nat "King" Cole représente un mélange attonnant et unique que l'on ne retrouve pas souvent ailleurs. Il est, aujourd'hui, un des rares chanteurs populaires qui ait acquis une si grande expérience de la technique musicale.

fut devenu un artiste professionnel. Fils d'un ministre de l'église Baptiste, Edward James Coles, Nat avait quatre ans lorsque la famille décida d'émigrer à Chicago. Ses frères, Eddie, Freddie et Isaac, sont tous des "chanteurs-pianistes" professionnels. Ils travaillent surtout dans les clubs de nuit, mais on peut souvent les rencontrer dans les autres domaines du monde musical. Leur sœur, Evelyn, est conseillère en beauté dans une ville de l'Illinois.

enthousiasme et son désir d'insérer, dans chacun de ses spectacles, des éléments neufs et, souvent inattendus. Il se prépare habituellement pendant six mois pour un spectacle. Nat "King" Cole donnera sept spectacles consécutifs à la Place des Arts, soit du lundi 8 juin 1964 au samedi 13 juin 1964 à 8h.30, en soirée. A la demande du public, il y aura une matinée samedi le 13 juin à 2.30.

Téléselection

- Long métrage, à 2 heures, Lazzarella, avec Alessandra Panaro et Mario Girotti.
Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 heures, le 3e Quatuor en ré majeur, de Dalsyrac, et le Concerto en si bémol majeur pour clavier, deux violons et violoncelle, de Jean-Christien Bach.
Long métrage, à 3 h. 30, La Main dans le piège, avec Elsa Daniel et Francisco Rabal.
A Témoignages d'écrivains, à la radio, à 8 heures, Jean Fillard est interrogé par Michel Roy.
Au Concert du mercredi, à la radio, à 8 h. 30, hommage à Paul Gilson.
A 9 h. 30, film policier de la série Cite sans voiles.
A 9 h. 30, Airs de Paris, avec Jean-Paul Vignon, Cora Vaucaire et autres.
A Actualités politiques, à 10 heures, De Suex à Assouani, commentaires de Jacques Benoist-Méchin, de Jean Lacouture et de Francis Mercury.
Cinéma, à 11 heures, présente Domino, avec Fernand Gravier, Simone Renant, Aimé Clariond et Bernard Blier.

"Notre-Dame de Paris" a le double de l'âge de William Shakespeare

PARIS — Un des plus prodigieux lieux saints de la chrétienté, Notre-Dame de Paris, célèbre actuellement le 800e anniversaire de sa naissance. Pour cette commémoration, Paul VI a délégué le cardinal Marella, le même qu'avait choisi Jean XXIII.

la commune. L'archevêque de Paris, Mgr Darbois, le même qui, sept ans plus tôt, avec cinq siècles de retard, avait consacré la cathédrale, est assis. Et il n'en faut alors d'autre que l'édifice soit livré aux flammes. C'est ainsi qu'avec la cathédrale de Reims, Notre-Dame de Paris jalonne l'histoire de France.

En 1239, Saint-Louis, la corde au cou, la tête couronnée d'épines, vient s'y humilier. Puis c'est la guerre de cent ans, 1430: Henri IV d'Angleterre s'y fait couronner. Dix-sept ans plus tard, revanche: Charles VII, qui a reconquis la capitale, y fait chanter un "Te Deum". Henri IV en fait autant en 1594.

"Te Deum" encore en 1660, pour le mariage de Louis XIV. Et c'est sous les voûtes de Notre-Dame que Bossuet prononcera l'éloge funèbre du prince de Condé, le plus beau morceau d'éloquence qui soit jamais tombé d'une chaire chrétienne. Napoléon Ier se fait sacrer à Notre-Dame, en 1811, il y fait baptiser son fils. Pompe impériale encore pour Napoléon III qui y célèbre son mariage et y fera baptiser, lui aussi, le jeune prince Napoléon.

Enfin, le 9 mai 1945, ce sera le "Te Deum" de la victoire. En outre, temps s'adaptant une fois de plus au siècle, Notre-Dame reçoit la visite de centaines de milliers de touristes qui font l'ascension de ses tours où ils croisent les ombres imaginaires de la Esmeralda et de Quasimodo. (AFP)

X X X

Le Xe FESTIVAL DE TOURS se déroulera du 25 au 30 novembre 1964, sous l'égide du Centre National de la Cinématographie française et le haut patronage de Monsieur André MALRAUX, Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles.

Ces journées internationales permettront de confronter, dans un climat d'interêt et d'exigence, les plus récentes réalisations du Cinéma de court-métrage, quelles que soient leurs techniques de réalisations, leurs genres, et leurs modes de diffusion.

Le jury international, composé de personnalités représentant les grandes disciplines artistiques, littéraires et scientifiques, décernera à l'issue du Festival le grand prix du film de court-métrage. Tous les films de court-métrage de 1964 concourront pour le prix original de Jean ARP. Il attribuera, également, trois Prix Spéciaux et un Prix de la Première Oeuvre.

Les cinéastes intéressés peuvent proposer leurs plus récentes productions, et leur intention de participer à cette manifestation, en s'adressant à: ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA DIFFUSION DU CINÉMA, 21, rue de la Tour d'Auvergne, Paris 9ème.

X X X

AIX EN PROVENCE — La cour d'appel d'Aix en Provence a réduit à \$1,000, d'amende prononcée par le tribunal correctionnel de cette ville à l'encontre du chanteur Charles Trenet, en janvier dernier.

La cour d'appel qui siegeait à huis clos a ainsi affirmé "tout ce qui, dans l'accusation, revêtait un caractère trop général" (actes impudiques et contre nature avec des mineurs de moins de 21 ans) et n'a reconnu le chanteur coupable que d'un seul acte impudique commis dans sa villa de Juan les Pins, en juillet 1962, sur un mineur de dix-sept ans.

La cour d'appel a en outre confirmé la mesure de relaxe prononcée par le même tribunal à l'encontre de Robert Derlin qui se trouvait à la base des accusations formulées contre le chanteur.

LIMA — Les restes d'un village vieux de 9,000 ans ont été découverts près des célèbres ruines de Paracas, à 150 miles au sud de Lima, par l'archéologue français Frédéric Engel. Selon ce dernier, les habitants de ce village étaient de grande taille, à en juger par la dimension des ossements déterrés. L'archéologue a indiqué que les hommes portaient des pantalons et les femmes des jupes, chez ces anciens Péruviens.

"La Ceinture du ciel"

Un homme dont la vie superficielle a paru le satisfaire est foudroyé par une attaque cardiaque. Pour la première fois, saisi de crainte, il regarde autour de lui et remarque "la ceinture du ciel" qui étreint la terre. Voilà que, brutalement, bien des questions se posent: existence de Dieu, survie de l'âme, etc... En fait ce roman est l'histoire d'une double guérison, celle du corps et celle de l'âme. (Albin Michel éd.)

Horaire des spectacles

Table with columns for Theatre and Cinéma, listing various plays and films with their respective times and venues.

Advertisement for 'La Difficulté d'être Adulte' by Jean Desailly and Simone Valère, featuring a photo of a couple.

Advertisement for 'La Douceur de Vivre' with Anouk Aimée, Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, and Yvonne Furneaux.

Advertisement for 'To Bed... or not to Bed' by Alberto Sordi, featuring a photo of the lead actors.

Table listing film titles and showtimes for the Italian Cinema Week, including titles like 'Les Parents Terribles', 'Le Beau D'Hyppolyte', etc.

Advertisement for the Italian Cinema Week at Place des Arts, listing dates (31 mai - 5 juin) and showtimes (6:00 and 9:15 P.M.).

Advertisement for 'Ahuntsic' featuring 'La Beauté d'Hippolyte' and 'Les Parents Terribles'.

Advertisement for '6 Derniers Jours' featuring 'Spring Thaw' with Barbara Hamilton and Dave Broadfoot.

Advertisement for 'Jeanne Moreau' in 'La Baie des Anges' with Claude Mann and Paul Gues.

Advertisement for 'Blue Bonnets' featuring 'Les Parents Terribles' and 'Magistralment Joué'.

Advertisement for 'La Poudrière' featuring 'Les Parents Terribles' and 'Magistralment Joué'.

Advertisement for 'Theatre du Rideau Vert' featuring 'Un otage' and 'Les Etapes du Ballet de l'Opéra de Paris'.

Advertisement for 'Mr Masure' and 'Quatre Dernières' at the Theatre Anjou.

Le P. Legault rappelle aux artistes leur rôle de laïcs

"Dans le contexte ecclésial de notre monde actuel, c'est maintenant l'heure du laïc; l'étude du schéma sur l'Eglise au concile nous fera redécouvrir la véritable dimension du laïc qui est un membre du peuple de Dieu. On s'apercevra peut-être qu'il y a actuellement une poussée indiscutable de l'Esprit sur le laïc qui est impatient de faire quelque chose, qui a le goût de revivifier sa foi à la source même essentielle de la parole de Dieu contenue dans l'Evangile et la Bible, et qui veut jouer sa partie comme laïc dans le monde mais comme membre du peuple de Dieu en marche vers l'éternité."

Ainsi s'exprimait le R. P. Emile Legault, C.S.C., devant plus de cent personnes qui participaient à la messe spéciale des artistes dont la "rencontre" annuelle se tenait dimanche au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Outre plusieurs artistes de la télévision et la radio, y figuraient des représentants de tous les domaines artistiques.

Dans son allocution, il affirmait que les laïcs, entrant dans le monde et reprenant chaque jour leur tâche avec tous les patients que cela suppose, sont capables d'accomplir une œuvre que le prêtre ne peut pas accomplir pour toutes sortes de raisons et pour celle-ci il appela circonstancielle; nous avons vraiment besoin aujourd'hui du témoignage plus gratuit en apparence du laïc (Suite à la page 2)

Informations religieuses

CITE DU VATICAN — Le Pape Paul VI assistera aujourd'hui à une messe de requiem célébrée en la basilique Saint-Pierre à l'occasion du premier anniversaire de la mort du pape Jean XXIII.

Ce sera jour de deuil au Vatican. Les drapeaux seront mis en berne et les services du Saint-Siège seront fermés. Des cérémonies commémoratives auront lieu à Sotto il Monte, village natal de Jean XXIII situé près de Bergame, dans le nord de l'Italie.

Le futur Paul VI, dans un langage prophétique, disait de Jean XXIII, lors de son élection, que ce pape "ferait des choses bien plus grandes et plus élevées que toutes celles que notre imagination pourrait concevoir".

L'honorable juge Frédéric Dorion, président national de l'Adoration nocturne, et M. Pierre Régner, de France, président de la Fédération mondiale de l'Adoration nocturne, seront au nombre des hautes personnalités civiles au Congrès national de l'Adoration nocturne du Canada qui aura lieu à Montréal, du 7 au 14 juin.

Plusieurs évêques porteront la parole ou officieront à quelques-unes des cérémonies entrant dans le cadre de ce congrès, dont S.E. Mgr Sébastien Baggio, délégué apostolique; Mgr Percival Caza, de Valleyfield; Mgr Emilien Frenette, de St-Jérôme; Mgr Gérard-Marie Coderre, de St-Jean; Mgr Marius Paré de Chicoutimi, et autres.

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et Son Excellence le gouverneur général du Canada, Jean Drapeau et autres personnalités seront présents au concert sacré qui clôturera le Congrès, le 14 juin.

Le révérend frère Urbain (Adrien Bélanger) est décédé le 2 juin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 63 ans, à la suite d'une intervention chirurgicale et après une longue maladie.

Depuis 1954, il avait été professeur et prêtre de la première division au collège Mont-Saint-Louis de Montréal.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères, Raphaël, de Montréal, et Étienne, de Havelock, et leurs épouses; Mme Phyllis Bélanger, de Montréal, sa belle-soeur; ses sœurs, Mmes Donald-Robert, Corinne Cadieux et Rose-De-Lima Dufresne.

CAMP KANAWIO
Domaine du Rosaire
St-Calixte
Colonie de vacances pour garçons de 8 à 15 ans. Camp bilingue.
Pour informations: 2495 Montée St-Hubert, St-Hubert, P.Q. 676-6040 DA. 1-0008

Lac Chevreuils
St-Colomban
Beaux terrains boisés sur bord du lac.
36 mois, pas d'intérêt - Chalet construit pour aussi peu que \$13,900 par mois
Inf.: 322-5603 — 663-3317

AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOU-MISSION POUR CONTRAT NO 482", concernant: LA REPARATION A LA CHARPENTE ET LA REMISE EN ETAT DU PONT NO 6 (COTE SAINT-PAUL) CANAL DE LACHINE, REGION DE L'EST, VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Les SSJB étudieront la fiscalité au Québec lors de leur congrès annuel

QUEBEC. — Les sociétés Saint-Jean-Baptiste attendent plus de 800 délégués à leur congrès annuel qui se tiendra à Québec, les 5, 6 et 7 juin prochains. Les participants étudieront, toujours dans l'optique du thème des dernières années, "Vers un Québec fort", les modalités de la fiscalité québécoise.

Le thème des commissions du congrès s'inscrit dans l'actualité puisqu'il s'agit de scruter les différents aspects de la fiscalité et ses implications sur le devenir du Québec. L'étude des sociétés portera sur le financement des institutions privées et des corps intermédiaires aussi bien que des corps publics et leurs répercussions sur le budget familial.

Après avoir constaté les besoins financiers que requiert l'administration du Québec, les congressistes rechercheront les moyens susceptibles de permettre à l'Etat québécois d'assumer ses obligations envers la collectivité. Ils s'interrogeront sur la répartition des sources de taxation tout en recherchant une nouvelle conception de la fiscalité.

La première commission qui traitera des relations fiscales fédérales-provinciales sera dirigée par M. Pierre Harvey, économiste à l'École des hautes études commerciales de Montréal et M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales. La deuxième commission s'intéressera particulièrement à l'administration du Québec et siègera sous la direction de M. Bernard Bonin, économiste, également des HEC, et M. Gilles Martin, du ministère de l'Industrie et du commerce.

MM. Jean Leduc, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et Marcel Marier, ex-président de la Fédération des municipalités du Québec, dirigeront l'étude sur les besoins d'argent pour administrer les corps publics; les municipalités et commissions scolaires. Une autre commission recherchera les moyens de permettre aux institutions de vivre et de prospérer. Les congressistes étudieront ce thème sous la direction de M. l'abbé Norbert Riendeau, directeur du Conseil des œuvres de Montréal, et M. Pierre Laplante, sociologue, de l'Institut de recherches de l'université Laval.

La fédération a eu recours à deux spécialistes également pour diriger l'étude du financement des besoins de la famille. Ce sont: M. André Laurin, de la CSN, et M. Marc Laplante, sociologue, de Trois-Rivières. Les organisateurs du congrès invitent cordialement tous les membres des dix-sept sociétés diocésaines ou régionales affiliées à la Fédération des SSJB du Québec à s'inscrire à ce grand congrès qui marquera une étape dans l'évolution de ce mouvement.

C'est le chanoine Lionel Groulx qui prononcera le discours lors du banquet de clôture.

Un ingénieur d'une compagnie de téléphone a expliqué au procès par jureur du juge Adrien Meunier, comment il peut déceler le numéro composé des bruits de la composition enregistrés sur un ruban.

Le juge Meunier, nommé à la Cour supérieure en octobre dernier après avoir été pendant dix ans député libéral de Montréal-Papineau aux Communes, subit son procès sous trois chefs d'accusation de parjure lors d'une enquête préliminaire au mois de mars.

Une des accusations précise que le juge Meunier s'est parjuré lorsqu'il a refusé de reconnaître sa voix sur un ruban reproduisant une conversation téléphonique qu'il a eue avec un policier de Montréal en 1962.

L'ingénieur Samuel Atkinson a déclaré qu'il s'est livré à une expertise sur le ruban à la demande de la couronne. Bien qu'il ne soit pas le numéro de téléphone composé et dont la composition est reproduite sur le ruban, il a fait son expertise et en est arrivé à un numéro qui, selon la défense, correspond exactement au numéro que l'accusé avait à cette époque.

Le procès se poursuit.

\$65.750 à Sudbury
L'université de Sudbury annonce de 20 compagnies canadiennes ont souscrit une somme globale de \$65,750 à son fonds d'expansion et qu'elle même actuellement une campagne de souscription parmi les 35,000 catholiques du diocèse de Sault Ste-Marie en vue d'y recueillir \$800,000. Durant les dernières semaines la Banque de Montréal a envoyé une contribution de \$12,500; la Banque R. O. de la Canada, \$12,000; la Banque de la Nouvelle-Ecosse et la Banque Toronto-Dominion, \$6,000 chacune. Une compagnie canadienne de transport qui désire garder l'anonymat a envoyé \$7,500. Parmi les autres donateurs importants, signalons la compagnie Texaco du Canada, \$5,000; et Canada Cement, \$3,000. Depuis l'automne dernier, l'université de Sudbury a reçu plus de \$300,000 de la part de 60 compagnies canadiennes.

Mutinerie à bord
LIMA. — Une mutinerie éclatée dimanche à bord du cargo "Pacaya Rotterdam" battant pavillon hollandais, dont trentes deux hommes d'équipage chiliens se sont emparés, après s'être assurés de la personne du commandant M. Van Veelem, indiquent des messages du cargo qui venait de quitter le port de Callao pour Valparaíso. C'est peu après l'appareillage que la mutinerie s'est produite, en haute mer.

Futurs savants
QUEBEC. — C'est la faculté des sciences qui fournira cette année le plus grand nombre de diplômés de l'université Laval. Ce nombre se chiffrera à 184. La faculté des lettres suit avec 171.

Grèce en France
AVIGNON (France). — Une violente tempête de grêle s'est abattue sur l'important vignoble des côtes du Rhône, et l'on croit que plusieurs des vignes sont irrémédiablement perdues pour cette saison. Les vignes qui produisent le Châteaufort-du-Pape et le Tavel ont été particulièrement atteintes.

Greffes du coeur
SYDNEY. — Des chirurgiens de l'hôpital de Sydney, en Australie, ont réussi une opération qui consistait à remplacer une partie importante du coeur d'une petite fille de sept ans, par une partie identique prélevée sur le coeur d'un enfant décédé.

Disparition
CHAPLEAU. — L'inspecteur J. S. Kay, des enquêtes criminelles de la police provinciale ontarienne, est attendu à Chapleau pour diriger les recherches afin de retrouver Yvette Chassin, âgée de onze ans, disparue dans la forêt depuis mardi dernier.

Trottier s'accuse
Lucien Trottier, âgé de 32 ans, a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire relativement à la mort de Frédéric Renaud, âgé de 41 ans, abattu d'un coup de feu en octobre dernier. Renaud vivait avec la femme de Trottier depuis huit ans.

demain, il y aura messe solennelle à cinq heures et à sept heures trente, un banquet d'honneur au Salon Versailles de l'Hôtel Windsor. L'abbé Fernand Fortier est devenu curé fondateur de Ste-Odile le premier mai 1953.

Congrès de l'APLENQ
L'Association de P.E.N. professeurs laïcs des écoles normales catholiques du Québec (APLENQ) tiendra son congrès annuel les 7 et 8 juin à Québec, sous le thème général de "Le syndicalisme dans le monde professionnel". Les assises se dérouleront au Holiday Inn, au rond-point du pont de Québec. Lors de la séance inaugurale, le dimanche matin, à 10 h., M. Jean-Paul LeTendre, directeur des relations extérieures de la Confédération des syndicats nationaux et membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, prononcera une causerie intitulée: "Le syndicalisme et les professeurs". Au cours de l'après-midi, l'assemblée annuelle débutera; elle se continuera le lundi matin et le mardi après-midi. Le dimanche soir, à 7 h., aura lieu le souper annuel de l'APLENQ.

exigeaient une mise à jour qui s'est traduite par un embonnage important: on a donc retiré des centaines de films de la distribution, tandis que des centaines d'autres sont venus enrichir la cinémathèque.

L'Office du film du Québec met à la disposition de la population québécoise un choix de documentaires sur les sujets les plus variés. Sa cinémathèque compte plus de 4,000 titres de films en 16 mm tirés en plusieurs copies, soit un total d'environ 12,000 copies.

La section de production de films documentaires de l'Office réalise tous les ans une dizaine de nouveaux films qui illustrent les développements prodigieux du Québec à l'heure de l'automatisation et de la planification. Ceux-ci rayonnent bien au delà du territoire québécois, car ils jouissent d'une grande faveur à l'étranger. Quelques-uns des productions de l'Office ont même été primées à l'occasion de festivals internationaux.

documentaires. Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

Jusqu'à cette nouvelle édition, l'usage des films de l'Office devait consulter quatre répertoires différents pour obtenir la nomenclature complète des films que le Québec mettait à sa disposition, à savoir: — le catalogue général — le supplément de 1959 — le supplément de 1961 — le supplément de 1963.

Soucieux de répondre aussi parfaitement que possible à une demande toujours croissante, l'Office du film a entrepris de refondre et de mettre à jour en un seul volume ces quatre documents.

Pour faciliter la consultation, on a regroupé sous quelques rubriques-vedettes les divers éléments jusqu'ici dispersés dans les quatre publications d'ailleurs. La refonte et le rajustement des anciens répertoires

de l'Office du film du Québec publie son catalogue 1964

QUEBEC. — L'Office du film du Québec vient de publier son catalogue 1964, contenant la liste complète des films mis à la disposition du public.

</

Les ventes de Dominion Stores Ltd, à \$459,345,762 pour le dernier exercice

Vs \$427,017,235 précédemment

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, and Asia.

LOCATION EXCEPTIONNELLE pour professionnels. Face au nouveau palais de justice.

5 1/2% Au meilleur d'intérêt sur vos dépôts jusqu'à... COMPAGNIE DE FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

prêts hypothécaires À TERMES INTERIMAIRES OU MOYENS IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

LA MINUTE DE VÉRITÉ... Pour le matador, c'est l'instant où, par-dessus les cornes menaçantes...

potins financiers

La Bourse de Londres paraissait languissante hier. L'indice des industriels de DJ a dégringolé hier de 4,78 points à 813,78.

Nominations au Trust Royal



M. JOHN F. CLOSE, C.A. M. D. DONALD ROSS, C.A. M. V. G. HOBBS

Bourse de New-York

Wall Street a réagi violemment hier. Les cours ont subi leur plus forte baisse depuis près de deux semaines hier à Wall Street au cours d'une séance terne.

Bourse de Montréal

La place locale se ressent des réalisations. Les cours ont fortement décliné hier en place locale.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

On pourra transiger demain à la bourse sur les nouvelles actions de The Oshawa Wholesale Limited

Côte St-Luc a adjugé une émission de \$310,000 à Bélanger Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Côte St-Luc, comté de Montréal Notre-Dame-de-Grâce, ont vendu récemment à Bélanger Inc. au prix de 95,96, \$310,000 d'obligations à 3% remboursables en séries en 20 ans.

aux actionnaires de United Oils Ltd

Home Oil Company Limited a effectué une offre aux actionnaires de United Oils Limited, d'acheter leurs actions, par petits lots, après avoir donné effet à la distribution des actions de Cygnus Corporation Limited, à raison de 1 action de la classe A et 3 actions de la classe B de Cygnus pour 10 actions de United, détenues au prix de 75 cents chacune.

Notre marché des obligations, beaucoup moins actif le mois dernier qu'en mai 1963

Les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et les entreprises ont lancé sur notre marché des obligations, en mai 1964, un total de \$251,203,313 d'obligations, contre \$495,704,103 durant le même mois l'an dernier, selon la compilation que la firme Wood, Gundy & Company Ltd vient de rendre publique.

À noter...

La Bourse Canadienne a été avisée que la Commission des Valeurs Mobilières de Québec a consenti à Porcupine Prime Mines Limited à l'enregistrement d'un accord de souscription et d'option ferme, en date du 27 janvier 1964, conclue avec J. P. Cannon & Co. Ltd., et conséquemment la souscription ferme couvrant 200,000 actions à 10 cents chacune a été exercée.

Bourse de Toronto

Le marché minier offrait certaine résistance hier. TORONTO. — Les cours ont peu évolué hier à la Bourse de Toronto.

Fruits et légumes

MONTRÉAL (PC) — Voici telle que publiée par le Service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Denrées alimentaires

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmises à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centres de distribution, cages de 30: extra-gros \$3; A-gros \$2; A-moyen \$2; A-petits \$1; B \$1; C \$1.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL. — Les prix étaient généralement fermes aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de la métropole. Comme les arrivages furent peu considérables, mais que la demande fut bonne, la séance fut active.

INDICES à NEW-YORK

Table with 5 columns: 30jns, 15jrs, 15jrs, 15jrs, 60jns. Rows for various indices like S&P, NYSE, etc.

Indice des Obligations à New-York

Table with 5 columns: 30jns, 15jrs, 15jrs, 15jrs, 60jns. Rows for various bond indices.

INDICES à TORONTO

Table with 5 columns: 30jns, 15jrs, 15jrs, 15jrs, 60jns. Rows for various Toronto indices.

INDICES à MONTRÉAL

Table with 5 columns: 30jns, 15jrs, 15jrs, 15jrs, 60jns. Rows for various Montreal indices.

Titres au comptoir

Table listing various stocks and their prices, including ADM AND T, A-CEL A, AGRI, etc.

American Stock Exchange

Table listing American stock exchange data, including Bell Phone, Brazil, Bunk Hill, etc.

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

Avis est par les présentes donné de la deuxième division trimestrielle de un et trois quarts pour cent (1-3/4%) étant au taux de sept pour cent (7%) par année pour les trois mois se terminant le 31 mai, 1964, a été déclaré sur les actions privilégiées de la Compagnie payable le 2 juillet 1964, aux actionnaires inscrits aux registres le 8 juin 1964.

CASAVANT FRÈRES, LIMITÉE DIVIDENDE CLASSE A Numéro 5

AVIS est par les présentes donné de la déclaration d'un dividende de sept et demi (7 1/2) cents par action sur les actions participantes classe A à dividendes cumulatifs en cours de la Compagnie, pour le trimestre se terminant le 30 juin 1964, payable le 15 juillet 1964, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 juin 1964.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

OSLER, HAMMOND & NANTON INSURANCE LIMITED



M. Pierre Lanctot, président de Osler, Hammond & Nanton Insurance Limited, annonce la nomination de M. Ralph B. Payne...

Fonds mutuels

Table listing mutual funds and their performance metrics, including names like All Can, All Div, and various international funds.

Indice Dow Jones

631 1307 784 850 494. 30.000: 817.19; 30.500: 817.83; 30.000: 817.19; 30.500: 817.83...

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock indices and individual stock prices.

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA



La Banque Royale du Canada annonce que MM. C.B. Neapole, de Montréal, et D.S. Anderson, de Toronto, ont été élus membres du conseil et vice-président...

INGENIEURS - CONSEIL

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPONTE INGENIEURS CONSEILS. Génie civil, Mécanique, Electricité. Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics...

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

VENDEUR

La Galerie d'Art la plus renommée au Canada a une ouverture dans son organisation de vente pour un homme d'une éducation, manières et apparence au dessus de la moyenne...

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Qu'on se le dise...

L'ironie du sort a présidé à la mort d'Eddie Sachs, conducteur d'une automobile de marque Lotus-Ford à la récente classique d'Indianapolis et qui a brûlé vif sur place à la suite d'une collision où ses réservoirs d'essence ont pris feu après l'explosion due au choc. On sait que ces voitures Lotus-Ford, à moteur-arrière, sont munies de réservoirs d'essence sur les côtés, ce qui a fait dire à Foyt, gagnant de l'épreuve, que les conducteurs de ces voitures les conduisaient "d'un bain d'essence." Or, une compagnie qui vend cette sorte de gazoline spéciale, pour ces voitures spéciales, le jour de la course, à Indianapolis, avait réservé une demi-page d'annonces dans les trois journaux de la ville et qui se liaisaient comme suit: "Tenez vos yeux rivés sur Eddie Sachs, il chevauche huit réservoirs d'essence!" Ce que la foule n'a pas manqué de faire pour voir le même Eddie Sachs griller sur place. A la suite de cet accident, qui a coûté la vie à deux conducteurs, le vice-président aux relations extérieures de la Cie Ford a déclaré que son organisation continuerait de développer ce "sport," car, dit-il, CA NOUS FAIT VENDRE DES VOITURES! Ça, c'est du sport, qu'on se le dise!

Sur un thème connu...

Dickie Moore rêve de revenir au jeu dans la ligue Nationale de hockey. C'est son problème... et celui du Canadien. Il a eu une entrevue avec Sam Pollock à ce sujet et il en aura une autre après qu'il aura subi un examen médical afin de savoir la condition exacte de son ou de ses genoux malades, qui seraient guéris. Dickie Moore, au cours des 12 années consacrées à la cause du Tricolore, a toujours donné un effort de 100% de son talent et de sa détermination. La foule l'a toujours admiré et la fougue qui a toujours caractérisé son jeu en faisait une étoile qui ne le cédait à personne chez ses rivaux. L'an dernier, il a pris sa retraite après avoir constaté que ses jambes ne rendaient plus justice à ses multiples talents. Il se croit parfaitement guéri aujourd'hui et veut reprendre là où il a laissé. Chose impossible, cependant. La rouille de l'inaction lui aura probablement été fatale, malgré toute sa détermination. Il serait beaucoup plus sage d'abandonner l'idée de jouer. Dickie Moore n'a jamais été fait pour jouer les seconds violons et l'idée de le voir huer déplaît en raison même des grands services qu'il a rendus par le passé au Canadien. Qu'il demeure le "Monsieur Galant" du hockey qu'on a connu; qu'on ne soit pas obligé de dire: "Vite remonté... vite redescendu..."

Chère Charlotte...

La maîtresse d'Ottawa n'y va jamais avec le dos de la cuiller. Charlotte Whitton, c'est de la dynamite; une sorte de "Trototeuse" de la révolution paisible. Car elle veut la révolution, cette chère Charlotte, mais à Ottawa cependant, heureusement. Elle vient de demander, par lettre officielle, au premier ministre, de lui édifier, dans sa belle ville outaouaise, un centre sportif d'hiver dont le coût serait également divisé entre la ville d'Ottawa et le gouvernement fédéral. Elle parle, en plus, d'édifier un nouveau centre sportif civique pour remplacer le vieux et démodé Colisée. Depuis que j'ai vu sa photo dans tous les journaux du pays, où, après avoir lancé une boule de quilles, elle a élégamment chu au plancher... toutes voies dehors (!), j'ai compris qu'elle était devenue soudainement une grande sportive et je l'approuve à 100% dans ses efforts de moderniser cette ville morte (sauf en ce qui concerne le football) dans sa tentative de révolutionner l'esprit civique de son Comité exécutif. Faudrait tout de même qu'elle commence par autoriser le sport le dimanche avant de parler de construire une cathédrale du sport...

John Ferguson ne pourra jouer à la crosse cet été

VANCOUVER PC — John Ferguson, premier joueur originaire de Vancouver à faire le saut dans la ligue Nationale de hockey, est de retour au bercail cet été et est désireux de tenter sa chance à un autre de ses sports favoris, la crosse. Deux choses l'empêchent cependant de s'y adonner. Les Canadiens de Montréal, ses employeurs, aimeraient mieux qu'il ne joue pas et un pouce endommagé le prive d'une bonne poigne sur le bâton de la crosse. Le pouce de Ferguson est dans le plâtre et il y demeurera jusqu'au milieu de juin. Il l'a presque perdu lors d'une bataille avec Ed Westfall du Boston en décembre dernier, alors qu'il fut absent pendant 11 parties. "Je l'ai mis K.O.", a dit Ferguson, "et j'étais prêt à l'achever quand j'ai attrapé son patin au lieu de lui. Le pouce était coupé et ne tenait plus que par la peau. Un médecin l'a cousu et l'a mis dans le plâtre pendant presque un mois. La blessure n'a pas guéri correctement et j'ai dû subir une autre opération à la fin de la saison." Même si la blessure a nui à ses élan, Ferguson a terminé la saison avec 18 buts et 27 aides et s'est classé quatrième chez les compteurs des Canadiens, après Jean Béliveau, Robert Rousseau et Henri Richard. Au cours des trois derniers étés, Ferguson était un des piliers du Nanaimo dans une ligue inter-cité à la crosse. La saison dernière, il a fini au deuxième rang des compteurs, en plus d'être choisi le joueur le plus utile à son équipe. Les Canadiens désirent que Ferguson demeure en bonne condition en vue de la prochaine saison de hockey au moyen d'un programme "plus sûr" comprenant de la gymnastique et de la course à pied. Recrue à 25 ans avec les Canadiens la saison dernière, il fut placé aux côtés de Jean Béliveau et Bernard Geoffrion par le pilote Toe Blake, qui lui a dit: "Leurs jambes vieillissent et je compte sur toi pour aller dans les coins, chercher la rondelle et bousculer régulièrement".

Northern Dancer à un gain de la triple couronne

NEW-YORK (PA) — Northern Dancer, vainqueur du Derby de Kentucky et du Preakness, peut joindre un des groupes de chevaux le plus exclusif samedi prochain, lors de la 96e reprise du Belmont, d'un enjeu de plus de \$25,000, à la piste Aqueduct. On ne compte que huit pur-sang qui ont réussi cet exploit, le dernier étant Citation en 1948. Les autres furent: Assault, en 1946; Count Fleet, en 1943; Whirlaway, en 1941; War Admiral, en 1947; Omaha, en 1935; Gallant Fox, en 1930; et Sir Barton, en 1919. Northern Dancer, élevé par son propriétaire E. P. Taylor, de Toronto, fut le premier poulain canadien à remporter le Derby et le Preakness et serait également le premier à remporter la triple couronne en triomphant dans le Belmont, la plus longue des trois épreuves à 1 1/4 mille. Il sera, certes, le favori samedi, après avoir été un deuxième choix au Derby, où il a vaincu le favori Hill Rise par un cou en établissant un record du parcours en deux minutes. Hill Rise était encore le favori au Preakness, mais il a dû se contenter du troisième rang alors que Northern Dancer a devancé Scoundrel par 2 1/4 longueurs. Hill Rise sera de retour, mais Scoundrel, vendu récemment au prix de \$500,000, sera

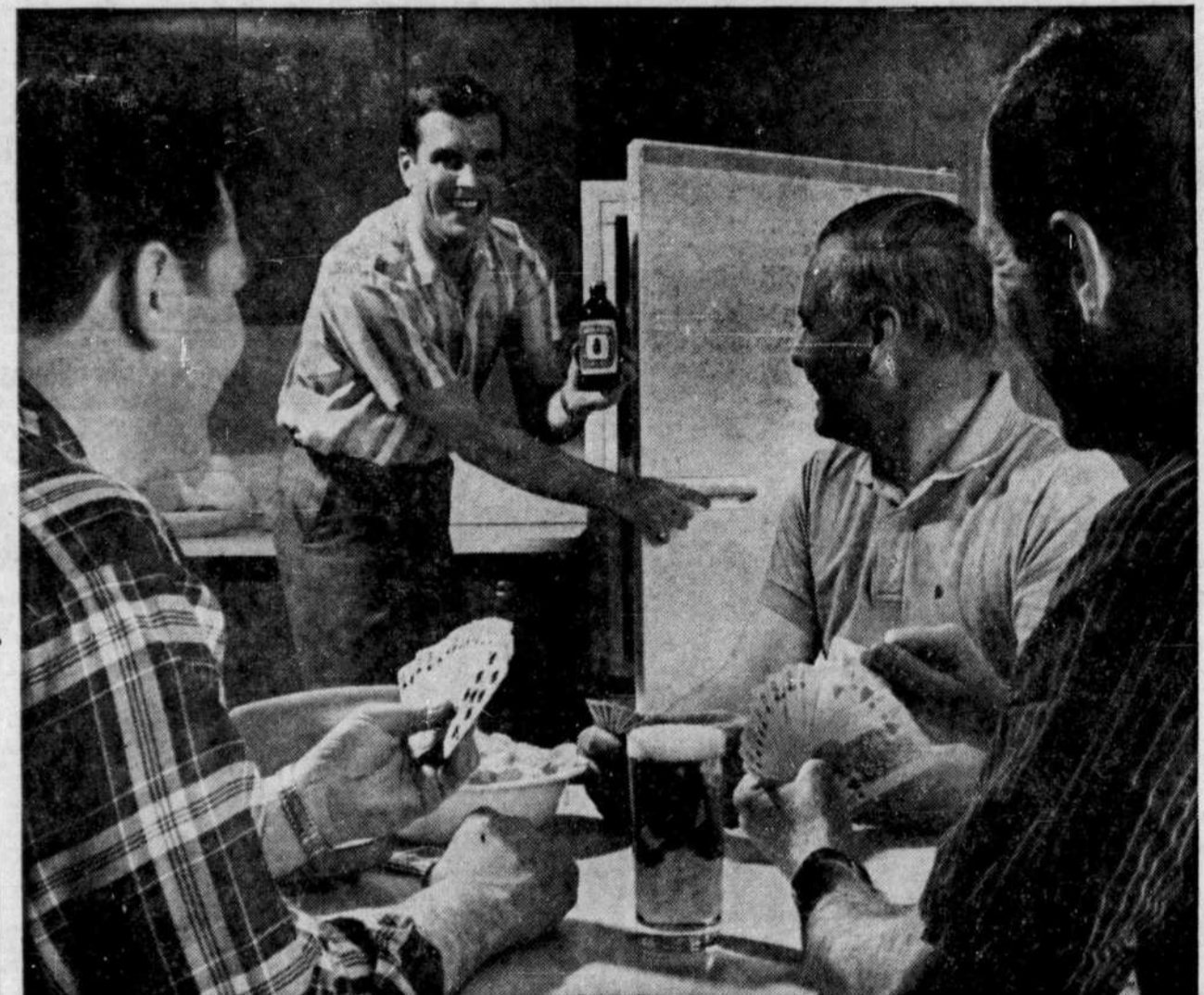
Clinique de basketball

OTTAWA. — L'université d'Ottawa organise une clinique de basketball scolaire, qui se tiendra du 10 au 24 juin, au camp de l'École d'éducation physique, Lac Petit Poisson Blanc, à environ 60 milles d'Ottawa. Le professeur Robert Mérand, de l'École normale supérieure d'éducation physique et de sport de Paris, dirigera cette clinique. On peut s'y inscrire jusqu'à mardi prochain, en faisant parvenir sa demande à M. Fernand Landry, directeur de l'École d'éducation physique à l'université d'Ottawa, 550 rue Cumberland. Les frais sont de \$175 et couvrent l'inscription, la scolarité, la pension et les notes de cours.

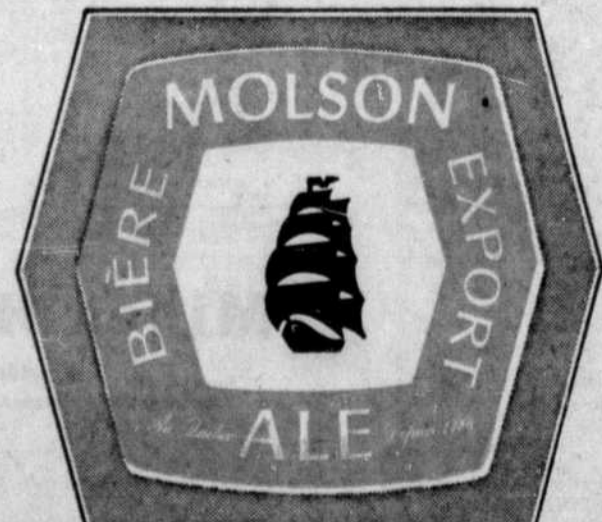
LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS



...ET DE CHEZ-VOUS!



Chaque fois qu'un amateur de bière veut une vraie bonne bière, il demande de la Molson Export



LA BIÈRE MOLSON EXPORT
La bière préférée du Québec

Inscrits à B.B.

- PREMIERE COURSE**
Réclamer — 4 ans et plus — \$1,400
5 furlongs 70 pieds
- 6 Zim Zum Coy 115 3-2
 - 4 Whirly Parnell 112 3-2
 - 3 Wall's View Nedeau 113 3
 - 2 Wings of Song Gahriele 110 5
 - 3 Mr D. L. Chavez 113 8
 - 5 Solar Belle Phillips 113 8
 - 9 Barb's Pride Contrada 113 10
 - 7 Wittelbach Tawse 108 12
 - 1 Silverian Venne 110 15
- DEUXIEME COURSE**
Réclamer — 4 ans et plus — \$1,400
5 furlongs 70 pieds
- 1 Hy Elector Venne 118 2
 - 4 Castle Breeze Smith 110 3
 - 8 Rennatto Naah 113 5
 - 5 Chief Scoto Nedeau 118 6
 - 6 Golden Lad Smith 115 8
 - 7 Whizminby Gubbins 113 8
 - 3 Song Bird Chavez 113 10
 - 2 Flying Diver Davidson 118 12
- TROISIEME COURSE**
Non gagnants — 2 ans — \$1,400
5 furlongs 70 pieds
- 2 Chop Em Please Coy 115 3-2
 - 9 Chago Eternai Naah 112 5-2
 - 3 Spice Bandit Smith 117 3
 - 8 Scarlet Rider Parnell 112 5
 - 1 Mandolias Taylor 112 5
 - 5 Moon Base Contrada 113 5
 - 7 Amber Sultaness Welch 117 8
 - 4 Quebec Fleet Nedeau 120 8
 - 6 Kim's Love Johnson 113 10
- QUATRIEME COURSE**
Réclamer — 3 ans et plus — \$1,400
5 furlongs 70 pieds
- 8 Snow Belt Naah 110 5-2
 - 9 Blue Water Way Gubbins 110 5-2
 - 6 Risky Sister Grashy 110 3
 - 3 Count Flare Davidson 112 5
 - 7 Fedonette McCullagh 114 8
 - 1 Liches Girl Tawse 103 8
 - 5 Sterling Street Johnson 114 8
 - 4 Harvest Bang Gahriele 110 10
 - 2 Pranky Mitay Bell 103 12
- CINQUIEME COURSE**
Non gagnants — 3 - 4 ans — \$1,700
5 furlongs 70 pieds
- 9 Mohammed Ueyama 116 3-2
 - 7 Merry Onnor West 111 3
 - 3 Night Raider Parnell 106 5
 - 5 Howdy Honey Coy 112 6
 - 8 Plus Perfect 122 8
 - 2 Fair Clyde Johnson 111 8
 - 6 Bagofun Gahriele 111 8
 - 4 Singing Summer Tawse 106 10
 - 1 Touring Tiger Venne 111 12
- SIXIEME COURSE**
Réclamer — 4 ans et plus — \$1,500
6 1/4 furlongs
- 1 Royal Jill Johnson 111 5-2
 - 8 Miss Bare Rate Grashy 109 3
 - 7 Select Chief Nedeau 108 5
 - 4 Canoe Flight Parnell 106 8
 - 2 Moon Step Chavez 114 10
 - 6 Tip a Bit Coy 109 12
 - 3 Terra Town Coy 109 12
 - 5 Edgors's Sister Davidson 109 12
- SEPTIEME COURSE**
Réclamer — 4 ans et plus — \$1,500
Le Cartierville
6 1/4 furlongs
- 4 Canted Coy 114 3
 - 3 Swiftly Bill Venne 116 5
 - 8 Rare Flight Phillips 111 6
 - 5 Half Acre Parnell 116 8
 - 1 Quatre Boy Johnson 114 10
 - 2 Roman Mist Welch 116 10
- HUITIEME COURSE**
Réclamer — 4 ans et plus — \$1,400
5 furlongs moins 70 pieds
- 8 Carleess Coy 122 2
 - 6 Noble Boy II Gubbins 122 5-2
 - 3 Star O Taura Webby 111 4
 - 2 Noywestville Parnell 108 6
 - 1 Col Boy Grashy 116 6
 - 4 Elaine Bell Coy 117 8
 - 2 Molasses Venne 114 10
 - 1 Mitochondria Greys 119 12



Maurice Richard s'entretient ici avec quelques joueurs qui participeront au 3e tournoi de baseball pee-wee.

Plus d'une trentaine d'équipes sont attendues au 3e tournoi de baseball

Selon Denis Brodeur, qui dirige la section de baseball du Centre des Loisirs Immaculée-Conception, avec Maurice English, quelque 36 équipes de Montréal et de l'extérieur participeront, du 12 au 19 juillet, au parc Lafontaine, au troisième tournoi annuel provincial de baseball "pee-wee". C'est dire que huit de plus que l'an dernier et 20 de plus qu'en 1962 y seront représentés. Avant même l'annonce officielle du tournoi, en fin de semaine, quatorze équipes avait fait parvenir leur demande d'inscription. Les autres ont jusqu'au 15 juin pour le faire. On sait que le tournoi de cette année sera sous la présidence de Maurice Richard, qui s'occupera activement de toute l'organisation assisté, comme vice-présidents de MM. Roland Gagné, Raymond Lefebvre, et comme directeur, M. Lucien Longpré, trois hommes d'affaires grands amis des jeunes sportifs. Me J.-B. Crépeau, président fondateur du tournoi, continue de s'y intéresser de très près, en conservant la présidence honoraire du comité. Le R.P. Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du Centre I.-C., tient à souligner l'ampleur qu'a prise le tournoi grâce au dévouement des amis de la trempe de Richard. Il rappelle qu'aux débuts de la section de baseball, au Centre I.-C., il fallait faire blanchir des poches de sucre et faire confectionner des uniformes par des femmes dévouées de la paroisse. "Cette époque est maintenant révolue, dit-il, mais l'ère du dévouement demeure". Puis parlant de Richard, il ajoute: "Voici un homme qui ne compte plus le temps qu'il consacre aux jeunes. C'est le père de famille conscient de ses responsabilités, non seulement envers ses enfants, mais aussi ceux de toute la communauté. Il sait ce que le sport a fait pour lui; il en souhaite autant à tous ses jeunes compatriotes. C'est donc parce qu'il a à cœur le bien de nos jeunes sportifs qu'il a accepté, malgré ses nombreuses occupations, la présidence active de ce tournoi pee-wee". Deux autres amis des jeunes, Jim Churchill et Charlie Culvert, ont accepté pour la troisième année consécutive d'occuper le poste de juges des performances pendant le tournoi. Ils auront à désigner les meilleurs joueurs à chacune des diverses positions sur le terrain.

L'action intentée par les Als est renvoyée

Une action de \$100,000 pour présumé bris de contrat, intentée par les Alouettes de Montréal, de la Conférence du Football de l'Est, contre Gleen Warren Productions Limited a été renvoyée sans frais.

L'action devait être entendue en Cour Suprême de l'Ontario. Le montant du règlement n'a pas été divulgué.

Les Alouettes avaient choisi un cinéma de Montréal pour montrer les trois dernières parties de la saison de 1963, en circuit fermé de télévision, mais Warren Productions, qui

détenait les droits sur la télévision, vint contrecarrer les plans.

L'entreprise fit savoir au président des Alouettes, M. Ted Workman, de Montréal, que ce projet allait contre les règlements. M. Workman déclara qu'il ne voyait pas pourquoi le circuit du cinéma était interdit alors que d'autres réseaux de circuits fermés étaient permis — comme le câble de télévision.

Les Alouettes ont prétendu que ce présumé bris de contrat a eu comme résultat une perte de \$40,000 et que le club a subi des dommages dans ses relations avec les distributeurs de circuits fermés de télévision et leurs clients.

Jeffrey Alleyne est écarté du choix final en vue des olympiques de Tokyo

VANCOUVER — Cinq champions canadiens ont été choisis en fin de semaine, lors des essais olympiques et championnats canadiens de boxe amateur, dans le but de représenter le Canada aux jeux olympiques de Tokyo en octobre.

Les choix de l'Association canadienne de boxe amateur, à la suite de combats dans 10 divisions, ont favorisé les hommes plus légers.

Windsor, Ont., qui fera également partie de l'équipe comme substitut.

On sait que le sergent Terry Weatherall, du Camp Borden,

Ont., est l'instructeur-gérant de l'équipe.

Kubinek a disposé de Jeff Alleyne, de Montréal, en finale de sa classe.

Résultats à B. Bonnets

PREMIERE COURSE			QUATRIEME COURSE		
Royal Soubrette	79.60	14.10 3.70	Acroonu	3.40	2.60 2.40
Miseseibla		3.20 2.50	Chopora		3.20 2.40
Top Caddy		2.60	Lichee Nut		3.10
Temps 1:00			Temps 0:58.3		
DEUXIEME COURSE			CINQUIEME COURSE		
Red Pal	3.80	2.60 2.10	Golden Tins	7.30	4.90 3.80
Flying Oriole		4.30 2.30	Tex Town		20.60 8.20
Mr G. J.		2.30	Lucky Lou		3.20
Temps 0:59.4			Temps 1:00		
Pari double: \$146.10			Quintella: \$113.70		
TROISIEME COURSE			SIXIEME COURSE		
Solarstan	9.30	4.60 3.30	Little Boo	12.30	4.10 2.90
Art's Treat		4.10 2.90	Sumerian		2.60 2.30
Mad Punch		4.20	Mr Jiffer		2.90
Temps 1:23.3			Temps 1:23.1		

Le National et Plante dominant à la crosse

Tous nous connaissons le dicton qui veut qu'il soit impossible de montrer à un vieux singe comment faire des grimaces.

Pourtant, c'est un peu la tâche qu'aimeraient réussir trois des équipes de la ligue Senior de crosse, alors qu'elles tenteront de donner des leçons de crosse aux Indiens de la réserve de Caughnawaga.

La première équipe à s'attaquer aux Indiens cette saison sera celle des Athlétiques de Drummondville. La joute, la deuxième de la saison au calendrier de la ligue, ce soir, à 8h30, à Drummondville.

Lors de la joute d'ouverture, les Athlétiques ont dû s'incliner devant l'opportuniste des jeunes porte-couleurs du National, 12-8; mais vers la fin du match, on sentait qu'on y gagnait

en expérience chez les Guy Ducharme, Roger Desrosiers et Pierre-Paul Blouin.

Le jeune Jean-Paul Teller, gardien des Athlétiques, aura profité de ce premier match pour se familiariser avec la crosse, sans doute sera-t-il à son meilleur dans la deuxième joute.

Quant aux Indiens, ils alignent toujours une équipe spectaculaire. Pour eux, l'art de manier la crosse ne leur offre aucun secret.

LE CLASSEMENT						
	J	G	P	N	BP	BC
National	1	0	0	0	12	8
Indiens	0	0	0	0	0	0
St-Pierre	0	0	0	0	0	0
Drummondville	1	0	1	0	8	12

Vic McCullag a retrouvé des compatriotes à B.B.

Vic McCullag, qui pilotera Tedorette, ce soir, à Blue Bonnets, dans la quatrième course, est un Écossais d'origine irlandaise qui n'est au Canada que depuis environ un mois.

Agé de 31 ans, Vic avait abandonné le métier de jockey il y a six ans. Lorsqu'il arriva au Canada le mois dernier, il se rendit à la piste de Woodbine, histoire de passer le

(\$37) à la victoire sur une piste boueuse.

Interrogé après sa première victoire à Montréal, le sympathique Écossais a déclaré: "Il est plus difficile pour un jockey de travailler sur les pistes canadiennes, qui sont beaucoup plus petites que les pistes d'Angleterre et d'Écosse. Le travail est plus dur, d'accord, mais on gagne beaucoup plus d'argent, car les bourses payées en Grande-Bretagne sont très modestes."

McCullag, né à Ayr, en Écosse, débuta dans les courses au galop à Middleham, dans le Yorkshire. On le vit ensuite sur les pistes de Doncaster, Catterick, Redcar, Thirsk, Bogside, Ayr, Hamilton et Lanark.

Il fait partie de Blue Bonnets, d'un contingent de jockeys nés en Grande-Bretagne. Ce groupe comprend: Dennis Elliott, Tony Taylor et Alfred "Alfie" Nash.

EN GALOPANT — L'entraîneur S. Albanese est arrivé à Blue Bonnets en compagnie d'Old Man Red, Allez Vous et Pete The Greek... Ces pur-sang ont remporté d'importantes victoires à Suffolk et à Green Mountain... Miss Framingham, qui a gagné une course de 25 mai, à Lincoln, fait partie d'un groupe de quatre chevaux qui sont entraînés par Lou Sportza... Archie St. John, de Toronto, est arrivé avec ses huit chevaux: Sweetilla, Our Property, Lestlette, Campy, Last Notice, Rockwood's Ruby, Jack B. Quick et Popover... Earl Stettler vient d'ajouter Lady Beverley à son équipe... Canted, qui a remporté une belle victoire, samedi, est favorite à 3-1 pour décrocher les honneurs du prix Cartierville de \$1,600, ce soir... C'est Al Coy, le chouchou du public, qui montera Canted, contre Swifty Bill, Rare Flight, Half Acre, Quatre Boy et Roman Mist...

temps en attendant de trouver du travail, et quand on sut qu'il avait déjà été jockey on lui demanda de conduire quelques pur-sang à l'exercice.

On dut aimer son style, car on lui demanda d'endosser l'uniforme de sole du jockey. Quelques jours seulement après son arrivée à Toronto, il était inscrit dans les neuf courses, à Woodbine.

Il fit belle figure et l'entraîneur Earl White lui offrit le contrat de conduire les chevaux qu'il faisait transporter à Blue Bonnets. McCullag visita enfin le cercle du vainqueur, lundi, après avoir piloté le négige Gallant Chop

Un Verdunois, G. MacFarlane, a une idée bien précise sur le rôle des directeurs d'athlétisme

par Ian DONALDSON
SACKVILLE, N.-B. (PC) — G. MacFarlane pense que le jour est proche où les directeurs d'athlétisme ne serviront plus d'entraîneurs aux équipes universitaires, même dans les petites universités.

Directeur de l'athlétisme à l'université Mount Allison, à Sackville, Nouveau-Brunswick, il a pris récemment une mesure qui reflète cette tendance. C'est la septième année que cet homme originaire de Verdun est au service de l'université Mount Allison, et il a décidé de ne plus être entraîneur de l'équipe de basketball de cet établissement. Ce club, les Hawks, joue dans la Ligue intercollegiale des Maritimes.

M. MacFarlane continuera cependant d'entraîner les Mounties de Mount Allison, de la Conférence atlantique de football. Il déclare que les directeurs d'athlétisme se porteront de plus en plus vers des tâches

administratives et à l'intérieur. Cela s'est déjà produit dans de nombreuses grandes universités. Il s'attend que, même dans les collèges moins importants, le personnel à temps partiel ou celui qui s'occupe de l'athlétisme dans la catégorie junior s'occupera de l'entraînement des équipes d'universités au hockey, au basketball et au football.

Le personnel

M. MacFarlane estime que deux grandes raisons expliquent cette tendance: les directeurs d'athlétisme découvrent qu'ils doivent consacrer une partie de plus en plus importante de leur temps au plan général d'athlétisme, et que leur personnel devrait être mis en valeur.

Il a déclaré à ce sujet: "La plupart des gens qui entraînent vraiment aiment cela, même s'ils perdent. Je regrette d'avoir à abandonner le basketball, mais les membres

du personnel doivent se rendre compte qu'on a besoin d'eux et qu'ils ont de la valeur. On découvre qu'on perd une partie du personnel si on ne lui donne pas la chance de jouer un rôle important. Même sans le basketball, M. MacFarlane ne s'écartera pas du centre athlétique de Mount Allison, des premières heures du matin à une heure avancée de la soirée. Il faut qu'il en soit ainsi, dit-il, "si on dirige

Ismaël Laguna a perdu aux points

TLUARA (Mexique) — Surprise la nuit dernière au Mexique où le prétendant à la couronne mondiale des poids plume, le Panamien Ismaël Laguna a été battu aux points par le Mexicain Vicente Salvidar au terme d'un combat en dix reprises. La décision des juges a été unanime.

Onze mille personnes ont assisté à ce combat qui s'est disputé un peu au dessus de la limite des plumes. Salvidar, champion du Mexique de la catégorie s'étant présenté à 58 kg 400 et Laguna à 58 kg 560.



BASEBALL

H I E R
LIGUE NATIONALE
St-Louis 2 Chicago 3
Houston à New-York (soir)
Cincinnati à Milwaukee (soir)
S. Francisco à Pittsburgh (soir)
L. Angeles à Philadelphia (soir)
LIGUE AMERICAINE
Boston à Los Angeles (soir)
Baltimore à Kansas City (soir)
New-York à Minnesota (soir)
Washington à Detroit (soir)
Chicago à Cleveland (soir)

A U J O U R D ' H U I
LIGUE NATIONALE
Houston à New-York
St-Louis à Chicago
Los Angeles à Philadelphia (s)
Cincinnati à Pittsburgh (soir)
Cincinnati à Milwaukee (soir)
LIGUE AMERICAINE
New-York à Minnesota (soir)
Baltimore à Kansas City (soir)
Washington à Detroit (soir)
Boston à Los Angeles (2 soir)

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE			
	G	P	Moy. Diff.
Philadelphia	24	13	667 1½
St-Louis	23	21	543 3
Milwaukee	21	17	533 4½
Pittsburgh	21	21	523 4
Cincinnati	21	21	500 3
Los Angeles	21	22	477 6
Chicago	19	29	396 11½
Houston	21	26	447 7½
New-York	14	32	304 14

LIGUE AMERICAINE			
	G	P	Moy. Diff.
Chicago	24	13	667 1½
Baltimore	23	15	601 1½
Cleveland	22	16	579 3½
Minnesota	22	19	568 3½
New-York	21	17	553 4½
Boston	22	21	512 6
Detroit	18	24	429 9½
Washington	19	29	396 11½
Kansas City	15	27	357 12½
Los Angeles	16	30	348 13½

Convention de la L. H. N.

On demandera de continuer la punition mineure après un but de l'adversaire

MONTREAL — Des propositions dans le but de revenir à l'ancien règlement qui prolongeait une punition mineure après un but et de rendre le dardement une punition majeure automatique seront soumises au comité de la ligue Nationale de hockey à l'occasion de son assemblée annuelle la semaine prochaine.

Les Canadiens de Montréal sont les auteurs de deux propositions, mais on en ignore la raison. Les autres propositions au comité des règlements seront d'ordre mineur.

En raison d'un programme fort chargé, l'assemblée annuelle durera quatre jours en comparaison de trois jours antérieurement.

En plus de la LNH, les ligues professionnelles mineures et la CAHA auront des représentants, qui tiendront des réunions personnelles.

Jusqu'à présent, aucune ruine n'a couru au sujet de gros échanges ou de gros repêchages, ou une équipe des majeures peut réclamer un joueur d'une autre formation pour le prix de \$20,000. On sait qu'une équipe peut protéger 18 joueurs, plus deux gardiens de but.

Changements

Le règlement qui annulait une punition mineure lorsque l'équipe privée d'un homme allouait un point fut mis en vigueur au début de la saison 1956-57. Les Canadiens s'étaient alors fortement opposés au changement parce qu'ils y voyaient une tentative par les autres équipes de mettre un frein au fameux jeu de puissance des Habitants.

Quant à la proposition des Montréalais au sujet de dardement, l'arbitre a présentement le pouvoir d'imposer une mineure ou une majeure. Les Canadiens ne veulent pas laisser le choix aux arbitres en les obligeant à imposer une majeure.

Il se peut qu'on prenne une décision nouvelle au sujet de la défense faite aux gardiens de but quant à leur droit de

Victoire de 5 à 2 des Cubs sur St-Louis

Williams cogne son 14e circuit - Lew Burdette et Glen Hobbie font les frais d'un échange

CHICAGO — Le détenteur du premier rang des frappeurs dans les majeures, Billy Williams, a collecté trois coups sûrs, hier, dont son 14e coup de circuit, alors qu'il aidait son équipe à triompher 5-2 des Cardinals de St-Louis.

On a annoncé après cette victoire des Cubs de Chicago, que le vétéran lanceur droitier Lew Burdette était passé dans leurs rangs dans un échange complété avec les Cardinals.

Burdette échange pour le lanceur droitier Glen Hobbie, a connu ses meilleurs jours alors qu'il évoluait pour les Braves de Milwaukee. Il a réussi à remporter 20 victoires au cours de trois saisons consécutives avec les Braves. L'an dernier, Burdette avait eu un record de 9 victoires, 13 défaites, avec

les Cardinals de St-Louis. Quant à Hobbie, sa fiche de l'an dernier montrait 7-10. En 1960, il fut au sommet des lanceurs ayant perdu le plus de parties avec 20.

Grâce à sa performance d'hier, Billy Williams a augmenté sa moyenne à .422 au bâton. Il a obtenu un double, un circuit et un simple à l'occasion de ses trois premières présences au marbre, au désespoir du lanceur Curt Simmons. Il a jusqu'ici réussi une série de six coups sûrs en sept pré-

Harkness dit avoir trouvé sa place dans les majeures

NEW-YORK — Il y a un an Harkness, alors nouveau avec les Mets de New-York déclara à un journaliste, dans l'ancien Polo Grounds: "C'est l'année la plus importante de ma carrière. L'autre jour, au Shea Stadium, il m'a expliqué: "L'an dernier, il fallait que je détermine si l'appartenais vraiment à cette ligue. Maintenant je pense que oui."

Originaire de Lachine, Harkness en est à sa troisième saison complète comme joueur de baseball d'une ligue importante. Les Dodgers de Los Angeles l'ont pris en 1961. Il resta en 1962 avec eux, alors qu'ils se sont classés second dans la course au championnat de la Ligue Nationale, après une lutte serrée avec San Francisco, mais il était surtout joueur d'utilité à la fin des parties et ne fit que 65 apparitions au bâton.

Il fut échangé à New-York au cours de l'hiver et sa confiance fut ébranlée lorsqu'il rejoignit les Mets pour la saison 1963.

LES POINTS

Cette saison les Mets avaient souvent des hommes sur les buts lorsque Tim Harkness venait frapper et, après 22 manifestations, il venait en tête de l'équipe au point de vue nombre de points qu'un joueur fait compter. Il avait terminé la saison précédente avec une moyenne au bâton de seulement .211 et 42 points qu'il avait fait compter.



Vic McCullag



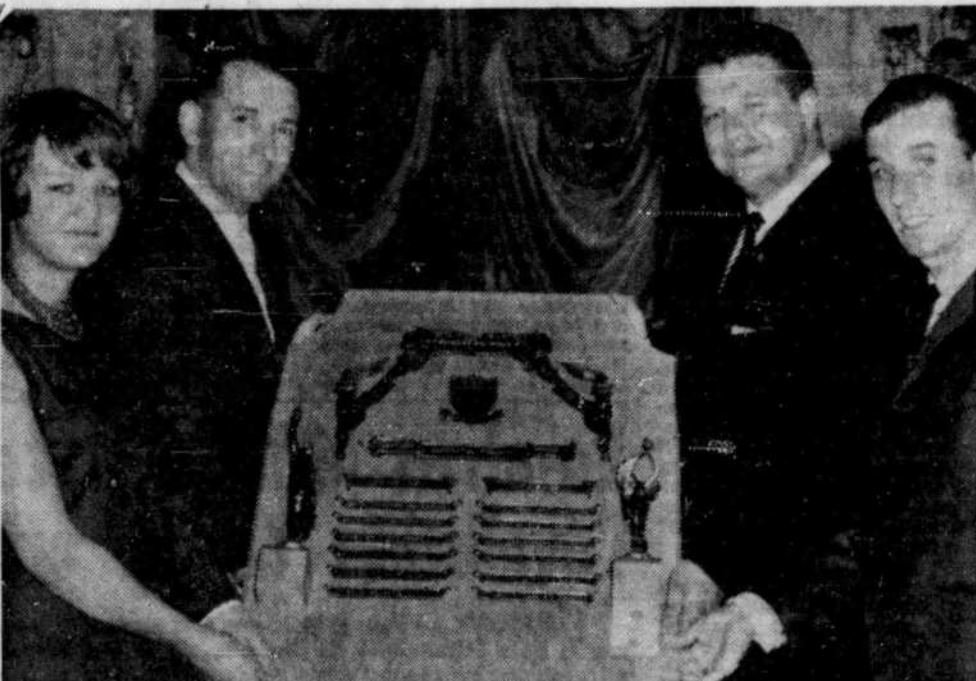
G. MacFarlane

- ### Sélections
- 1 Zim Zum Falls View Wintry
 - 2 Castle Breeze Hy Elector Reenanto
 - 3 Spice Bandit Chop Em Please Chop's Eternal
 - 4 Snow Belt entry Sterling Street Count Flare
 - 5 Merry Censor Mohammedu Night Raider
 - 6 Canoe Flight Royal Jill Miss Bare Rate
 - 7 Canted Rare Flight Swifty Bill
 - 8 Elaine Bell Noble Boy II Careless

La saison du campisme est ouverte

QUEBEC, le 28 mai 1964 — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, annonce que tous les établissements de campisme et de pêche du parc des Laurentides seront ouverts au public dès samedi, le 30 mai.

En annonçant cette nouvelle, M. Bertrand a révélé que ce vaste domaine public situé dans les Laurentides, entre la Vieille Capitale et la région du Saguenay, avait accueilli 51,932 pêcheurs-campeurs au cours de l'été dernier.



ATHLETES HONORES — Le trophée perpétuel J. Gérard Fortin, attribué chaque année aux deux meilleurs athlètes du Centre des Loisirs Immaculée-Conception, a été décerné pour 1963-64 à Barbara Jalbert, détentrice de plusieurs records de la course à pied, et à Yves Paré, champion junior de badminton de la province de Québec. De gauche à droite, Mlle Jalbert, M. Fernand Poirier, notaire, président du conseil du Centre I.-C., M. Yvan Dubois, président de l'Association canadienne des Centres de Loisirs, et M. Paré.

Jack Riley, président de la L.A.H. est un ancien joueur de hockey

Aussi loin qu'on remonte dans le passé, l'élection de Jack Riley comme président de la Ligue américaine de hockey constitue un précédent: c'est un ancien joueur professionnel qui a été choisi pour présider aux destinées de cet organisme établi il y a 28 ans.

Riley, administrateur général des Americans de Rochester jusqu'à ce qu'il soit nommé à son nouveau poste, n'a pas eu une carrière remarquable comme joueur. Il a joué quatre joutes, en 1947-48, pour le Washington, comme ailier droit, comptant cinq buts, et a participé à environ deux matchs avec le Tulsa, de la Ligue des Etats-Unis, en 1949-50.

Mais il reste que cet exécutif de 44 ans, originaire de Toronto, a effectivement joué, contrairement à son prédécesseur, James Balmer, de Pittsburgh, ou au défunt John Digby Chick, de Windsor, Ontario, qui a dirigé la LAH pendant la plus grande partie de sa vie.

Cela ne fait pas de Riley un meilleur président, par le fait même, que Clarence Campbell, de la Ligue nationale de hockey, arbitre respecté en son temps, mais qui n'a jamais joué, ou qu'Al Leader, de la Ligue de l'Ouest, dont la carrière au hockey s'est limitée au poste de direction.

Mais cela pourrait avoir un sens pour les joueurs.

Plus particulièrement, il pourrait être très réconfortant pour un joueur convoqué au bureau du président d'expliquer les circonstances d'une suspension qui s'est produite pendant qu'on discutait avec un arbitre un but refusé. Il est probable qu' alors le chef connaîtra pratiquement le problème.

On ne saurait dire la même chose de son homologue de la LNH, Campbell, à grandes qualités, mais son passé ne saurait inciter un joueur lauréat à lui faire des confidences

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
132 ouest, rue St-Jacques
Chambre 813 — 849-2071

LONGUEUIL Tél.: 677-9180
71B, ouest, rue St-Charles
MAURICE BUSSIERES, C.A.

ST-HYACINTHE Edifice LA SURVIVANCE

Provost, Hotte & Associés Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic. Licencé ROLLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GÉRALD, C.A. PO. 9-3871 4926, ave Verdun Verdun
--	---

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A. Jean Lacroix, C.A. Hensley Bourgeois, C.A. Percy Auger, C.A. Marcel Imbeault, C.A. Vianney Forget, C.A. Pierre Barry, C.A. Adrien Côté, C.A. Pierre David, C.A. Roland Frenette, C.A. Pierre Piarand, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Paul Gonthier, C.A.	Lucien P. Bélaïr, C.A. Dollard Huot, C.A. Albert Garneau, C.A. Bernot Sylvestre, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Couillard, C.A. Martha Gauthier, C.A. Reil Auger, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Roland Truchon, C.A. Roland Lévesque, C.A. Emile Fortin, C.A. Georges Roussin, C.A.	E. H. Knight, C.A. Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Clément Primeau, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trahan, C.A. Bernard Lachapelle, C.A. Robert Garfield, C.A. Robert Lacombe, C.A. Denis Schmitt, C.A. Emile Fortin, C.A. Georges Roussin, C.A.
---	--	---

Conseils: M. Chartré, C.A. - A.-E. Beuvalis, D.S.C., C.A. - G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL VI. 2-4691

Inde: Shastri sera assermenté le 9 juin

NOUVELLE-DELHI — M. Lal Bahadur Shastri, qui a été élu hier premier ministre de l'Inde, a annoncé au cours d'une conférence de presse, qu'il prêterait serment le 9 juin à son retour des cérémonies d'immersion des cendres de M. Nehru dans le Gange, à Allahabad.

Le nouveau premier ministre indien a également déclaré qu'il espérait pouvoir rencontrer le maréchal Ayub Khan, président de la république pakistanaise, lors de la prochaine conférence du Commonwealth.

Evoquant le problème laotien, M. Bahadur Shastri a précisé que l'Inde avait accepté de prendre part à d'éventuelles négociations tenues à Vientiane au niveau des ambassadeurs.

M. Bahadur Shastri a affirmé que l'on ne pourra trouver de solution satisfaisante à la crise laotienne sans une réunion des 14 participants de la conférence de Genève de 1962 sur le Laos.

Neutralisme

A propos des relations internationales, M. Bahadur Shastri a souligné que l'Inde "ne peut s'associer à aucun bloc" ajoutant que l'Inde tirera bénéfice à l'avenir de la politique de M. Nehru.

En matière de politique intérieure, les problèmes les plus urgents auxquels l'Inde se trouve confrontée comprennent notamment: la nécessité de développer ses forces armées, le renforcement de l'intégration nationale, la sauvegarde des intérêts des minorités, et la réalisation de l'unité du pays, a ajouté M. Bahadur Shastri.

Le problème des prix est cependant le plus important, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il espérait pouvoir avoir des conversations à ce sujet avec les membres du cabinet dans les prochains jours.

Portrait

Nouveau premier ministre indien, M. Lal Bahadur Shastri est l'homme qui fut récemment le plus étroitement associé à l'oeuvre de M. Nehru et qui, aujourd'hui, paraît le

mieux placé pour poursuivre la politique de son prédécesseur.

Avec M. Shastri à la tête du gouvernement indien, le non alignement et le coexistence pacifique demeureront les fondements de la politique étrangère indienne, bien que le rapprochement, amorcé récemment semble-t-il, avec l'Occident paraisse devoir se poursuivre.

Partisan d'un régime modéré au Cachemire, M. Shastri adoptera probablement la même politique que le pandit Nehru à l'égard de la Chine, alliant un désir de régler le problème frontalier par des entretiens et la détermination de renforcer l'armée de son pays. La politique indienne à l'égard du Commonwealth ne semble pas devoir non plus être modifiée.

Socialiste modéré et pragmatique, il s'appuiera sans doute, comme son prédécesseur, autant sur les entreprises d'Etat que sur le capital privé pour mener à bien les plans quinquennaux de développement de l'Inde.

Originaire d'une famille modeste, M. Lal Bahadur Shastri est né en 1904 à Banaras. Son père, un instituteur, mourut alors qu'il avait un an.

Eduqué en Inde, à 17 ans, il abandonne ses études pour rejoindre le mouvement de non-coopération avec les Britanniques créé par Mahatma Gandhi. Il est arrêté et emprisonné. Relâché, il reprend ses études et obtient un diplôme de Shastri, ce qui signifie en sanskrit "enseignant".

Cet homme de 59 ans parle un bon anglais, mais ne s'est jamais rendu à l'étranger, si ce n'est au Népal. Il n'a jamais porté de vêtements occidentaux et, comme beaucoup d'indiens de sa classe, ne consomme jamais de viande, pas plus qu'il ne boit d'alcool ou ne fume.

Marié, père de six enfants et grand-père, il a souffert d'une crise cardiaque en 1959 qui l'obligea à prendre trois mois de repos. Depuis, il s'est complètement rétabli et semble actuellement en parfaite santé.

Conférence de presse à la Maison-Blanche Johnson: nous respecterons tous nos engagements pris au Vietnam

WASHINGTON. — Les Etats-Unis respecteront les "engagements solennels" qu'ils ont pris concernant la défense du Sud-Est asiatique contre les empiétements communistes, a déclaré hier le président Johnson au cours d'une conférence de presse. "L'Amérique tient sa parole", a dit le président.

La politique des Etats-Unis dans la région est basée sur les quatre points suivants, a-t-il déclaré: 1— Les Etats-Unis respecteront leurs engagements dans la région. 2— L'avenir de l'Asie du Sud-Est toute entière est en jeu. 3— Les Etats-Unis veulent la paix. 4— Il ne s'agit pas d'une "guerre dans la jungle", mais d'un combat pour la liberté.

Le président a dit, en réponse à une question, qu'il n'avait connaissance d'aucun plan des Etats-Unis pour porter au Nord-Vietnam la guerre contre les guérilleros communistes. Il a démenti une déclaration faite au cours du week-end par le sénateur

CUBA

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'abandonner la surveillance aérienne de Cuba au moyen des avions de reconnaissance U-2. Le président n'est pas en mesure de commenter les déclarations faites récemment par M. Khrouchtchev suggérant que les Etats-Unis remplacent cette surveillance par avion par celle que les satellites peuvent effectuer. Le président réserve son jugement au sujet de cette suggestion tant qu'il ne l'aura pas étudiée mais il ne cache pas que les méthodes de re-

connaissance peuvent être revues de temps en temps.

SHASTRI

Le président Johnson a félicité Lal Bahadur Shastri pour son élection comme premier ministre de l'Inde. Il a exprimé l'espoir que les relations entre les Etats-Unis et M.

Shastri seront aussi bonnes que par le passé. M. Johnson envisage de coopérer étroitement avec le nouveau premier ministre.

ROBERT KENNEDY

C'est à la population de New-York de décider si M. Robert Kennedy, attorney général et frère de l'ancien président des Etats-Unis, a la possibilité de se présenter comme candidat démocrate aux élections sénatoriales de novembre prochain dans cet Etat. Le bruit a couru que M. Robert Kennedy se présenterait contre le sénateur républicain Kenneth Keating dont le mandat vient à expiration cette année.

ECONOMIE AMERICAINE

L'économie américaine a répondu d'une manière satisfaisante à la réforme fiscale récemment votée par le Congrès. Aucune inflation n'est à craindre. Le déficit de la balance des paiements au cours des cinq premiers mois de l'année 1964 est proportionnel à un déficit annuel de 500 à 800 millions de dollars alors que la moyenne annuelle au cours des six dernières années était de 3,600 millions de dollars.

Washington: les accusations de Cuba, ridicules

WASHINGTON — Le département d'Etat a rejeté mardi comme "absurdes" et "ridicules" les accusations de M. Fidel Castro selon lesquelles les Etats-Unis se prépareraient à procéder à des attaques bactériologiques contre Cuba.

Le premier ministre cubain, en révélant la découverte dans certaines régions de l'île de déchets de ballons contenant des substances suspectes, avait publiquement accusé les Etats-Unis de préparer une guerre bactériologique pour anéantir les récoltes de Cuba.

Un communiqué portant la signature de M. Fidel Castro signalait que les habitants de Sancti Spiritus dans la province centrale de Las Villas ont été alarmés le 29 mai dernier par l'apparition dans le ciel de nombreux objets brillants.

Des témoins ont affirmé qu'il s'agissait de globes de différentes tailles qui paraissaient avoir été largués de très haute altitude. Ces globes, d'après les mêmes témoins, étaient au contact du sol, laissant une substance de consistance gélatineuse comparable à celle utilisée pour les bouillottes de culture. Des pluies abondantes avaient toutefois empêché que des prélèvements convenables ne puissent être opérés pour une analyse.

On précise à La Havane que la zone en question est actuellement soumise à une observation rigoureuse en raison de l'éventualité "d'une nouvelle forme d'agression plus brutale et plus inhumaine que l'impérialisme yankee". Le communiqué invite d'autre part les populations à "rester vigilantes et prêtes à l'action en face du danger".

Agitation en Argentine

BUENOS AIRES. — La journée de mardi a été marquée en Argentine par deux attentats et par la continuation de l'agitation décidée par la C.G.T. dans son "plan de lutte" pour appuyer ses revendications politiques économiques et sociales.

Une bombe a éclaté au domicile d'un député justicialiste (peroniste) et une autre au siège de la section syndicale du personnel du ministère de l'économie. Ces incidents n'ont fait aucune victime, mais ils ont provoqué d'importants dégâts matériels.

CEE: négociations avec l'Espagne et la Nigeria

BRUXELLES — Coup double des "Six" hier à Bruxelles avec les conversations offertes à l'Espagne et à la Nigeria. Toujours bloqués sur les prix des céréales, les ministres des "Six" qui ont terminé hier soir une session de deux jours à Bruxelles, ont réussi à s'accorder sur deux affaires essentiellement politiques qui traînaient depuis des mois: la définition de l'attitude du Marché commun à l'égard de l'Espagne et de la Nigeria. Sur ces deux dossiers, les "Six" étaient très divisés. La France avait fait de nombreuses réserves à l'ouverture de négociations avec le Lagos, tandis qu'à la différence de Paris et de Bonn, l'Italie et les pays du bémol souhaitaient une réponse "dure" à la demande d'association présentée en février 1962 par le général Franco et "relancée" au début de cette année par une proposition de conversations exploratoires.

Enfinement tout s'est arrangé, et les observateurs ne manquent pas de relever cette coïncidence en y voyant des marchandages subtils, évidemment démentis dans les milieux officiels où l'on sépare nettement les deux affaires. L'Espagne a donc eu droit à une réponse d'un laconisme diplomatiquement exemplaire, qui ne ferme pas ostensiblement la porte à l'association, bien que cette exclusion apparaisse implicitement entre les lignes d'un texte soigneusement pesé. Les pays européens hostiles à des relations étroites entre le Marché commun et l'Espagne ont, à cet égard, renoncé à faire figurer cette précision offensante pour l'Espagne dans la réponse élaborée hier à Bruxelles. Mais il n'en demeure pas moins qu'ils pourront toujours se référer à ce texte pour éviter que les discussions avec l'Espagne ne

prennent un tour trop large à leur gré.

En acceptant d'autre part l'ouverture de négociations avec la Nigeria, la France s'est rapprochée de ses partenaires, favorables à cette première candidature à l'association d'un pays africain anglophone, au sujet de laquelle Paris avait été longtemps réservé. Les négociations devront tenir compte, à la demande de la France, des intérêts des 18 pays africains déjà associés au Marché commun. Ceux-ci tablent en effet sur les développements de leurs échanges consacrés par la convention de Yaoundé. L'arrivée de la puissante Nigeria avec ses productions concurrentes (oléagineux, cacao, bois tropicaux), risque fort de bouleverser la petite famille eurafricaine actuelle.

Rejoints hier après-midi par leurs collègues de l'agricultu-

re, les ministres des affaires étrangères des "Six" n'ont pu faire sortir de l'impasse la question de l'unification des prix des céréales dans le Marché commun. Malgré quatre heures de vives discussions, l'opposition à l'annonce d'un "plan Mansholt" n'a pas fléchi. En dépit des remaniements apportés à son projet par le vice-président de la Commission du Marché commun et d'un compromis proposé par la Belgique, le "veto" allemand a été maintenu.

A la suite de ce nouveau constat d'impasse à prendre une décision unanime, pourtant jugée nécessaire par M. Mansholt pour les discussions à Genève sur le volet agricole du "Round Kennedy," les ministres se sont bornés à discuter de la fixation des prix pour la prochaine campagne céréalière 1964-65.

Résolution pour l'envoi d'une mission d'information de l'ONU à la frontière Cambodge-Vietnam

NATIONS UNIES — Le Maroc et la Côte d'Ivoire ont déposé, mardi soir, sur le bureau du Conseil de sécurité, un projet de résolution prévoyant l'envoi d'une mission d'information de l'ONU à la frontière du Cambodge et de la République du Vietnam, apprend-on de source informée.

Le Conseil doit se réunir ce matin, sous la présidence de M. Arsène Usher (Côte d'Ivoire), après des négociations diplomatiques prolongées qui étaient destinées à rechercher une formule sus-

ceptible de mettre fin au débat.

On croit savoir que la résolution décide l'envoi d'une mission de trois membres non permanents du Conseil de sécurité — probablement le Maroc, la Bolivie et la Norvège — à la frontière du Cambodge et de la République du Vietnam pour étudier la situation et faire des recommandations sur les moyens d'éviter de nouveaux incidents de frontière.

La résolution recommanderait également à tous les Etats, organisations et autorités (ceci pour donner satisfaction aux pays qui, comme l'URSS, ne reconnaissent pas le gouvernement de Saigon) de respecter la neutralité et l'intégrité territoriale du Cambodge.

La résolution prévoyait également des indemnités pour les incidents qui ont motivé la plainte cambodgienne.

On espère, dans les milieux du Conseil de sécurité, que la résolution pourra être mise aux voix et adoptée dans la journée.

Ball sera reçu par de Gaulle et Home

WASHINGTON — La situation en Asie du sud-est et les résultats de la conférence d'Honolulu seront les principaux sujets de la conférence de presse que le secrétaire d'Etat américain George Ball va avoir les jours prochains à Paris et à Londres, apprend-on dans l'entourage du département d'Etat.

Si le voyage de M. Ball à Genève, pour assister à la clôture de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, comme il avait assisté à son ouverture, était prévu depuis quelques semaines, les escalades de Lon-

dres et de Paris n'ont été déclinées que plus récemment en raison de l'évolution de la situation en Asie du sud-est.

On insiste toutefois dans l'entourage du département d'Etat sur le fait que l'adjoint de M. Rusk ne soumettra pas à ses interlocuteurs français et britanniques un programme de règlement des questions vietnamiennes, laotiennes et cambodgiennes qui résulterait de la conférence diplomatique - militaire que le secrétaire d'Etat vient de présider à Honolulu.

On ne peut toutefois manquer de relever l'enchaînement rapide des événements. M. Dean Rusk rentre ce matin à Washington et rendra immédiatement compte au président Johnson des travaux de la conférence. Dès le lendemain, M. George Ball prendra l'avion pour Paris puis Londres.

Il n'est d'ailleurs pas certain, fait-on remarquer à Washington, que la conférence d'Honolulu aboutira à des décisions bien définies que le diplomate américain serait en mesure de communiquer aux gouvernements français et britannique. Ses entretiens revêtiront donc plutôt le caractère d'échanges

de vues avec, précise-t-on, le souci de rapprocher les positions des trois gouvernements occidentaux sur la marche à suivre pour faire face à la menace communiste accrue en Asie du sud-est.

Londres étudie attentivement l'évolution de la crise cyprote

NICOSIE — Pour la troisième fois en quatre jours, la canalisation alimentant en eau la base britannique de Dhekelia, dans le sud-est de Chypre, a été sabotée mardi soir, indique un rapport de la gendarmerie cyprote parvenu à l'Etat-Major de l'ONU. Une charge explosive a fait sauter la canalisation à Athna, localité située à quelques kilomètres de Makrasyka.

LONDRES. — Au cours d'une longue déclaration, dans laquelle il a fait état du sentiment antibritannique grandissant qui a pris naissance dans la communauté cyprote-grecque, M. Ducan Sandis a d'autre part souligné hier à Londres que le mandat des Nations Unies à Chypre, qui expirera dans un mois, "devrait sans

doute être renouvelé. Avant de s'engager plus avant dans l'opération des casques bleus, a ajouté le ministre, le gouvernement britannique entend poursuivre des consultations afin d'obtenir l'assurance que la présence de ses troupes à Chypre est nécessaire et désirée.

Répondant ensuite à des demandes de mise au point à cet égard, M. Sandis a clairement indiqué que ce passage de sa déclaration signifiait bien que la Grande-Bretagne songeait à se retirer de l'opération des Nations Unies au cas où la présence de ses troupes ne serait plus souhaitée.

Sans se prononcer sur l'affaire de l'aviateur anglais inculpé de trafic d'armes au profit de la communauté turque par les autorités cyprotes-grecques, affaire qui demeure "sub judice", M. Sandis a fait savoir que le haut commissaire de Grande-Bretagne à Chypre avait protesté auprès du gouvernement de Nicosie au sujet d'une déclaration gouvernementale cyprote qui semble condamner l'accusé avant son procès.

Il va sans dire, a poursuivi M. Sandis, que le gouvernement britannique regretterait profondément que l'un de ses militaires ait violé ainsi les hautes traditions de l'armée britannique.

M. Sandis, après avoir rappelé les informations des derniers jours relatives au renforcement en armements et en munitions des éléments armés des deux communautés cyprotes, ainsi que les protestations anglo-turques contre la mobilisation décrétée par le président Makarios, a déclaré que le Royaume-Uni n'avait pas pris connaissance sans inquiétude des rapports selon lesquels le gouvernement cyprote désirait importer du matériel militaire lourd.

Au nom des travailleurs, M. Arthur Henderson a protesté contre les brutalités et le traitement, selon lui, inadmissibles auxquels auraient été soumis trois Anglais résidant à Chypre.

Cette affaire, a répondu M. Sandis, fait l'objet de discussions à l'échelon voulu. D'autre part, a ajouté le ministre, des dispositions ont été prises depuis longtemps pour le cas où une aggravation de la situation à Chypre rendrait nécessaire l'évacuation de la population civile britannique de l'île.

LE TIERS MONDE "CONTRE" LES PAYS RICHES

"Minute de vérité" à la conférence du commerce

GENEVE. — En adoptant en commission par 83 voix contre 20 et 3 abstentions (13 pays n'ayant pas pris part au scrutin), un projet d'institutions internationales du commerce, proposé par les puissances industrialisées d'Occident, la conférence du commerce a atteint sa "minute de vérité".

Tous les orateurs, sauf le représentant de l'URSS, ont exprimé l'espoir que ce vote ne mettra pas fin aux négociations destinées à trouver une solution institutionnelle — avant la fin de la conférence — acceptable à la fois au tiers monde et aux Occidentaux. Peu d'observateurs partageant cet optimisme. On apprend en effet que l'assemblée plénière, pour modifier ce scrutin, devra prendre sa décision à la majorité des deux tiers.

M. Ayoub, représentant du Pakistan présentant le texte des "75", a souligné les points de désaccord entre les pays en voie de développement et les Occidentaux: "Le désaccord entre les pays en voie de développement et le groupe occidental, quant à la procédure de vote à l'intérieur des nouvelles institutions, est le plus grave, a-t-il dit. La formule de vote pondérée proposée par les Occidentaux est inacceptable. De même la création de sièges permanents pour les 12 premières puissances du monde (dix Occidentaux, l'URSS et le Japon).

Parlant des négociations pour rechercher un compromis acceptable, le porte-parole des "75" a reconnu qu'elles avaient été "franches et exhaustives" mais "qu'elles n'avaient pas réussi jusqu'à présent". "On ne peut pas écarter de nouveaux efforts de conciliation après ce vote", a-t-il conclu. Le représentant du Saint-Siège, annonçant son abstention, a exprimé "son regret profond de la situation actuelle et l'espoir de voir effectuer des progrès dans la phase ultime de la négociation".

Le représentant de la Norvège, porte-parole des 20 puissances occidentales, a rappelé ensuite qu'elles étaient unanimes pour établir "un système institutionnel qui soit efficace et fondé sur des principes acceptables aux différents groupes de pays". "Nous regrettons donc, a-t-il ajouté, que pour des raisons de procédure, un vote ait lieu sur une résolu-

tion qui ne représente pas l'opinion générale de la conférence. Nous voterons contre le projet proposé par les "75". Pour nous (Occidentaux) le système institutionnel doit concilier les intérêts des pays en voie de développement et ceux des principales nations commerçantes qui représentent 80 pour cent du commerce mondial. En bref, les deux groupes de pays doivent être associés à part égale dans les nouvelles institutions. Ces dernières ne peuvent avoir le poids nécessaire à leurs tâches que si leur création est négociée et non imposée par un vote majoritaire.

Le porte-parole des Occidentaux a estimé que la discussion de la création d'une nouvelle organisation internationale proposée par l'URSS et les "75" à long terme, par opposition à la mise sur pied d'instances internationales intérimaires, était prématurée.

Enfin il a souligné que les instances internationales du commerce qui sortirait de la conférence devraient établir des relations adéquates et conformes à la charte avec les organismes existants de l'ONU.

Après le vote adoptant à la majorité le projet des "75", le délégué soviétique, qui avait appuyé au scrutin ce texte, a déclaré qu'il n'insisterait pas pour que le projet des pays socialistes (demandant la création immédiate d'une nouvelle organisation du commerce) soit mis aux voix. Toutefois le groupe socialiste se réserve le droit de revenir sur la question et de demander que son projet soit examiné d'urgence, si des modifications intervenaient entre temps.

Enfin le délégué français a lui aussi indiqué que les auteurs du projet occidental estimaient qu'il n'était pas opportun de voter sur leur projet dans l'état actuel des choses.

Il a souligné que des négociations étaient en cours pour rechercher une solution unanime au problème des institutions et que, par conséquent, ni le texte des "75" qui vient d'être voté, ni le texte des Occidentaux, ne devraient être tenus pour "définitifs". Selon le délégué français, la procédure de vote sur les institutions ne devrait pas être considérée comme close, mais seulement interrompue, afin de permettre aux négociations d'aboutir à une solution.

Les relations entre les pays arabes et Israël

WASHINGTON — Les Etats-Unis sont fermement décidés à soutenir l'intégrité territoriale et l'indépendance de tous les pays du Moyen-Orient et à s'opposer à toute agression contre un pays quelconque de cette région, déclare le communiqué conjoint publié à la fin des entretiens entre le président Johnson et le premier ministre d'Israël M. Levi Eshkol.

Le communiqué ajoute qu'au cours de leurs entretiens, le président et M. Eshkol ont fait état "de leur ferme intention d'employer tous leurs efforts en vue d'élargir le vaste champ de compréhension qui existe déjà entre Israël et les Etats-Unis".

Le communiqué publié par la Maison-Blanche fait suite aux consultations intenses que le premier ministre d'Israël a menées avec le président Johnson et les responsables américains au cours de sa visite officielle à Washington.

Le chef de l'exécutif a également fait état du "profond désir des Etats-Unis de maintenir des relations amicales avec tous les pays du Moyen-Orient, ainsi que du prix qu'ils attachent à la paix dans cette région et au développement social et économique et pacifique de tous les pays" du Moyen-Orient.

A JERUSALEM

JERUSALEM (Jordanie) — "Le problème palestinien ne sera jamais résolu qu'en Palestine et par la force des armes", affirme d'autre part solennellement le premier congrès palestinien qui vient d'achever hier ses travaux à Jérusalem en rendant publiques les résolutions adoptées par ses diverses commissions.

Le congrès demande donc à tous les rois et chefs d'Etat arabes de donner les instructions nécessaires au commandement arabe unifié pour qu'il trace dès maintenant un plan complet et décisif pour l'ouverture des camps d'entraînement.

Tous les Palestiniens devront s'y exercer au port des armes. Ils formeront des phalanges palestiniennes dépendant du commandement arabe unifié et permettront ainsi aux forces armées arabes de profiter du potentiel du peuple palestinien.

Le congrès invite également tous les Etats arabes à développer entre eux un climat d'entente mutuelle conformément à l'esprit du sommet arabe de janvier. Il demande à tous les pays arabes de faire du 28 février de chaque année "la journée nationale des peuples arabes".

Qualifiant le sionisme de "mouvement d'agression illégal", le congrès préconise "le renforcement des liens entre les peuples arabes et les Etats après de paix et l'ouverture de négociations avec les Etats afro-asiatiques et socialistes dans le but d'expulser Israël de l'ONU et des organisations internationales".

Pour une aubaine sur
Thunderbird - Galaxie - Ford
Falcon - Camion Ford
Maurice Vaillancourt, Ltée
2032 boul. Curé Labelle, Chomedey
FE. 4-5210

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

PAYSAGISTES
edmond mouffe
PAYSAGISTES
ESTIMATION
GRATUITE
DUJ-3361
GAZON
PLANTATIONS
ENTRETIEN
TERRASSEMENT
10134 DELORMIER, Montreal
BREVETS D'INVENTION

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de maître, tous types de meubles de bureau, etc., etc. en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notre nouveau téléphone: 861-5771

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2736, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTREAL VI. 9-2371
Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Edouard Saubergarde
MONTREAL